

CONCESSIONNAIRES
AUTOMOBILES

**BAISSE DE 14,5 % DU
CHIFFRE D'AFFAIRES
GLOBAL EN 2015**

LIRE L'ARTICLE DE RABAH BELDIENNA EN PAGE 5

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 20 octobre 2016

N°7924 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

**TÉLÉPHONIE
MOBILE**

Djezzy lance
son offensive
commerciale



■ Lors d'un show grandiose organisé, hier, à l'hôtel Hilton d'Alger, le pionnier de la téléphonie mobile en Algérie a affûté ses armes avec lesquelles il compte conquérir le marché de la 4G. Djezzy déploie à très grande vitesse son réseau 4G pour couvrir une vingtaine de wilayas d'ici la fin de l'année en cours.

LIRE L'ARTICLE
DE ALI TITOUCHE
EN PAGE 4

**El Watan
Magazine**

ÉMOTION À L'EPH
DE SIDI GHILÈS

**Lorsque
la mise
en marche
d'une IRM crée
l'événement...**

DJILALI HADJADJ.
SPÉCIALISTE DES
QUESTIONS DE
RETRAITE



**Le FSR ou
les privilèges
sans limite**

RETROUVEZ VOTRE
MAGAZINE EN PAGES
11, 12, 13, 14 ET 15

NOUVEAU SYSTÈME DE RETRAITE **Grogne** à la zone industrielle de Rouiba



PHOTO : M. SAÛTI

La zone industrielle de Rouiba connaît depuis quelques jours une effervescence sans précédent. Le débat autour de la retraite anticipée agite aussi bien les travailleurs que leurs représentants syndicaux. «LUGTA nous a vendus. Il est temps de nous démarquer de ses décisions», s'est écrié hier un syndicaliste lors de la réunion extraordinaire des représentants de 86 sections syndicales de ce pôle industriel qui abrite 75 entreprises employant plus de 32 000

travailleurs. Une réunion qui a failli mal tourner en raison des divergences apparues entre «certains camarades de lutte» sur l'attitude à adopter en cas de révision de la loi sur la retraite. «Devons-nous sortir dans la rue pour défendre nos acquis ? Ou faut-il nous taire et jouer la compromission avec un gouvernement qui n'a jamais manifesté sa volonté à défendre les droits des travailleurs ?» (Suite page 3)

Ramdane Kebbabi

**PROJET DE LOI PORTANT
CODE DU TRAVAIL**

**Menaces sur
les droits des
travailleurs**

■ Objet de contestation et de polémique, le projet de loi relatif au code du travail comporte une batterie d'articles qui remettent en cause notamment l'activité syndicale, la création de syndicat, le droit de grève, et surtout la protection juridique des employés.

LIRE LES ARTICLES
DE SALIMA TLEMÇANI
EN PAGES 2 ET 3

FMI-ALGÉRIE

«Beaucoup
reste à faire»

■ Selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI), la chute des prix du pétrole et les conflits en cours dans certains Etats de la région continuent de peser sur les perspectives économiques de l'ensemble des pays de cette zone, dont l'Algérie.

LIRE L'ARTICLE
DE LYES MECHTI EN
PAGE 6

**BAISSE DE L'OFFRE
DE PÉTROLE**

**Des pays non
OPEP prêts
à y contribuer**

■ De nombreux pays producteurs de pétrole non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont prêts à réduire leur production afin de stabiliser le marché pétrolier, a affirmé hier le ministre saoudien du Pétrole, Khalid Al Falih.

LIRE L'ARTICLE DE
H. LAMRIBEN EN PAGE 6

PROJET DE LOI PORTANT CODE DU TRAVAIL

Un saut dans l'inconnu

- **Objet de contestation et de polémique, le projet de loi relatif au code du travail comporte une batterie d'articles qui remettent en cause notamment l'activité syndicale, la création de syndicat, le droit de grève et surtout l'interdiction du travail des enfants. En clair, ce texte, comme le qualifient certains syndicalistes, est une «bombe à retardement» qui suscite l'inquiétude des travailleurs et risque d'alimenter des mouvements de contestation aux conséquences incontrôlables.**

Préparé dans la discrétion la plus totale, en l'absence de toute concertation avec les partenaires sociaux, l'avant-projet de loi portant code du travail ne cesse de faire polémique. Depuis 2014, et avant même qu'il ne soit validé, son contenu, apprécié par le patronat, suscite la colère chez les syndicats qui le voient comme une menace sur le contrat social liant l'Etat aux travailleurs, sur l'activité syndicale, le droit de grève consacré par la Constitution et sur l'interdiction du travail des enfants. En tout cas, c'est ce qui ressort de la lecture des dispositions de ce document de 133 pages, qualifié par les syndicalistes de «*bombe à retardement*».

Commençons par l'article 44 qui organise le travail de nuit. Dans son premier alinéa, il écarte le recours (pour le travail de nuit) aux travailleurs et apprentis de l'un ou de l'autre sexe de moins de 18 ans, cependant il autorise des exceptions en stipulant : «*Toutefois, le travail de nuit peut être exceptionnellement permis pour les travailleurs (...) de moins de 18 ans, dans des activités nécessitant le recours au travail de nuit à condition d'informer au préalable l'inspection du travail compétente.*» Dans le chapitre réservé au travail des enfants, il reconnaît de fait l'existence des travailleurs mineurs. L'article 48 stipule : «*Les travailleurs mineurs et les apprentis des deux sexes, âgés de moins de 18 ans, ne peuvent être employés à des travaux susceptibles de porter atteinte à leur intégrité physique, mentale et à leur moralité.*» Il annonce même la détermination réglementaire de la liste des travaux visés par l'article. Dans le chapitre des repos légaux, les articles 64 et 65 laissent perplexes. Il est clairement indiqué : «*Lorsque les impératifs économiques et l'organisation de la production l'exigent, ou si l'interruption du travail est incompatible avec le jour du repos hebdomadaire ou préjudiciable au public, le repos hebdomadaire peut être différé ou pris un autre jour. Dans ce cas, l'organisme employeur est admis de droit à fixer le repos par roulement.*»

Le chapitre réservé au droit de grève comporte également de nombreux amendements qui font craindre le pire. Dans l'article 337 par exemple, il est précisé que «*la durée du préavis de grève court à compter de la date de son dépôt auprès de l'employeur et de l'inspection du travail (...); la durée de ce préavis est fixée par voie de négociation et ne peut être inférieure à huit jours.*» Mieux encore, l'article 338 exige, sous peine de nullité, que ce préavis de grève comporte «*obligatoirement la durée de la grève et son motif*», alors que l'article 339 précise qu'une fois «*fixé, il ne peut faire l'objet ni de gel, ni de reconduction, ni de report.*» Le projet de loi consacre à «*la protection*» du droit de grève trois dispositions. L'article 342 énonce que «*la relation de travail est suspendue durant la période de la grève déclenchée conformément à la loi*» et que «*les journées de grève ne donnent lieu à aucune rémunération.*» Plus loin, l'article 343 souligne que «*l'arrêt collectif de travail résultant d'un conflit, intervenu en violation des dispositions légales, constitue une faute professionnelle grave des travailleurs qui y ont pris part et de ceux qui ont contribué par leur action directe. Dans ce cas, l'employeur prend à l'encontre des travailleurs concernés les mesures disciplinaires prévues.*» Quant à l'article 346, il énonce : «*Sans préjudice de sanctions pénales, l'entrave à la liberté du travail constitue une faute professionnelle grave.*»

L'autre nouveauté qui suscite l'inquiétude concerne les domaines dans lesquels le service minimum est obligatoire en cas de grève et qui comporte «*les activités liées à la dispense des programmes pédagogiques des examens*



Le projet de loi prévoit une disposition qui permettra à l'administration d'interdire les grèves et à la justice de les déclarer illégales en cas de plainte de l'employeur

à caractère national durant la période de son déroulement, y compris les travaux de correction desdits examens dans tout le secteur de l'enseignement».

L'INTERFÉRENCE DU MINISTRE, DU WALI ET DU MAIRE

En outre, l'article 353 interdit le recours à la grève «*aux agents des services de sécurité, aux agents actifs de la Protection civile et des Douanes et au personnel des services extérieurs de l'administration pénitentiaire.*» Très contestés, les articles 355 à 358 limitent sensiblement le droit de grève consacré par la Constitution. «*S'il survient dans la négociation un élément nouveau essentiel en rapport avec le conflit durant le préavis de grève ou pendant le déroulement de la grève, il doit être porté à la connaissance des travailleurs réunis en assemblée générale. Ces derniers doivent se prononcer conformément aux dispositions de la présente loi sur la reprise ou non du travail*», édicte l'article 355, alors que l'article 356 donne la prérogative aux pouvoirs publics d'interférer dans un conflit en indiquant : «*Le ministre chargé du secteur, le wali, le président d'APC peuvent, lorsque les positions des parties font présumer des difficultés de négociations directes, désigner un médiateur parmi ceux figurant sur la liste en vue de soumettre aux parties au conflit des propositions de règlement de différend.*» Mais l'article 358 note : «*Lorsque la grève persiste et que la médiation échoue, le ministre, le wali, et l'APC peuvent, si d'impérieuses nécessités économiques l'exigent, déférer, après consultation de l'employeur et des représentants des travailleurs, le conflit devant la commission nationale d'arbitrage.*»

En clair, le projet de loi ouvre la voie à l'intervention directe des pouvoirs publics dans les conflits sociaux et syndicaux en réduisant au maximum la marge de manœuvre des représentants des travailleurs. En tout cas, cela apparaît clairement dans les trois articles (329 à 331) du chapitre réservé aux dispositions communes sur la médiation. Ainsi, la liste des médiateurs qui perçoivent une indemnité (dont les montants seront fixés par voie réglementaire) «*est fixée par arrêté du ministre du Travail, bien sûr après consultation des organisations syndicales d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives à l'échelle nationale.*» Ce qui suggère l'exclusion des syndicats autonomes.

Par ailleurs, l'article 333 suscite bien des craintes. Il stipule que «*le recours à la grève est obligatoirement suspendu dès lors que les parties au conflit collectif de travail sont convenues de soumettre leur conflit à*

l'arbitrage». A ce titre, l'article 360 relatif à la saisine de la commission nationale d'arbitrage prête à équivoque puisqu'elle relève en premier lieu du ministre, du wali ou du maire, en second lieu du ministre concerné par le conflit, puis des représentants des travailleurs. Sa composition montre un déséquilibre entre les représentants des travailleurs et de l'administration. L'article 361 souligne qu'elle est «*présidée par un magistrat de la Cour suprême et composée en nombre égal de représentants désignés par*

l'Etat, les représentants des travailleurs et ceux des employeurs». Ce qui rend les délégués des travailleurs ou des syndicats minoritaires. Mieux encore, le projet de loi prévoit 5 articles pour le chapitre des dispositions pénales liées au règlement des conflits sociaux, qui semblent avoir comme objectif de réduire au minimum les chances d'aboutissement d'une grève.

Ce sont là les principaux articles qui font craindre le pire, suscitant la colère des syndicats. Le projet de loi a maintenu les obstacles qui limitent le droit des travailleurs de constituer — sans distinction de nationalité ni autorisation préalable — des syndicats de leur choix et d'y adhérer. Tout comme il a maintenu le droit accordé à l'administration d'imposer un arbitrage contre la volonté des travailleurs de la Fonction publique. Des atteintes renforcées par d'autres encore, comme l'obligation de réunir 25 membres fondateurs résidant dans un tiers des wilayas du pays pour constituer un syndicat national, une fédération ou une confédération syndicale.

Le projet de loi prévoit également une disposition à interprétation élastique, qui permet à l'administration d'interdire les grèves et à la justice de les déclarer illégales en cas de plainte de l'employeur et une autre par l'obtention d'un récépissé pour tout dépôt de préavis de grève, mais aussi pour la création d'un syndicat mis dans l'obligation de le présenter pour obtenir l'autorisation simultanée de l'employeur et de l'Inspection du travail pour toute action de grève. **Salima Tlemçani**

PHOTO: B. SOUHLI/ARCHIVES

Nouvelle agence AGB à Boumerdes

Park Carte VISA AGB - Assurance Voyage

Mr. Abderrezak HADJADJI et toute son équipe sont heureux de vous accueillir à partir du 20 octobre 2016, à l'agence de Boumerdes.

Adresse : Hal Driche - N°8, Wilaya de Boumerdes
Tél.: +213 (0) 24 79 96 03 / +213 (0) 24 79 96 04
Fax : +213 (0) 24 79 96 05

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria
www.agb.dz
Appel local : 3304
Appel International : +213 (21) 984 904

PUBLICITE

NOUREDDINE BOUDERBA. ANCIEN SYNDICALISTE ET CONSULTANT EN DROIT DU TRAVAIL

Menaces sur les droits des travailleurs

● Le projet de loi portant code du travail stipule que le contrat à durée déterminée (CDD) ne peut être reconduit plus de trois fois sans pour autant limiter sa durée.

Consultant en droit syndical, ancien syndicaliste, Noureddine Boudierba ne cesse d'alerter sur le contenu du projet de loi portant code du travail. En parfait connaisseur de la législation du travail, il revient sur les arrières-pensées de ce projet, sur l'opportunité de son élaboration et surtout le danger qu'il véhicule sur les acquis sociaux et les libertés syndicales. Il met en avant le recours aux CDD sans les protéger ou les accompagner, comme cela se fait dans les pays plus libéraux. Le projet de loi stipule que le CDD ne peut être reconduit plus de trois fois, sans pour autant limiter sa durée. «Cela veut dire que celui qui signe un CDD peut rester plus de dix ans. S'il signe un contrat d'une durée de 4 ans par exemple, renouvelable trois fois, cela donne une période de 12 ans en CDD. En France, cette période est limitée à 2 ans

seulement», note l'ancien syndicaliste. Selon lui, le projet de loi «donne droit aux employeurs d'aménager les horaires de travail, les jours de repos hebdomadaire et les congés mais, plus grave, il introduit une liste de motifs de licenciement, y compris celui sans raison valable, alors que dans l'actuel code tout est codifié». Plus encore, «l'actuel code prévoit des mécanismes de mise en application des décisions de réintégration prononcées par les tribunaux. Ce principe a été abandonné pour ne laisser aucune disposition qui oblige l'employeur à reprendre un travailleur abusivement licencié». En fait, M. Boudierba estime que le projet de loi «réduit considérablement le rôle des inspecteurs du travail pour ne pas embêter les employeurs. Nous sommes passés de la protection du salarié à celle du capital, une limitation de la

liberté de créer un syndicat et le droit d'exercer l'activité syndicale. En fait, ce nouveau code risque de provoquer l'irréparable». Notre interlocuteur souligne l'opportunité d'une telle loi qui, selon lui, obéit à des injonctions d'instances financières internationales, comme la Banque mondiale (BM) ou le Fonds monétaire international (FMI). «En 2005, lorsque la tripartite a inscrit la réforme du code du travail à l'ordre du jour, c'était pour faire tomber ce que ces organismes financiers qualifient d'obstacle au développement économique. L'objectif était de rendre plus flexible la réglementation du travail sur laquelle repose le classement des mauvais et des bons pays en matière de développement. Mais quelques années plus tard, vers 2008-2009, l'Organisation internationale du travail (OIT) a démontré par des études que

ces critères de classement ne peuvent plus être des indicateurs de croissance. Ce qui a poussé la BM et le FMI, dès 2011, à ne plus prendre en considération les critères liés au droit du travail dans leurs évaluations. Les études de l'Office national des statistiques (ONS) ont également montré que si l'Algérie n'arrive pas à tirer vers le haut sa croissance économique, c'est plutôt à cause de la fiscalité, de l'absence de main-d'œuvre qualifiée et de la corruption et non pas du fait de la réglementation du travail», explique M. Boudierba. Selon lui, le secteur privé, avec ses 3 millions de travailleurs, est moins concerné par la couverture syndicale avec 5% seulement d'entreprises (surtout étrangères ou mixtes) qui ont un syndicat. Notre interlocuteur se dit contre la philosophie du texte et non contre toutes ses

dispositions. Il reconnaît que certaines constituent «des avancées» alors que d'autres portent «une lourde menace». Ce texte introduit la notion de protection contre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail, dit-il, mais en même temps il ouvre la brèche pour rendre les dénonciations très difficiles en évoquant les dénonciations dites calomnieuses susceptibles de sanctions pénales. M. Boudierba fait le lien entre les grèves des syndicats autonomes et ce projet de loi : «Cette grève est révélatrice d'un grave déficit en canaux de dialogue social avec les partenaires ; depuis plus de 20 ans, nous n'avons pas vu une telle convergence de revendications sociales. Hier, 80 sections syndicales se sont réunies à Rouiba pour exprimer leur mécontentement contre la suppression de la retraite anticipée...»

Salima Tlemçani

Grogne à la zone industrielle de Rouiba

Suite de la page 1

Les participants à la réunion, dont cinq femmes syndicalistes, se sont retrouvés face à un dilemme de taille, même si la majorité est favorable à la première option. Les présents se sont séparés sans toutefois s'entendre sur la réaction à adopter pour pouvoir, à l'avenir, prendre une retraite proportionnelle ou après 32 ans de service. «Notre objectif est de tirer la sonnette d'alarme quant aux conséquences pouvant découler de l'annulation de la retraite anticipée. Mais aussi rappeler la détermination des travailleurs de la zone à défendre leurs acquis», explique Mokdad Messaoudi, secrétaire général de l'union locale.

LE DÉFICIT DE LA CNR AGGRAVÉ !

Les syndicalistes se sont réunis dans une salle pleine à craquer ornée de quelques portraits de Aïssat Iddir et Abdelhak Benhamou. «Quant la zone industrielle de Rouiba toussa, ce sont toutes les structures du pouvoir qui se mettent à gretter. Il y a 1200 unions locales en Algérie, mais pourquoi il n'y a que nous qui faisons du bruit et luttons pour contraindre le gouvernement à faire marche arrière», se demande un syndicaliste de la SNVI. Pour M. Messaoudi, l'adoption de la loi sur «la retraite va aggraver le déficit budgétaire de la CNR plus qu'elle ne le résout». «Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a parlé hier de 60 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation qui ont déposé leurs dossiers de départ à la retraite. C'est une véritable hémorragie», a-t-il averti, précisant que de nombreuses entreprises ont été vidées de leurs cadres au moment où les officiels plaident pour la relance économique.

Avec des chiffres à l'appui, M. Messaoudi a battu en brèche tous les arguments avancés par le gouvernement pour faire passer la pilule. «Nous, nous sommes logiques. Il est vrai que la CNR connaît un déficit. Au début, il y avait 7 travailleurs qui cotisaient pour un seul retraité. Aujourd'hui, il n'en reste que 2. Cela est dû en partie aux licenciements massifs ayant suivi le bradage des entreprises publiques aux privés dont certaines sont devenues, aujourd'hui, des aires de stockage. Moi, je dirai que c'est grâce à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge que la CNR n'a pas coulé. Depuis 1997, il y a 980 000 travailleurs qui ont pris leur retraite anticipée. Mais s'ils étaient restés jusqu'à l'âge de 60 ans, ils percevaient une retraite à 100%, donc plus que ce qu'ils touchent aujourd'hui. Ensuite, on n'a jamais dit que la caisse des hauts cadres de l'Etat est déficitaire et qui la finance», a-t-il appuyé. Selon lui, les solutions aux problèmes que connaît la CNR sont à chercher ailleurs. «L'ONS fait état de 2 500 000 employés qui ne cotisent pas à la CNAS. Dans le secteur privé, 8/10 des employés ne cotisent pas. Le reste sont des employés de firmes étrangères et le font par obligation, mais ils ne déclarent jamais les salaires réels. Je connais une entreprise où le salaire du PDG et du dernier ouvrier est fixé à 18 000 DA. Quand on atteint l'âge de départ à la retraite, on l'augmente à 30 millions.» Autre argument : M. Messaoudi se demande où sont partis les 180 milliards de dinars de la CNAC et dénonce le fait que c'est l'Etat qui paie à ce jour les allocations familiales des entreprises privées, voire même étrangères. «Si l'Etat récupère tout cet argent, on pourrait payer les retraités en devise», ironise-t-il. Pour M. Benmiloud,

secrétaire général de la fédération des industries mécaniques, l'annulation de la retraite anticipée pourrait provoquer une cassure sociale. Pour lui, le gouvernement est «en train de défoncer une porte ouverte». M. Tadjout, membre du secrétariat national de l'UGTA, dénonce la volonté du gouvernement de faire passer la loi par un coup de force. «C'est un déni de droit de ne pas laisser les travailleurs prendre la retraite

après 32 ans d'activité. Celui qui a commencé le travail tôt a le droit d'aller se reposer tôt.» Très excités, la plupart des syndicalistes ayant participé à la réunion sont favorables à une action de rue. «Si on reste comme ça, rien n'empêchera le gouvernement d'adopter sa loi», préviennent-ils. Les travailleurs vont-ils se mobiliser pour défendre leurs acquis comme l'ont fait leurs aînés par le passé ? L'avenir nous le dira. R. K.

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
IL Y A DES RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER.



DU 16 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2016
500 millions de financement mobilisés pour le développement des petites entreprises.
Présentez votre projet d'investissement et obtenez une réponse en 5 jours. Direct Call : 021 98 11 30
*Sur présentation d'un dossier complet.

 **BNP PARIBAS**
El Djazair

La banque d'un monde qui change

LES SYNDICALISTES RÉPONDENT À MM. EL GHAZI ET BOUDIAF

Les déclarations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. El Ghazi, et du ministre de la Santé, M. Boudiaf, ont été vivement critiquées hier par les syndicalistes de la zone industrielle de Rouiba. «M. El Ghazi a raison de dire que les gens partent en retraite pour aller travailler ailleurs, mais ce sont les cadres qui font cela, pas les simples fonctionnaires. Ce sont les cadres dirigeants qui touchent deux salaires. Ils sortent d'ici, ils sont embauchés là-bas. Ensuite c'est à lui, en tant que ministre, de les débusquer et de bloquer leur retraite. Pour nous, la retraite à 32 ans est indiscutable», a souligné le secrétaire général de l'union locale UGTA de Rouiba. Son camarade, M. Tadjout, qualifie la déclaration du ministre d'«inoportune». «Le fait qu'il annonce que la retraite à 60 ans sera appliquée à partir de janvier démontre encore une fois que le Parlement est une chambre d'enregistrement», a-t-il appuyé. D'autres syndicalistes ont profité de l'occasion pour s'en prendre au ministre de la Santé. «M. Boudiaf veut déplacer le débat et anticiper sur des questions qui ne relèvent pas de son autorité. Il a déclaré que le travail des infirmiers sera considéré comme «tâche pénible» alors la commission désignée pour statuer sur ce dossier n'a pas terminé son travail», dénoncent-ils. «On entend parler de tâches pénibles ou très pénibles alors qu'on n'arrive même pas à statuer sur les maladies professionnelles. Cela fait 33 ans qu'on a institué une loi pour déterminer les tâches pénibles (art. 7 de la loi 83-02) et on ne l'a toujours pas fait. L'espérance de vie est fixée à 77 ans, même si le concerné est sous perfusion, sur le brancard ou handicapé, on le considère comme tel. Pour eux, être en vie équivaut à pouvoir respirer. Donc, ce n'est pas l'annulation de la retraite anticipée qui va augmenter l'espérance de vie», ajoute l'un des syndicalistes. R. K.

SADEK DZIRI. *Président de l'Unpef*

«La radicalisation du mouvement de protestation n'est pas à écarter»

● Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) fait le point sur la grève cyclique observée les 17 et 18 octobre pour dénoncer les amendements que le gouvernement compte apporter au code du travail. Le syndicaliste exprime la déception des travailleurs face au mutisme du gouvernement qui continue ainsi d'ignorer le cri de détresse de l'intersyndicale et annonce la reprise de la protestation dès la semaine prochaine.

Entretien réalisé par
Fatima Aït Khaldoun-Arab

L'intersyndicale a-t-elle convaincu les travailleurs à se mobiliser pour faire barrage à la suppression de la retraite anticipée ?

Nous considérons que notre mouvement a réalisé son premier objectif, en étant la préoccupation principale du gouvernement. Au-delà de la guerre des chiffres caractérisant le taux de suivi, menée par les initiateurs et les tutelles respectives, nous considérons que la grève était une réussite. Le gouvernement s'est évertué à minimiser l'impact de la mobilisation au lieu d'ouvrir les portes du dialogue. Il y a malheureusement une marginalisation des syndicats autonomes qui auraient pu enrichir le texte portant sur le nouveau code du travail. C'est cette marginalisation que nous dénonçons et que des milliers de travailleurs refusent de subir. Je pense que le message est passé. Les travailleurs refusent d'être écartés dans la prise des décisions les concernant directement. Il y va de la protection de leur pouvoir d'achat qui est déjà en plein déclin. Alors oui, comme début, l'intersyndicale a convaincu les effectifs, même si on est bien conscient qu'il faut davantage de mobilisation.

Y a-t-il une chance que le gouvernement recule sur l'amendement décrié ?

Le projet de loi n'est pas un texte sacré,



PHOTO: DR

donc il peut subir des changements. Il est toujours possible d'ouvrir un débat avec les syndicats autonomes pour clarifier les tenants et les aboutissants de l'annulation de ce type de retraite. Ce serait donc l'occasion pour nous d'apporter notre contribution afin de proposer des solutions alternatives à l'annulation du droit à la retraite sans condition. Nous avons des propositions de solution pour le financement de la Caisse nationale de retraite. Pendant que le gouvernement s'entête à présenter la suppression de la possibilité de départ en retraite anticipée comme seule solution au déficit qui guette la CNR, la grève continue, son impact est visible et risque de perturber davantage les services publics et la scolarisation des enfants. Qui a intérêt à ce

que le conflit perdure ?

La commission APN de la santé et des affaires sociales a convoqué, au deuxième jour de la grève, les représentants de syndicats sans lien avec l'intersyndicale. Cela ne reflète-t-il pas l'absence de volonté politique des décideurs à ouvrir les portes du dialogue ?

Nous avons, en effet, été remplacés par des représentants de syndicats qui ne sont pas signataires de l'appel à la grève et qui n'ont montré aucune opposition au projet d'amendement du code du travail. L'exclusion des syndicats autonomes pratiquée par le gouvernement s'est ainsi propagée au Parlement, qui est censé représenter le peuple. Nous enregistrons avec regret l'exclusion orchestrée des représentants des travailleurs.

L'intersyndicale a-t-elle prévu un travail de sensibilisation à l'adresse des députés qui sont appelés à débattre, à voter ou rejeter le texte ?

Nous avons des contacts avec les députés de différentes obédiences politiques, tout en sachant que la majorité est acquise au gouvernement qui risque de faire passer le texte comme une lettre à la poste. Nous lançons donc un appel à tous les parlementaires, nous leur demandons de faire preuve de responsabilité. Ils sont en fin de mandat, qu'ils le terminent avec honneur. Un représentant du peuple acceptera-t-il de cautionner un texte qui étranglât ses frères ? L'histoire ne le lui pardonnera pas...

Mais vous êtes conscient que sans l'adhésion des travailleurs du secteur économique national et privé, l'impact de ce mouvement de protestation ne sera pas très important...

Bien que la centrale syndicale UGTA soit le représentant exclusif des travailleurs des entreprises économiques pour des raisons liées à l'entrave à la création de syndicats dans les entreprises, il y a du mouvement au niveau des bases. Nous avons des contacts avec des représentants des travailleurs dans ces secteurs qui nous ont fait part de leur intention de rallier l'action de protestation dans les prochains jours. Des travailleurs de Sonatrach au sud du pays ont débrayé. A Tizi Ouzou, des syndicalistes affiliés à la FNTE de l'UGTA ont rejoint la grève. Les travailleurs du secteur économique expriment les mêmes craintes que ceux de la Fonction publique et leur adhésion est une question de temps. Nous souhaitons les voir le 24 octobre parmi les grévistes.

La grève reprendra le 24 octobre. L'intersyndicale a-t-elle prévu des modifications dans son calendrier ?

Des réunions d'évaluation sont prévues pour faire le point sur tous les aspects liés aux journées de protestation. Chaque syndicat apportera également ses propositions pour les actions à venir. Même si les dates sont maintenues, une radicalisation du mouvement de protestation n'est pas à écarter.

F.A. K.-A.

OCTOBRE ROSE

Car nous sommes tous concernés

Pour l'achat d'un équipement de cuisine nous nous engageons à verser un **DON** pour la lutte contre le cancer du sein.

ON°Vert 3075
www.condor.dz

Condor
Prenez votre envol !

PUBLICITÉ

CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Baisse de 14,5% du chiffre d'affaires global en 2015

● Les importations de véhicules avaient baissé de 31,3% en 2015 pour s'établir à 265 milliards de dinars (3,14 milliards de dollars) contre plus de 315 milliards de dinars (5,7 milliards de dollars) en 2014.

Le chiffre d'affaires global des concessionnaires automobiles a enregistré une baisse sensible de 14,5% en 2015, alors que certains ont continué à connaître une hausse de leurs ventes, selon des résultats du Centre national du registre du commerce, publié hier par l'APS. Il est passé de 618 milliards de dinars en 2014 à 528 milliards de dinars en 2015 pour une quarantaine de concessionnaires ayant procédé à la publication de leurs comptes annuels de l'année écoulée. A titre de comparaison, ce chiffre d'affaires était de plus de 714 milliards de dinars en 2013, ce qui confirme un déclin continu des résultats des opérateurs dans



Six concessionnaires ont réalisé à eux seuls 61% des importations d'automobiles en 2015

le marché de l'automobile. Ainsi, plus de la moitié des concessionnaires représentant des marques allemandes, sud-coréennes, japonaises et

chinois notamment ont vu leur chiffre d'affaires enregistrer des diminutions de 10 à 76%. Par contre, une quinzaine d'autres — dont les

marques françaises Renault et Peugeot, Hyundai, Kia, Toyota — ont vu leur chiffre de ventes évoluer positivement entre 0,3% et 28%. Six concessionnaires ont réalisé à eux seuls 61% des importations d'automobiles en 2015 pour plus de 192 milliards de dinars ; ce sont Renault, Hyundai, Sovac, GM Trade, Peugeot et Toyota.

Cette baisse globale du chiffre d'affaires s'explique principalement par le recul des importations de véhicules engendré par l'application des nouveaux cahiers des charges régissant l'activité automobile en Algérie. Les importations de véhicules avaient baissé de 31,3% en 2015 pour s'établir à 265 milliards de dinars

(3,14 milliards de dollars) contre plus de 315 milliards de dinars (5,7 milliards de dollars) en 2014.

Il va sans dire que les chiffres du CNRC montrent, en comparant les importations et les chiffres d'affaires réalisés par les concessionnaires en 2015, qu'il n'y a pas systématiquement un rapport de causalité entre ces deux paramètres. C'est le cas d'une marque française pour laquelle ses importations ont diminué de 27,4% alors que son chiffre d'affaires a augmenté de 3%. Ceci s'explique, entre autres, par l'augmentation des prix des véhicules opérée par des concessionnaires, qui a atteint plus de 30% pour certaines marques. **R. B.**

PRESSE

Alger refuse l'accréditation à un journaliste de l'AFP

L'Algérie, selon le site L'Magcentre, refuse d'accréditer le nouveau journaliste de l'Agence France presse (AFP) pour son bureau d'Alger. Nommé nouveau directeur du bureau d'Alger en avril dernier, Denis Rousseau n'a reçu aucun réponse à sa demande d'accréditation déposée en juin 2016 auprès de l'ambassade d'Algérie en France qui, selon la procédure, l'a transmise au ministère algérien de la Communication. Depuis, c'est le silence radio des autorités algériennes. D'après le site, le refus est motivé par ses écrits très critiques envers Cuba. Un pays où il a été responsable de bureau pendant trois ans. Agé de 60 ans, Denis Rousseau est un «agencier reconnu pour sa rigueur et son professionnalisme», explique le site qui indique que le journaliste a été, entre autres, directeur du bureau de Strasbourg (Europe) de 1992 à 1996, de celui de Madrid de 1988 à 1992 et à Cuba de 1996 à 1999. Six mois après son retour de Cuba, il publie un ouvrage dans lequel il qualifie le pays socialiste de «dictature tropicale». L'auteur écrit dans un autre passage : «Le castrisme est devenu un système totalitaire au service d'un but unique : le maintien à la tête de l'Etat d'un homme et d'une caste bureaucratique et militaire, qui a lié son destin à celui du Lider maximo. Privé des largesses de l'Union soviétique, ses jours semblaient comptés.» Actuellement en poste au bureau de Tours, Denis Rousseau, s'est confié au site, il s'est dit «décu» de ce refus déguisé de l'Algérie qui n'a jamais répondu à la demande d'accréditation. Le directeur de l'AFP en place à Alger, Amer Ouali, qui devait rejoindre Paris en septembre, va rester à Alger jusqu'à fin décembre. Pour faire face à cette situation, l'AFP a décidé de nommer sur place un «envoyé spécial» pour une durée d'un an. Ce dernier fera office de directeur. **N.A.**

SITUATION DE LA CNAS

Les assurances de Mohamed El Ghazi

Les chiffres de recouvrement des cotisations de la sécurité sociale sont «encourageants». «On est passé du simple au double, ce qui a permis d'améliorer la trésorerie de la CNAS. On a atteint le double de nos prévisions.» C'est en ces termes que s'est exprimé hier Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à l'ouverture d'un regroupement national des directeurs d'agence de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), sous le slogan «L'évaluation pour l'amélioration». Une réunion qui avait comme objectif l'analyse de l'impact des dispositions prévues par la loi de finances complémentaire 2015. L'évaluation des résultats du recouvrement jusqu'au 29 septembre 2016 fait ressortir un certain nombre de chiffres : 18 851 échéanciers accordés, 153 042 employeurs se sont acquittés de leurs obligations

et ont bénéficié de l'annulation des majorations et pénalités de retard et 31 549 salariés sont concernés. Pour leur part, 300 000 patrons et commerçants ont régularisé leur situation vis-à-vis de la Casnos. Cela a permis de faire bénéficier la Casnos de 300 milliards de dinars et la CNAS de 1600 milliards de dinars.

Au regard des résultats positifs obtenus dans le cadre de l'application des dispositions exceptionnelles de la loi de finances complémentaire 2015 et l'engouement suscité auprès des employeurs, il a été décidé de prolonger le délai d'octroi d'échéanciers de paiement, dans le cadre de l'article 57, au 31 décembre



Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

2016. La prolongation a été accordée suite au nombre important d'employeurs qui ont exprimé le souhait que cette mesure soit reconduite pour permettre de régulariser leur situation et celle de leurs salariés vis-à-vis de la CNAS.

Autre chiffre à retenir : 17 321 affiliés volontaires ont été enregistrés. Le ministre a délivré son message politique : il faut renforcer la position de la CNAS en tant qu'acteur dans l'orientation stratégique de la politique sociale et de ses retombées économiques.

Malgré de relatifs bons résultats, la CNAS doit continuer à déployer des efforts pour ne pas se trouver de

nouveau dans le rouge.

Le ministre a mis la pression sur les directeurs d'agence pour qu'ils «optimisent les méthodes de recouvrement et confèrent une relation de confiance mutuelle entre les employeurs et la Caisse en mettant en exergue l'information de proximité». Une fois la période de grâce arrivée à échéance, le ministre promet de sévir : «Après le 1^{er} janvier 2017, le contrôle sera renforcé.»

Lors de cette réunion, il a été fait état des facilités accordées par la CNAS dont le nouveau service dénommé «e-paiement» permettant aux employeurs de régler en ligne les cotisations de sécurité sociale déclarées via le portail de la télédéclaration «https://teledclaration.cnas.dz» en temps réel et en toute sécurité sans se déplacer ni fournir de documents en papier. **Kamel Benelkadi**

RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DE L'INITIATIVE «5+5 DÉFENSE» POUR UNE COOPÉRATION EN CYBERDÉFENSE

L'Algérie demande plus de coopération dans la cyberdéfense. Lors des travaux de la 8^e réunion des chefs d'état-major des armées des pays membres de l'Initiative «5+5 Défense» ouverts hier à Alger, l'Algérie a jugé nécessaire de renforcer l'expérience dans ce domaine. Présidée par le général-major Ahcène Tafer, commandant des forces terrestres, représentant du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, cette rencontre a traité également du changement climatique. Ainsi, la cyberdéfense et le changement climatique et ses incidences sur la sécurité sont considérés comme des domaines importants de coopération. L'Algérie assure, pour la deuxième fois, la présidence de cette initiative après celle de 2005.

Plus de 360 activités dans les domaines couverts par l'initiative que sont la sécurité maritime, la sûreté aérienne, la gestion des catastrophes naturelles, la formation et la recherche académique ont été organisées de 2005 à 2016, contribuant à l'échange d'expériences, de connaissances et d'interopérabilité entre les forces armées des pays membres. **R. P.**

ÉRADICATION DU TERRORISME L'Algérie appelle à une convention «globale»

L'Algérie œuvre à une convention internationale globale contre le terrorisme. Lors de la 43^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le représentant de l'Algérie, à savoir le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassan Rabehi, a mis en avant l'importance d'adopter des mécanismes de lutte efficaces contre la menace terroriste internationale. Parmi les propositions de l'Algérie, la mise en place d'une convention internationale globale de lutte contre le terrorisme.

Ainsi, l'Algérie estime que la menace terroriste touche tous les pays. La réponse doit donc être globale. L'Algérie appelle à nouveau la communauté

internationale à «conjuguer ses efforts en vue d'éradiquer à jamais ce fléau». Le représentant de l'Algérie a, néanmoins, souligné l'impératif de faire la distinction entre l'islam et le terrorisme islamiste. Hassan Rabehi, a prévenu sur les conséquences de l'escalade du phénomène de l'islamophobie. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a demandé dans ce sillage à l'OCI de «poursuivre ses efforts, en coordination avec la communauté internationale, pour définir et mettre en place les moyens politiques, juridiques et médiatiques à même de juguler ce fléau évoluant à contre-courant de l'esprit du dialogue des civilisations et du rapprochement entre les peuples». **R. P.**

Erratum

Une malencontreuse erreur technique a empêché la parution dans notre édition d'hier de l'article intitulé : «Les assurances de Mohamed El Ghazi». Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

TÉLÉPHONIE MOBILE DE 4^e GÉNÉRATION

Djezzy lance son offensive commerciale

● En inaugurant hier la campagne commerciale de la 4G, Djezzy dit investir dans une transformation digitale, managériale et commerciale.

Djezzy le dit et le répète : elle est plus que jamais prête pour gagner la bataille de la téléphonie mobile de quatrième génération. Hier, lors d'un show grandiose organisé à l'hôtel Hilton d'Alger, le pionnier de la téléphonie mobile en Algérie a affûté ses armes avec lesquelles il compte conquérir le marché de la 4G. Djezzy déploie à très grande vitesse son réseau 4G pour couvrir une vingtaine de wilayas d'ici la fin de l'année en cours. Implanté déjà dans trois wilayas, l'opérateur se dit prêt à couvrir 20 wilayas de par le réseau et les stations installées, mais «attend le feu vert de l'Autorité de régulation». L'arrivée de la 4G ouvre la voie «au retour d'un autre Djezzy, un Djezzy gagnant», a affirmé Vincenzo Nesci, président exécutif d'Optimum Telecom Algérie (OTA), lors d'une cérémonie dédiée à la présentation des offres commerciales de Djezzy. Vincenzo Nesci a indiqué que Djezzy est désormais solidement engagé sur le marché de la 4G sur lequel il compte aller avec l'ambition de se hisser au rang de leader. Dans son offensive commerciale sur le marché de la 4G, Djezzy arbore l'étendard de l'innovation, de la digitalisation et de la démocratisation de l'accès à internet haut débit. Sur ce terrain, Djezzy veut être leader. Pour ce faire, l'opérateur a décidé de mettre le paquet en investissant un milliard de dollars. «C'est un véritable tournant dans la vie de Djezzy», souligne Thomas



Vincenzo Nesci, président exécutif d'Optimum Telecom Algérie (OTA)

Herbert Gutjahr, directeur général de Djezzy. Selon lui, son entreprise met le turbo pour pouvoir couvrir 20% de la population en 4G d'ici la fin de l'année et plus de 50% à l'horizon 2021. En inaugurant, hier, la campagne commerciale de la 4G, Djezzy dit investir dans une transformation digitale, managériale et commerciale. «Djezzy veut tout changer», indique Thomas Herbert Gutjahr. En ligne de mire : un profil de leader du marché et un opérateur de référence sur le terrain du digital. Pour ainsi dire, Djezzy ouvre l'ère de la 4G en sérieux concurrent. L'offensive commerciale de Djezzy se matérialise à travers ses

offres dévoilées hier. Simplifiées, valables pour tous les profils, flexibles et transparentes : ce sont en somme les principales caractéristiques qui définissent les offres commerciales 4G de Djezzy, selon Thomas Herbert Gutjahr. Ces offres se déclinent en deux catégories : Liberty et Millennium avec, comme paramétrage commun, le retour de Djezzy-carte pour simplifier le rapport avec les usagers. La gamme Liberty propose plusieurs options, allant de 50 à 150 DA/jour, donnant accès à plusieurs avantages dont l'accès à internet et les communications gratuites. Quant à la gamme Millennium, elle se décline

en plusieurs offres, allant en valeur vénale de 1150 à 3450 DA permettant les unes comme les autres un accès au très haut débit et une offre «voix» gratuite sur plusieurs réseaux. C'est ce que Vincenzo Nesci appelle «une 4G au prix de la 3G, avec tous les avantages qui vont avec». Au-delà de ces offres commerciales, qui symbolisent l'offensive de Djezzy sur le marché de la téléphonie, la 4G est aussi un investissement dans la digitalisation et une contribution à l'effort de construire une industrie et une économie numérique, a fait remarquer le président exécutif d'OTA. **Ali Titouche**

BAISSE DE L'OFFRE DE PÉTROLE

Des pays non OPEP prêts à y contribuer

De nombreux pays producteurs de pétrole non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont prêts à réduire leur production afin de stabiliser le marché pétrolier, a affirmé hier le ministre saoudien du Pétrole, Khalid Al Falih. «Des pays non membres de l'OPEP ont montré leur volonté de se joindre à cet effort. Et sans mentionner de noms, de nombreux pays ont dit qu'ils sont prêts non seulement au gel, mais aussi à agir pour limiter la production à des niveaux sains qui correspondent à ce qui va se passer pour l'OPEP», a-t-il soutenu lors de son intervention à la conférence Oil & Money, à Londres.

Le ministre saoudien a fait savoir que des discussions sont en cours sur la façon de mettre en œuvre l'accord conclu à Alger le mois dernier. Jusqu'à présent, seule la Russie, par la voix de son président, Vladimir Poutine, a déclaré qu'elle était prête à soutenir un accord pour limiter la production alors que d'autres producteurs non membres de l'OPEP, dont le Mexique et la Norvège, ont dit qu'ils ne comptent pas limiter la production. «Nous allons travailler avec nos collègues et la décision, je pense, sera juste et équitable à tous les pays», a assuré Khalid Al Falih, dans une interview après son discours. Celui-ci s'est monté optimiste quant à l'évolution du marché pétrolier, déclarant : «Nous sommes maintenant à la fin d'un ralentissement considérable.» Pour sa part, le secrétaire général de l'OPEP, Mohammed Barkindo, a jugé mardi dernier que les discussions au sein de l'Organisation sur une limitation de la production de pétrole en étaient à la mi-temps. «Nous en sommes à la mi-temps (...) après nous être réunis à Alger puis à Istanbul, où nous avons invité nos partenaires à se joindre à nous», avait expliqué M. Barkindo lors de la conférence Oil & Money à Londres. «Maintenant, nous nous préparons à jouer la deuxième mi-temps, à Vienne, à la fin du mois d'octobre», avait-il ajouté.

Ce n'est que lors d'une réunion ultérieure de l'Organisation que pourrait être concrétisée la limitation de production dont le principe a été annoncé à Alger. La perspective d'un accord entre pays producteurs en vue de réduire l'offre mondiale pour la première fois depuis 2008 a permis aux cours du brut de se raffermir ces dernières semaines, le Brent de la mer du Nord s'installant au-dessus des 50 dollars.

H. L.

LE FMI ÉVALUE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

«Beaucoup reste à faire»

● Selon le FMI, le prix du pétrole «devrait se maintenir à un niveau faible», soit dans une fourchette oscillant entre 51 et 56 dollars le baril, d'ici à 2020.

Compte tenu de la conjoncture économique mondiale et régionale délicate, l'Algérie doit s'attendre, durant les trois ou quatre années à venir, à passer par une situation des plus difficiles. Un rapport publié, hier, par le Fonds monétaire international (FMI) s'est intéressé aux perspectives économiques de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (Moanap) en relevant notamment les défis auxquels les pays de cette zone devront faire face ces prochaines années. Selon le rapport, la chute des prix du pétrole et les conflits en cours dans certains pays de la région continuent de peser sur les perspectives économiques de l'ensemble de ces pays, dont l'Algérie.

Malgré de récentes augmentations, le prix du pétrole, qui constitue le principal déterminant des perspectives des pays exportateurs de la région, «devrait se maintenir à un niveau faible», soit dans

une fourchette oscillant entre 51 et 56 dollars le baril, d'ici à 2020.

Dans le détail, le FMI prévoit pour l'Algérie un «ralentissement sensible» de la croissance hors hydrocarbures. «Après des pics proches des 7% sur la période 2006-2015, elle devrait être légèrement inférieure à 4% en 2016. Par la suite, entre 2017 et 2021, la croissance du PIB réel non pétrolier ne devrait pas excéder les 3%», lit-on dans le rapport. Les tensions sur les prix devraient encore s'accroître cette année, «en partie du fait du repli du dinar et de l'augmentation des prix intérieurs de l'énergie, avant de s'atténuer», souligne le même rapport, qui prévoit, par ailleurs, un taux d'inflation de 4,8% en 2017, contre 5,9% pour l'année 2016. En matière de maîtrise budgétaire, tout en relevant des avancées dans «l'assainissement budgétaire», le FMI prévient qu'il reste beaucoup d'efforts à faire afin de parvenir à placer les finances

publiques sur des bases plus solides. «Les pays exportateurs de pétrole avancent dans l'ajustement de leur position budgétaire, mais il reste beaucoup à faire», indique le rapport.

Certains pays de la région, comme l'Algérie, ont annoncé des plans «visant à accélérer la diversification des activités économiques hors du secteur pétrolier», souligne le FMI, mais ces plans «doivent se traduire en réformes concrètes et être mis en œuvre rapidement», suggère-t-il. Et de recommander la mise en place de politiques «en faveur des entreprises pour créer des emplois qui permettront d'absorber une main-d'œuvre en rapide croissance». Les autorités doivent rester globalement «attentives aux risques pesant sur la stabilité financière, étant donné la rarefaction des liquidités et le risque de détérioration de la qualité des actifs bancaires», conclut le rapport du FMI.

Lyes M.



IMAA
Institut de Management
— Algéro-Américain —

Formation et Conseil

IMAA ALGERIE : 3, Petite Provence, Sidi Yahia Hydra
Tél. : 021 435 985
Mob : 0560 064 845 - 0560 064 846
contact@imaa-univ.com / www.facebook.com/IMAAadz/

MBA

Étudiez aux USA tout près ... à Alger !

Formation de classe mondiale pour une carrière d'envergure.
Encadrement constitué d'experts et de praticiens internationaux.
Diplôme délivré par AUL, FLORIDE, USA.

Master of Business Administration

Spécialités : - Management - Marketing et communication
- Management de Projet Condition d'accès : BAC+3 / Durée : 2 Années

www.imaa-univ.com
En partenariat avec :



American
University
of Leadership

ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À ALGER

200 familles relogées

● L'opération permettra de récupérer une assiette foncière de 2,2 hectares au niveau du front maritime de la commune de Bordj El Bahri.



Les acquéreurs bénéficient de logements pourvus de toutes les commodités

La troisième tranche de la quatrième phase de la 21^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger a débuté hier en début de matinée et concerne 200 familles issues des bidonvilles des communes de Dar El Beïda et de Bordj El Bahri. Cette troisième tranche concerne 200 familles des bidonvilles de Coco Plage, El Oued et Boukhari, dans la commune de Bordj El Bahri. Les familles sont relogées dans la cité des 2400 Logements Chabou, à Bordj El Bahri et la cité des 2400 Logements dans la commune d'Ouled Fayet. Cette opération permettra, d'après une source à la wilaya, de récupérer une assiette foncière de 2,2 hectares au niveau du front maritime de la commune de Bordj El Bahri. Concernant le fichier national du logement, la même source a fait état de quatre cas signalés positifs. Il s'agit de deux postulants avérés inscrits au programme AADL, un autre possédant un logement et un quatrième ayant bénéficié

d'une aide de l'Etat. Signalements que l'opération, qui a débuté très tôt le matin, s'est déroulée dans des conditions tout à fait ordinaires. Aucun incident n'est venu entacher le bon déroulement de l'opération, qui a nécessité la réquisition par la wilaya d'Alger d'un nombre important de camions et d'agents. Les bénéficiaires ont occupé leurs nouveaux logements qui, faut-il le souligner, sont pourvus de toutes les commodités. « Ces logements représentent un nouveau départ pour nous. Après avoir passé 20 ans dans une baraque à Coco Plage, nous voilà prêts pour une nouvelle vie », confie un bénéficiaire. Le bidonville de Coco Plage a été érigé durant les années 1990. Plusieurs familles se sont installées dans cette partie du littoral est de la capitale. Les premières baraques avaient été construites aux abords du quartier l'Abattoir. Au fil des années, d'autres baraques se sont greffées au site, qui a doublé de superficie. La dernière rangée de mansardes longe d'un

bout à l'autre le rivage, qui est délimité par un oued hautement pollué, l'oued El Hamiz. Il ne reste entre la mer et les habitations de fortune que quelques mètres. Les vagues frôlent les haies des baraques, les fragilisant continuellement. Les habitants ont longtemps subi le déferlement de la mer qui, pendant la saison hivernale, se déchaîne sur les piales. « Certains de nos enfants sont devenus asthmatiques. D'autres font des allergies à cause de l'humidité. Il nous est arrivé de passer des nuits entières à rafistoler les murs de nos baraques et à colmater les toitures qui devenaient en hiver perméables à l'eau de mer et à la pluie. Maintenant avec ces nouveaux logements, nous pouvons prétendre à une vie plus décente, particulièrement pour nos enfants », raconte un ancien habitant du bidonville, dont la famille a été recasée à Harraga. Rappelons que la première tranche de la quatrième phase de relogement, qui a eu lieu le 5 octobre a permis

de caser 665 familles. 387 autres ont été installées dans des logements décentes au titre de la deuxième tranche, le 10 octobre. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, avait indiqué que la quatrième phase de la 21^e opération de relogement avait été subdivisée en quatre tranches pour reloger 3000 familles sur trois semaines à partir du 5 octobre et jusqu'à la fin du mois. 58 familles qui habitaient au centre de transit Dijon, dans la commune de Bab El Oued, où un incendie s'était déclaré le 29 juillet dernier, seront également relogées durant cette quatrième phase au titre d'un programme d'urgence pour caser 82 familles. Ce programme concernera également le relogement de 21 familles occupant le site de Mercadal, dans la commune de Kouba, ainsi que trois familles qui constituaient un obstacle à la réalisation du projet de réaménagement du siège de la commune de Oued Smar.

K. Saci

BAB EZZOUAR

UNE ÉCOLE PRIMAIRE OUBLIÉE

L'école primaire Ben Saci Abdelkader, dans la commune de Bab Ezzouar, qui a ouvert ses portes il y a plus de deux décennies, accuse aujourd'hui un manque d'entretien et un laisser-aller qui s'intensifie de plus en plus, selon le président de l'Association des parents d'élèves, M. Guehaf. D'après les informations qui nous ont été communiquées, l'établissement scolaire, situé à Soummam, serait dégradé. Tables, chaises, infrastructures sanitaires ainsi que la cour de l'établissement, tous les moyens pour une bonne scolarité sont absents. A l'intérieur des classes, où s'entassent pas moins de 40 élèves, pour les première et deuxième années, le matériel est totalement détérioré. « Nous avons constaté depuis plusieurs années que les tables et les chaises sont cassées », explique notre interlocuteur. Ce dernier affirme également que les estrades sont endommagées. « Tout tombe en ruine dans les classes. C'est inadmissible que nos enfants fassent leur scolarité dans des conditions pareilles, sans oublier les enseignants ». En effet, dans les douze classes de l'établissement, les bureaux ont subi l'effet du temps, des clous sortent des chaises des enseignants. « Comment voulez-vous que ces éducateurs puissent offrir le savoir à 100% », s'indigne-t-il face à la situation. L'Association des parents d'élèves a par ailleurs sollicité le président de l'APC de Bab Ezzouar, car les établissements scolaires dépendent des APC et non du ministère de l'Éducation en matière de fournitures. « Nous nous sommes déplacés à maintes reprises pour rencontrer le P/APC afin qu'il intervienne pour sauver cet établissement scolaire qui a ouvert ses portes il y a presque 30 ans, mais rien n'a été fait et nous ne parvenons toujours pas à le voir », rapporte M. Guehaf. Ce dernier a rencontré le vice-président ainsi que l'adjoint du maire, qui ont promis que des changements seront apportés, mais après deux ans, ces promesses sont restées vaines. La directrice de l'établissement a également envoyé des lettres au P/APC, expliquant les problèmes dont souffre son école. R. Larbi

BARAKI

HAOUCH MIHOUB SOUS HAUTE TENSION

Cette bourgade, perdue et oubliée des autorités compétentes, est aujourd'hui le théâtre de nombreuses bavures. Selon un jeune, le quartier serait devenu une véritable zone de guerre avec des gangs qui se forment et se battent entre eux. Les agressions à l'arme blanche sont devenues monnaie courante. Le banditisme a également fait son entrée avec la casse de maisons. La drogue aussi représente un business juteux pour les trafiquants, qui n'hésitent plus à vendre leur kif sur la route, les passants aujourd'hui ont peur de parler. Selon les informations qui nous ont été rapportées, ces problèmes sont causés par l'absence totale des forces de l'ordre. Le poste de police existe, mais où sont donc passés les policiers ? Notre interlocuteur, qui désire garder l'anonymat, nous explique que les policiers sont tous présents au poste principal de Baraki. « Le poste est là, la plaque indique que c'est un poste de police, mais sans aucune présence d'agents de l'ordre », s'épuise à nous expliquer le jeune homme, qui espère un retour au calme rapidement avant que ces jeunes ne commettent l'irréparable. R. Larbi

Important laboratoire

RECRUTE

Des délégués
à l'information
médicale

Alger, Oran,
Chlef, Batna

Envoyer CV à :
contact@complementaldz.com

Opposition

Avis à tous les notaires, APC des
Ouahdhas, administrations et tiers

Les héritiers de feu Garèche Akli Ben Ahmed déclarent par le présent avis s'opposer, sous peine de poursuites, à toute démarche de quelque nature que soit, portant sur leur propriété dénommée Ilouquam, Tizi Seghouane. Ouahdhas, d'une superficie de 1783 m2 dont 123 m2 bâtis, délimitée dans son ensemble comme suit : Au nord par la propriété des héritiers Derdar Saïd, au sud par la RN 30, à l'ouest par un sentier le séparant de la propriété de Feddoul Akli, à l'est par les propriétés des héritiers Hadjer Boussad et Hadjer Larbi.

Les héritiers de feu Garèche Akli

Importante complexe laitier

Sis à Tizi-Ouzou

Recrute

- Poste 1 :
Directeur de production
- Poste 2 :
Un responsable maintenance

Exigence des postes (1 et 2)

- Avoir travaillé dans le domaine pour le poste 1
- Expérience de plus de 05 ans dans un poste similaire
- Meneur d'hommes et esprit d'initiative

Avantages

- Salaire motivant évolutif
- Possibilité d'hébergement

Envoyez vos candidatures :

Fax : 026 199 670

Email : recrutizi2016@gmail.com

Office des ventes
aux enchères publiques

Maitre Menacer Mamar
et Ali Khoudja Benaïssa

Commissaires priseurs
Cité Chahid Behidj Hocine ex-FICO BT 05
n°58, Caroubier à côté de NetCom
Hussein Dey, Alger
Tél. : 023 75.92.89 - 0772 11.05.63

Vente aux enchères publiques
soumissions cachetées admises

Vente le 31/10 2016 à 9h
à la salle des fêtes
"Souffle Music"

34, rue Benyoucef Khebbab
El Mohamadia, Alger (Pont)

Au profit de : Cabel - SNTA - PAPREX
- ONAT - SOFAPRO - CNCPC

Matériel d'imprimerie, outillage agricole, véhicules, tôles, tours et divers matériels réformés. Voir détails au bureau des commissaires priseurs

ILS MENACENT LA SANTÉ PUBLIQUE À SOUK AHRAS

Des déchets toxiques au centre d'enfouissement technique

● Une importante quantité de cyanure a été acheminée par une SPA spécialisée dans la production des tracteurs implantée dans la wilaya de Constantine.

On ne sait trop pour quelle raison le choix a été porté sur la wilaya de Souk Ahras pour que des déchets extrêmement toxiques, dont une importante quantité de cyanure, soient acheminés, en l'année 2012, au centre d'enfouissement technique (CET) depuis une SPA spécialisée dans la production des tracteurs implantée dans la wilaya de Constantine. Ce dossier fort encombrant pour certains recycleurs de la manne financière à moindre frais fut dévoilé la première fois par des médecins de la capitale de l'Est, qui tirèrent les premiers la sonnette d'alarme quant aux menaces sur la santé des travailleurs, voire la population de la région. Une commission technique dépêchée depuis Alger confirma, la même année, l'existence au CET de Souk-Ahras d'une quantité de 850 tonnes de déchets avérés, d'une grande menace pour la santé publique. Ordre fut donné à l'époque pour que le site soit totalement nettoyé et que les produits en question soient réacheminés



Les CET ont vocation à préserver l'environnement et la santé des citoyens

vers la wilaya d'origine. Quatre années plus tard, des résidus persistent et les employés du centre décident de dénoncer plusieurs anomalies. «Les résidus dont parlent certaines parties optimistes sont estimés à des

quintaux de produits polluants, capables de provoquer avec le temps des épidémies et des maladies incurables, aussi bien pour les 26 travailleurs que compte le centre que pour la population locale», a indiqué l'un

des travailleurs. Ces derniers, qui sont exposés à d'autres risques, parlent également d'autres droits bafoqués et d'hibernation des instances de contrôle locales, à savoir l'ex-directeur de l'inspection du travail, entre autres. «Les moyens de travail et les mesures d'hygiène sont en deçà du niveau requis (...) nous avons un rétrochargeur qui n'est pas opérationnel, des outils de triage des déchets qui laissent à désirer et un hangar de tri réalisé avec une enveloppe budgétaire de 87 millions de dinars pour ne servir que de décor (...) toute réaction de notre part suscite des mesures extrêmes de la part de l'administration», a déploré un cadre du CET.

A. Djafri

LE CET, UNE ZONE DE NON-DROIT

Un groupe de travailleurs, qui a récemment pris attache avec *El Watan*, parle surtout de menaces et de sanctions arbitraires. Le responsable du casier d'enfouissement en est la toute récente victime. Il vient de comparaître devant un conseil de discipline, dont les membres ont été convoqués en un temps record par l'intérimaire du directeur en congé. Ce dernier, qui ne lésine aucunement sur les moyens dissuasifs les moins reconnus du point

de vue légal, n'hésite pas, selon les contestataires, à menacer ses vis-à-vis de mettre à profit ses biceps. D'autres travailleurs ont déclaré avoir essuyé des provocations et des intimidations émanant de ce responsable allant des menaces aux propos injurieux. Ayant probablement eu vent de cette situation, le wali de Souk Ahras vient de décharger l'intérimaire de ses prérogatives et de les transférer au directeur de l'environnement.

A. D.

POSTES FRONTALIERS À EL TARF

Des passagers bloqués pendant 6 jours

● Ces ressortissants n'ont pu obtenir un nouveau titre de passage en douane (TPD), car les 6 mois ne sont pas renouvelables.

Mardi après-midi, nous avons reçu des appels de détresse de passagers de 5 véhicules immobilisés, depuis jeudi, à la frontière algéro-tunisienne dans l'étroite bande de terrain entre les 2 postes frontaliers de Fedj Kahla (El Aïoun, El Kala). Ils ne pouvaient ni entrer en Algérie ni retourner en Tunisie. Hier enfin, les autorités algériennes leur ont permis de rejoindre le territoire national avec un délai pour régulariser la situation de leurs véhicules restés en dépôt. Ils se sont plaints de l'application impromptue, sans avis, d'une loi sur le passage des véhicules étrangers. Ces passagers sont des Franco-Algériens ou Algériens résidant en France, qui sont arrivés par bateau en Algérie et qui ont bénéficié d'un TPD (titre de passage en douane) valable 6 mois pour leurs véhicules immatriculés à l'étranger. Autrefois, les Douanes ne délivraient que des TPD de 3 mois maximum, mais en 2014, sur insistance de certains députés, ce délai a été prolongé dans la loi de finances 2015

contre tout bon sens, nous ont déclaré des douaniers au fait de ces questions. En effet, si on reste dans un pays plus de six mois, c'est qu'on y réside. Cette prolongation aurait ouvert la voie à de nombreux abus. Les résidents à l'étranger doivent par conséquent ressortir du territoire national avant le terme du délai du TPD. Ceux qui nous ont contactés l'ont fait à deux jours de cette date en se rendant en Tunisie plus proche, moins chère et plus pratique qu'un retour en France. Mais au retour, ils n'ont pu obtenir un nouveau TPD, car les 6 mois ne sont pas renouvelables. Les passagers coincés se plaignent précisément de ne pas avoir été mis au courant de cette disposition spéciale. Les douaniers sont formels, «tout le monde le sait depuis janvier 2015, mais il y a eu des cas qui, malgré cela, ont continué de bénéficier de prolongation de complaisance». C'est ce que nous avons pu vérifier de la bouche même d'un des passagers coincés, qui nous a avoué avoir pu obtenir un premier

délai et qu'il pensait pouvoir le faire encore une fois. Les occupants des véhicules, des familles et une femme enceinte, sont entrés le plus normalement du monde le jeudi ou le vendredi, seuls les propriétaires des véhicules sont restés sur place tout ce temps à attendre une solution. Celle qu'ils attendent ne viendra pas, car, nous a-t-on encore confié, un tour de vis vient d'être donné pour l'application stricte de ce texte et les douaniers complaisants se tiennent à carreau. Le problème ne serait pas particulier à El Tarf, nous dit-on encore, on signale des cas semblables à Tébessa. Les propriétaires des véhicules bloqués ont eu beau produire leurs billets de retour en France par bateau, cela n'a pas fait fléchir les Douanes. D'après ce que nous avons pu savoir, la solution pour eux est de revenir prendre leurs véhicules et retourner en France en passant par la Tunisie. Question sans réponse : est-ce que les Douanes tunisiennes ne leur feront pas le même coup au retour ?

Slim Sadki

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Signature de 4 conventions dans la formation professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Il a rencontré les apprentis qui suivent une formation au sein de la société Condor et a assisté à la signature de 4 conventions pour la formation du personnel et l'accueil des stagiaires entre des entreprises de la région. Pour le ministre, ces conventions entre le secteur de la formation professionnelle et ces entreprises industrielles montrent la voie à suivre en matière de développement du partenariat avec le monde économique. «Il faut que la formation soit à la disposition de l'entreprise. Ce partenariat nous permet en tant que secteur d'améliorer le niveau de notre formation et de répondre aux besoins. C'est pourquoi nous insistons sur le développement de l'apprentissage qui permet aux jeunes de trouver rapidement des emplois», dira-t-il. Le ministre s'est rendu dans la commune de Ras El Oued, une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya, dans un des établissements du secteur. Durant cette visite, M. Mebarki a visité aussi une école privée et l'Institut national de formation professionnelle Belazoug Othmane, où il a insisté sur le développement des activités culturelles et sportives pour l'épanouissement des stagiaires. «La wilaya de Bordj Bou Arréridj, qui dispose d'un bassin orienté vers l'industrie électronique, peut abriter un centre dédié à cette spécialité», a indiqué le ministre, qui a annoncé que son secteur doit passer à une étape supérieure en matière de qualité de la formation en créant des centres d'excellence dans ce domaine. Il a cité les projets de structures de ce genre à Rouiba, avec Schneider, pour ce qui est des technologies, avec Algérie Télécom, pour la téléphonie, et à Constantine, pour la mécanique.

A. B.

SÉTIF

Restauration du terrain réplique du stade

Les travaux de rénovation et de réaménagement du terrain réplique du stade 8 Mai 1945 de Sétif sont intégralement achevés, a indiqué dimanche le directeur de l'Office du parc omnisports de la wilaya (OPOW). «Les travaux, dont l'enveloppe est estimée à 70 millions de dinars, sont finalement parachevés ce dimanche à 100 %», a affirmé à l'APS, Tahar Amrio, qualifiant cette réalisation avant même l'expiration des délais contractés d'«exploit». Cette enveloppe accordée, a-t-il précisé, par la DJS, a permis l'achèvement de la pose d'une pelouse synthétique de dernière génération, l'éclairage et l'aménagement extérieur de cette structure annexe du stade 8 Mai 1945, située au centre-ville de Sétif et jouxtant l'université Ferhat Abbès, ce qui offrira, sans doute, aux étudiants et aux jeunes de la capitale des Hauts-Plateaux un espace de qualité pour la pratique sportive. M. Amrio, a également, fait savoir que cette même enceinte sportive, sera confortée par 2 autres terrains répliques en pelouse synthétique, qui avaient nécessité un investissement de 140 millions de dinars puisé du budget de la DJS, dont les travaux avancent à un rythme «très soutenu», et seront réceptionnés d'ici la fin du mois prochain. Le complexe sportif du 8 Mai 1945, cet espace de prédilection des sportifs de toute une région, contribuera à promouvoir la pratique sportive et élargir la base des pratiquants du sport au niveau de la ville, a-t-il poursuivi. La même source a, par ailleurs, fait savoir que cette enceinte a bénéficié récemment d'une opération de restauration, de rénovation et de réaménagement de toutes ses annexes, à l'instar de la piscine olympique, la salle omnisports, et le stade principal «à l'ère de l'ESS», ainsi que les 3 terrains répliques en gazon synthétique.

R. C.

TÉBESSA

Saisie de 72 ballots de friperie

Les éléments de la brigade de lutte contre la contrebande des Douanes algériennes de Tébessa ont réussi, lundi, à saisir 72 ballots de friperie en provenance de la Tunisie, apprend-on d'un communiqué émis par la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tébessa. La quantité de vêtements usés a été saisie à bord d'un fourgon qui se dirigeait vers les wilayas de l'intérieur, lors d'un guet-apens tendu entre les communes de Chéria et Hammamet. Un homme d'une trentaine d'années, qui a réussi à prendre la fuite en abandonnant son véhicule, sera poursuivi pour contrebande, a ajouté notre source.

L. S.

FRONT SOCIAL

200 familles manifestent pour réclamer des logements

● Des familles en colère se sont rassemblées, hier, devant le siège de la wilaya. Elles disent avoir déposé des dossiers en vue d'être relogées depuis les années 1970, mais n'ont obtenu à ce jour aucune réponse.



PHOTO : R. B.

Les familles regroupées non loin du siège de la wilaya

Plus de 200 personnes se sont rassemblées, hier et avant-hier, devant le siège de la wilaya d'Oran pour protester et dénoncer le «retard dans le traitement de leur dossier de logement». Il s'agit, en effet, de personnes ayant déposé des dossiers depuis les années 1970 pour bénéficier de logements sociaux. Selon leur représentant, Guendouzi Fodil, ces derniers «ne savent plus à quel saint se vouer car aucune information ne leur a été communiquée». Un autre protestataire, M. Haddad, nous a fait le récit de leur calvaire : «Nous avons déposé des dossiers au niveau l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) en 1977, puis d'autres en 1985 et 1990. Nous n'avons toujours pas bénéficié d'un logement

alors que nous constatons que beaucoup d'autres ont été relogés. L'agence OPGI de Sidi El Houari nous a orientés vers celle de Gambetta. Ensuite, on nous a signifié que la daïra d'Oran sera notre interlocuteur. Et puis aujourd'hui, nous ne savons plus à qui nous devons nous adresser.» Ce citoyen nous a montré plusieurs lettres envoyées aux services de la wilaya et au wali d'Oran. «Nous n'avons eu aucune réponse. Le ministère de l'Habitat nous a signifié dans une communication que le traitement des dossiers de logement social n'est pas de son ressort. Et, aujourd'hui, nous ne savons plus quoi faire».

Houari, un autre manifestant qui souffre de cécité, venu avec ses amis non-voyants, a ému tout le monde en racontant le nombre de fois qu'il s'est

déplacé d'une administration à une autre. «On se joue de nous. Je suis fatigué et je n'ai pas d'emploi. Je suis handicapé et on s'amuse à m'envoyer d'une administration à une autre alors que des gens en bonne santé, jeunes et habitant des constructions illicites, ont été pris en charge et relogés», regrette notre interlocuteur. Selon M. Haddad, plus de 200 familles sont concernées par ce dossier de logement social. Ces souscripteurs se sont organisés et ont désigné un représentant pour suivre l'évolution des choses. «Je suis leur représentant et tout ce que nous voulons est que le wali se manifeste ou nous fasse une communication pour expliciter notre situation. Nous sommes dans l'expectative depuis 40 ans», conclut M. Guendouz. **R. Benchikh**

SALON DU CHOCOLAT ET DU CAFÉ

PLEIN DE SAVEURS ET DE NOUVEAUTÉS

C'est sous le signe «mantoudj bladi» que se tient la deuxième édition du Salon national du chocolat et du café «Chocaf» qui est, cette année, élargi aux produits de l'artisanat, de la confiserie et la biscuiterie. Selon l'organisatrice de l'entreprise Vision future, cette nouvelle édition, dont le coup d'envoi a été donné dans la matinée d'hier au Centre des conventions d'Oran, regroupe une cinquantaine de professionnels, tous des nationaux, parmi eux des entreprises algéroises spécialisées notamment dans la fabrication et la commercialisation du chocolat, du café, des biscuits et confiserie. Notons que si ce Salon est placé sous le signe du slogan «mantoudj bladi», la confection de certains produits s'est faite cependant à l'aide de matières premières agroalimentaires importées. Jusqu'au 22 octobre, ce Salon donnera lieu à un riche programme de manifestations culturelles, dont les temps forts seront sans doute les défilés de mode de robes conçues en chocolat qui seront animés, pour la première fois, par le jeune couturier diplômé de l'École des beaux-arts d'Alger, Benahmed Guellil, et cela sans compter les concours de pâtisserie et autres produits. **T. K.**

AQUACULTURE

TROIS FERMES OPÉRATIONNELLES

Les trois fermes spécialisées dans l'élevage aquacole, implantées sur le littoral oranais, sont opérationnelles depuis ce mois d'octobre, indique-t-on auprès de la direction de la pêche et de l'aquaculture. Selon le directeur, M. Benkrine, ces trois unités, qui ont été réalisées dans le cadre de la promotion de l'investissement, sont implantées à Cap Falcon (Ain El Turck) et Kristel (Gdyel). Elles sont entrées en production après les phases d'essai qui se sont avérées concluantes. Il s'agit de la production de dorade et de moules, pour celle de Cap Falcon, avec 300 tonnes par an, et de moules, pour celle de Kristel, avec 23 tonnes. D'autre part, selon le directeur, toujours en ce mois d'octobre, une production record a été enregistrée par le secteur de la pêche, notamment pour ce qui est du poisson blanc, la sardine, avec en moyenne une pêche de 90 à 100 tonnes par jour. Cette production a fait chuter les prix à la consommation, à l'exemple de la sardine, qui a été vendue au début du mois entre 200 et 250 DA le kilo. **T. K.**

PORT D'ORAN

Hausse des exportations hors hydrocarbures



PHOTO : AKRAM

Vue sur le port d'Oran

Les exportations hors hydrocarbures, à partir du port d'Oran, ont enregistré une très nette croissance. «Pour le premier semestre de l'année en cours, la valeur des exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran s'est établie à plus de 145 millions d'euros», a déclaré le chef de l'observation du marché et de l'information économique (direction du commerce). Les exportations ont augmenté par rapport à celles enregistrées durant la même période de l'année 2015, qui avaient enregistré une valeur de 22 millions d'euros. Ces exportations ont été effectuées par des opérateurs, privés et publics, ainsi que des sociétés mixtes. Les exportations sont constituées pour l'essentiel de peaux d'ovins et bovins, de gypse, d'acides, de déchets de papier journal, déodorants, de produits chimiques, de fibres hydrophiles, de

dattes, de poissons, fruits et légumes. Ces produits nationaux ont été acheminés vers plusieurs pays arabes, occidentaux, africains et asiatiques, comme le Canada, les USA, la Tunisie, l'Égypte, le Qatar, l'Italie, l'Espagne, le Mozambique. Le même responsable a indiqué que le volume des exportations a connu une importante augmentation grâce aux différentes mesures de facilitation et de soutien aux exportations hors hydrocarbures, comme le couloir vert, priorité de passage au scanner. Dans le but de booster ce créneau, de nouvelles mesures visant à aider les entreprises nationales, publiques et privées, à exporter leurs produits, sont entrées en vigueur. Ces mesures concernent les crédits à taux bonifiés, un appui aux assurances, un guichet unique et le soutien à la chaîne logistique. **Nayla Hammoud**

HAÏ YASMINE 2

LES HABITANTS DE LA CITÉ DES 70 LOGEMENTS INQUIETS

Les habitants de la nouvelle cité des 70 logements, Sotragip, à Hai Yasmine 2, sont confrontés au sérieux problème d'absence de cheminées d'évacuation des gaz brûlés dans les appartements. En effet, leurs représentants nous ont fait part de leur inquiétude à l'approche de l'hiver, qui impose de ce fait l'utilisation de radiateurs à gaz. «Nous avons été surpris de constater que le promoteur n'avait pas prévu ce moyen indispensable pour l'évacuation des gaz toxiques, ce qui constitue un réel danger pour tous les habitants», s'alarment-ils. Devant cette situation, certains ont tenté de raccorder leurs tuyaux d'évacuation à ceux des toilettes. D'autres ont conçu «une brèche dans leur balcon, d'où ils ont introduit une sorte de cheminée d'évacuation». Toutes ces astuces n'ont en fait pas réussi à écarter le danger qui menace ces familles. Aussi, ces dernières interpellent le promoteur pour prendre en charge ce grave problème dans les meilleurs délais et éviter de ce fait un éventuel risque de décès par émanation de gaz toxique. **Hadj Sahraoui**

HORAIRE DES PRIÈRES

Fajr	05h41
Dohr	12h48
Asr	15h56
Maghreb	18h27
Icha	19h45

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية أدرار - مديرية البيئة

قرار رقم: 1645 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول موجز التأثير على البيئة لمشروع إنجاز مستودع المواد الكيميائية

لفائدة شركة BAROID لخدمات الآبار BASP

إن والي ولاية أدرار:

- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 أبريل 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد المعدل.
- بمقتضى القانون رقم 19/01 المؤرخ في 12 ديسمبر 2001 المتعلق بتسيير النفايات ومراقبتها وإزالتها.
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتضمن حماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 20/04 المؤرخ في 25 ديسمبر 2004 المتعلق بالوقاية من المخاطر الكبرى وتسيير الكوارث في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 12/05 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 والمتضمن تعيين السيد: ليماني مصطفى واليا لولاية أدرار.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 79/90 المؤرخ في 27 فبراير 1990 المتضمن تنظيم نقل المواد الخطرة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 184/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 ينظم إصدار الضجيج.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 451/03 المؤرخ في 27 أكتوبر 1996 المتضمن إحداث مديريات البيئة للولاية المعدل والمتمم.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 60/96 المؤرخ في 01 ديسمبر 2003 المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 19-10 المؤرخ في 12 جانفي 2010 المحدد لقواعد الأمن المطبقة على النشاطات المتصلة بالمواد والمنتجات الكيميائية الخطرة وأوعية الغاز المضغوطة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 138/06 المؤرخ في 15 أبريل 2006 بضبط إنبعاث الغاز والبخار والدخان، الجزيئات السائلة أو الصلبة في الجو وكذلك شروط التي تنطبق عليها المراقبة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المؤرخ في 2006.05.31 الذي يضبط التنظيم المطبق على المؤسسات المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 144/07 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 145/07 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد مجال تطبيق، ومحتوى كفايات المصادقة على دراسة و موجز التأثير على البيئة.
- إنهاء على القرار الولائي رقم 1849 المؤرخ 14 ديسمبر 2015 المتضمن تعيين مندوبي التحقيق للمشاريع المصنفة لسنة 2016.
- بناء على الإتفاقية المبرمة ما بين شركة توات الوسطى وشركة BAROID الجزائر للخدمات الآبار BASP تحت رقم 037 المؤرخ في 01 ماي 2015.
- بناء على موجز التأثير على البيئة الخاص بمشروع إنجاز مستودع المواد الكيميائية لفائدة شركة BASP الواقع بالمنطقة الصناعية لبلدية أدرار والمنجز من طرف مكتب الدراسات IDDER MOHAMED.
- بناء على رخصة الإقتناء المواد والمنتجات الكيميائية الخطرة والأوعية الغاز رقم 2018 المؤرخ في 27 جويلية 2015.
- بناء على الإرسال رقم 350 المؤرخ في 26 أبريل 2016 عن مديرية البيئة المتعلق بالأخذ بعين الإعتبار الموجز التأثير في البيئة الخاص بالمشروع.
- بإقتراح من / مدير البيئة يقرر:
- المادة 01:** يشرع في فتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لمشروع إنجاز مستودع المواد الكيميائية لفائدة شركة BAROID الجزائر لخدمات الآبار BASP.
- المادة 02:** يعين السيد طرباقو علي، رئيس مقاطعة الأشغال العمومية لدائرة أدرار كمندوب محقق يتولى خلال مدة التحقيق دراسة الوثائق المتعلقة بالمشروع.
- المادة 03:** يجري هذا التحقيق بمقر بلدية أدرار لمدة خمسة عشرة (15) يوما ابتداء من تعليق هذا القرار حيث يفتح سجل خاص مرقم ومؤشر عليه يوضع تحت تصرف المواطنين بمقر بلدية أدرار لتدوين جميع الملاحظات حول حجم التأثيرات السلبية والإيجابية التي تنجم عن هذا المشروع.
- المادة 04:** ينشر قرار التحقيق في جردتين يوميتين وطنيتين مع تحمل صاحب المشروع مصاريف النشر، كما يعلق هذا القرار في مقر بلدية أدرار وذلك قبل خمسة عشرة (15) يوما على الأقل من الشروع في التحقيق العمومي.
- المادة 05:** يحضر المحافظ المحقق عند نهاية التحقيق محضرا يحتوي على تفاصيل تحقيقاته والمعلومات التكميلية التي جمعها تم إرساله إلى السيد والي (مدير البيئة).
- المادة 06:** لا يعد هذا القرار بمثابة رخصة إستغلال لمشروع إنجاز مستودع مواد كيميائية لفائدة شركة BAROID الجزائر للخدمات الآبار BASP.
- المادة 07:** يكلف السادة: الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، عميد الشرطة رئيس أمن الولاية، قائد مجموعة الإقليمية للترك الوطني، مدير الحماية المدنية، مدير الطاقم، مدير الموارد المائية، مدير مصالح الفلاحية، مدير التعمير والهندسة المعمارية و البناء مدير التجارة، مدير السياحة والصناعة التقليدية، مدير الصناعة والمناجم، رئيس دائرة أدرار ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية أدرار كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.



SPA PHARMA-INVEST PRODUCTION

Filiale Pharma-Invest / SPA

Production de produits pharmaceutiques
au capital de 2 000 000 DA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°03/2016

Lot travaux de génie civil
Bâtiment des utilités axes 29-34

Pharma Invest Production Spa lance un appel d'offres national pour la réalisation des travaux de génie civil du bâtiment des utilités «Axe 29 à 34» de son projet de construction d'une unité pharmaceutique au niveau de la daïra d'El Eulma (wilaya de Sétif).

Le présent avis s'adresse aux entreprises qualifiées pour ce type de travaux et disposant des capacités et des ressources nécessaires pour l'exécution des travaux prévus dans le cahier des charges.

Ces entreprises devront :

- Disposer d'une expérience minimale d'au moins cinq (05) années d'activité dans la construction des bâtiments industriels.

- Disposer d'une qualification égale ou supérieure à «03».

- Disposer et justifier d'un personnel d'encadrement pluridisciplinaire et permanent

- Avoir des références professionnelles prouvées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.

Les entreprises intéressées peuvent contre le paiement en espèces de trois mille (3000 00 DA) retirer le cahier des charges dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux à l'adresse ci-dessous :

SPA- PHARMA INVEST PRODUCTION

Cité Houari Boumediène, El Eulma

Tél. : 036 477 128

Les offres «technique et financière» comprenant les documents exigés par le cahier des charges doivent être mises dans des enveloppes séparées et identifiées :

- Offre technique
- Offre financière

Puis introduites dans une enveloppe principale scellée. Cette enveloppe principale devra être anonyme et ne comporter que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national n°03/2016

«A ne pas ouvrir»

Les offres doivent être cautionnées pour un montant égal à 1% du montant de la soumission exprimée en toutes taxes comprises. Cette caution est libérée de plein droit dans les 35 jours qui suivront la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les organes de presse nationaux.

Les offres devront être déposées auprès de

M. Le directeur technique de la Société par actions Pharma Invest Production.

Pour toute information d'ordre technique, veuillez contacter l'ingénieur chargé du suivi des travaux au numéro suivant : 0668 363 755

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 27.10.2016 à 12h00, toute offre dépassant le délai de dépôt sera rejetée.

L'ouverture des plis se fera le 27.10.2016 à 14h00, au siège de Pharma Invest Production, cité Houari Boumediène, El Eulma en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Groupe privé

Secteur d'activité : Constructions bâtiments, promotions immobilières, location d'engins, équipements et matériaux de construction.

Région : Constantine

Recrute

Responsables centraux :

- ✓ Responsable central des projets.
- ✓ Responsable génie civil
- ✓ Responsable achats & logistique
- ✓ Responsable marketing & commercial
- ✓ Responsable finances et comptabilité
- ✓ Responsable administration & RH.

Collaborateurs/conseillers :

- ✓ Chargé du développement
- ✓ Chargé du juridique & contentieux
- ✓ Responsable QHSE
- ✓ Responsable du contrôle de gestion/report
- ✓ Responsable système d'information et gestion informatique

Profil

- Niveau d'études : Diplôme universitaire dans un domaine connexe : Bac + 05 ans minimum
- Années d'expérience : + de 5 ans.

Compétences et capacités

- ✓ Compétences managériales
- ✓ Connaissance des principes de gestion propres au domaine du BTPH et de la promotion immobilière
- ✓ Connaissances et maîtrise connexes au poste.

Transmettre CV à : ivpmerecrute@gmail.com

Tél. : 038.882.860

TURBULENCES DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT À TIZI OUZOU

Des entrepreneurs ferment l'OPGI

● Des entreprises de réalisation sont au bord de l'asphyxie financière. Des protestations ont lieu devant le siège de l'OPGI.



Les retards dans la livraison des logements vont s'accumuler.

Des dizaines de chefs d'entreprise du secteur du bâtiment ont procédé avant-hier à la fermeture du siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tizi Ouzou. Un rassemblement se tient en permanence devant l'édifice afin de dénoncer «les mesures coercitives prises à l'encontre de certaines entreprises et protester contre les retards dans le paiement des situations», résume Rachid Hamadane, représentant et porte-parole du collectif des entreprises chargées de la réalisation du programme de logements OPGI. Selon lui, «les situations financières de plusieurs d'entre

nous n'ont pas été réglées depuis des mois», expliquant que pour certains, le dernier paiement remonte au mois de juillet dernier. Il s'agit «d'une asphyxie des entreprises qui ne peuvent respecter leurs engagements, encore moins payer leurs ouvriers et leurs fournisseurs», dira-t-il. A cela viennent s'ajouter d'autres aléas auxquels font face les entreprises, explique notre interlocuteur. Il ajoutera, en outre, que «la situation actuelle du marché des matériaux de construction connaît une flambée des prix qui pénalise les entreprises de réalisation». Pour ne citer que le ciment, son prix a doublé sur le marché

et devient presque inaccessible, souligne-t-on. Le représentant du collectif affirme par ailleurs que face à cela, «le directeur de l'OPGI préfère prendre des mesures de coercition envers les entreprises qui accusent des retards et occulte toute forme de crise qui peut impacter l'activité dans les chantiers. Nous l'invitons à veiller d'abord à assurer les conditions de travail aux entreprises et à régler les situations contractuelles avant de s'attaquer directement à son propre outil de travail qui est l'entreprise, avec des pénalités et la résiliation», dira-t-il. Les entrepreneurs ont d'ailleurs réclamé le départ du respon-

sable de l'OPGI de Tizi Ouzou, qu'ils accusent de «pénaliser les entreprises». Dans une lettre ouverte adressée au wali et rendue publique, les protestataires ont signalé que leur mouvement est «illimité». Ils menacent par ailleurs de poursuivre leur action mardi prochain devant le siège de l'OPGI «en compagnie de tous leurs ouvriers, jusqu'à la satisfaction des doléances». Nous n'avons cependant pas pu avoir la version du directeur sur les accusations des grévistes. Le responsable était «absent de son bureau et il est seul habilité à recevoir la presse», nous dit-on.

Tassadit Ch.

Séminaire sur l'autisme

Un séminaire sur l'autisme aura lieu demain et après-demain au siège de l'APW de Tizi Ouzou. Cette rencontre de deux jours est organisée par l'Association des handicapés et leurs amis (AHLA) de Bouzeguène, ainsi que l'Association des émigrés de cette région installés en Europe (Bouzeguène-Europe). Pour les organisateurs, cette rencontre est attendue pour «conclure le cycle de formations qui s'est déroulé au printemps dernier à Bouzeguène». Des communications seront présentées par cinq intervenants, spécialistes des pathologies liées à l'autisme. Ainsi, Florence Valade, directrice de l'école française Ulysse, qui prend en charge les enfants autistes, Sophie Gandillot, psychologue clinicienne, Ulrik Helweg, orthophoniste, Nora Bouaziz et Taïeb Ferradj, pédopsychiatres, présenteront des communications sur «l'intégration scolaire des enfants autistes, le développement psychologique de l'enfant et les bilans psychologiques dans l'autisme, le bilan orthophonique de l'enfant autiste, et l'examen psychiatrique de l'enfant». Pour sa part, Dr Ferradj organisera une session spéciale sur «les troubles envahissants du développement et leur repérage à l'école pour les médecins scolaires». En Algérie, selon les spécialistes, environ 80 000 enfants sont atteints de troubles autistiques. L'hôpital psychiatrique Fernane de Oued Aïssi prend en charge près de 1500 autistes des wilayas de Tizi Ouzou et des régions voisines, comme Bouïra, Boumerdès et Béjaïa. S. Y.

Le flou persiste à la Casnos

La hausse du montant des cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos) de Tizi Ouzou n'a pas fini de créer la confusion. Le collectif des associations professionnelles de la wilaya a déjà protesté contre cette décision et prévoit de nouvelles actions dans les prochains jours. Le recours à la rue n'est pas écarté pour dénoncer une hausse jugée «contraire à la loi», mais aussi contre les «pressions» exercées par la direction locale de la Casnos. Selon un représentant du collectif et aussi membre du collectif d'appui à la microentreprise (CAME), «des actions en justice ont déjà été entamées à l'encontre des cotisants n'ayant pas voulu se conformer à payer le nouveau montant exigé de 64 800 DA». Il ajoute que les cotisants «ne bénéficient même pas de mise à jour s'ils ne paient pas le complément étant donné que certains se sont acquittés du minimum fixé à 32 400 DA comme ils avaient l'habitude de payer». Un autre représentant du collectif rappelle : «Dans d'autres wilayas du

pays, aucune hausse n'a été exigée.» Il ajoute que «désormais nous revendiquons en plus de la réparation, une commission d'enquête pour faire la lumière sur cette affaire». Interrogé par nos soins, Mourad Sedkaoui, sous-directeur du recouvrement et du contentieux à la Casnos de Tizi Ouzou soutient que «le cotisant peut toujours payer le minimum de 32 400 DA, sauf qu'un redressement n'est pas écarté». M. Sedkaoui affirmera d'ailleurs que les contrôleurs sont sur le terrain afin de vérifier et définir les montants, puis exiger des redressements éventuellement. Il ajoute que près de 7 000 cotisants n'ayant pas payé même après la fin du délai d'un mois accordé, sont touchés par des actions contentieuses. La disparité dans le paiement des cotisations entre Tizi Ouzou et les autres wilayas n'est qu'une question d'exécution de la note de la direction générale «ailleurs le contrôle se fera a posteriori et concernera pratiquement tous les cotisants», a expliqué le responsable de la Casnos.

Tassadit Ch.

OUADHIAS

Des fosses septiques au centre-ville

Des centaines d'habitations au niveau du chef-lieu communal de Ouadhias, au sud de Tizi Ouzou, ont recours à l'usage des fosses septiques pour évacuer les eaux usées. Bien que situées dans le centre urbain, elles ne sont pas reliées au réseau d'assainissement et les habitants se débrouillent comme ils peuvent. Le P/APC des Ouadhias, Youcef Akir, reconnaît : «Le point noir de notre commune, notamment au chef-lieu, est effectivement le problème de l'assainissement. Nous avons enregistré près de 30 % des bâtisses du centre-ville ont recours à l'usage de fosses septiques. Nous avons sollicité la direction de l'hydraulique, mais à ce jour rien ne nous a été inscrit.» En outre, le projet de station d'épuration et d'ovioide est renvoyé aux calendes grecques. Le talweg de Ouadhias, réceptacle des eaux usées et qui traverse toute la ville incommode les riverains, notamment en été avec les odeurs pestilentielles. A ce sujet, M. Akir indiquera que, selon ses informations, ces projets sont gelés. «Nous avons demandé audience au ministre des Ressources en eau pour justement discuter de ce projet et nous attendons», dit-il. La commune n'arrive toujours pas à assurer un ramassage efficace des ordures ménagères. L'acquisition de deux nouvelles benne tasseuses n'a pas amélioré la situation puisque l'APC bute sur le manque de chauffeurs.

Hocine Aït Iddir

BOUMERDÈS

Retard dans le versement des aides du FNPOS

Le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) de Boumerdès met beaucoup de retard pour verser l'aide de 500 000 dinars aux salariés affiliés à la CNAS et aux retraités pour l'acquisition d'un appartement neuf de type LSP/LAP ou la construction d'un logement rural. Le constat a été fait par les demandeurs de cette aide. Ainsi, sur les 800 demandes déposées en 2015, moins d'une centaine uniquement ont été approuvées par la commission nationale. Néanmoins, à ce jour, seulement une soixantaine de personnes ont bénéficié de l'aide, a-t-on appris. «Cela fait quatre ans que j'ai déposé mon dossier. Je remplis toutes les conditions, mais l'aide n'est toujours pas versée au promoteur. A chaque fois que je viens réclamer, on me demande de patienter», dira Mohamed, qui occupe un logement socio-participatif à Tidjelabine. L'établissement de la liste des bénéficiaires se fait d'abord par une commission de wilaya, qui se réunit une ou deux fois par an avant de la transmettre à la commission nationale pour l'examen des recours et son approbation. La liste sera envoyée ensuite à la direction régionale de Tizi Ouzou, qui se charge de verser l'aide aux concernés. Un long parcours parsemé de blocages et de lourdeurs bureaucratiques. Les demandeurs doivent avoir cotisé durant trois ans ou plus à la CNAS et disposer d'un contrat de travail indéterminé. Il est à noter enfin que même le programme des 934 logements lancé par la FNPOS au niveau de la wilaya connaît des retards considérables dans sa réalisation.

R. K.

Les tarifs des transports en hausse

Les prix pratiqués par les transporteurs de voyageurs assurant la ligne Boumerdès-Tizi Ouzou ont été augmentés ces derniers jours de 30 % sans l'aval de la direction des transports. Les voyageurs payent désormais 100 DA, alors que ce montant était fixé au début de l'année à 70 DA après la hausse des prix des carburants du début de l'année. En l'absence des autorités, ce sont les voyageurs eux-mêmes qui tentent de se faire justice en dénonçant ces augmentations «illégalles et injustifiées». Des rixes entre les receveurs et les voyageurs se produisent régulièrement. «Vous voulez faire fortune sur notre dos. Je n'accepterai jamais cela et je paierai le prix fixé par la direction des transports, pas plus», s'est écrié un voyageur avant-hier à la figure d'un receveur aux Issers. Le premier est allé jusqu'à se plaindre auprès des policiers qui régulent la circulation au niveau des arrêts de bus. Mais les policiers n'ont rien pu faire, arguant que seule la direction des transports peut régler le problème en infligeant des sanctions contre les transporteurs véreux en vue de les rappeler à l'ordre.

R. K.

El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

BOUIRA

une seule adresse...
Cité Draâ El Bordj, 280 logements.
Bat 5, 2e étage, Bouira.
Tel/Fax : 026.93.67.68



RÉGIONS

LORS DE SON PREMIER CONSEIL DE WILAYA À CONSTANTINE

Le wali fustige les EPIC et la direction de l'environnement

● Le premier responsable de la wilaya s'est déjà fait une idée sur le laisser-aller des responsables locaux et la dégradation du cadre de vie.

Pour son premier conseil de wilaya, tenu mardi au niveau de son cabinet, le nouveau wali de Constantine Kamel Abbas a préféré accorder la priorité aux dossiers de différents projets et missions des communes, à l'instar de l'éclairage public, de la collecte des déchets ménagers, de l'aménagement des espaces verts, des routes et autres. Lors de cette réunion qui se voulait une sorte de prise de contact entre le chef de l'exécutif et les responsables locaux, un débat a été animé au sujet de l'état et la gestion des entreprises communales et celles de la wilaya. Une rencontre qui n'était pas différentes de toutes celles tenues auparavant avec l'ex-wali, où toutes les justifications concernant les dysfonctionnements constatés dans plusieurs secteurs ont été avancées par les responsables présents. Le wali, qui semble déterminé à mettre fin à plusieurs problèmes, n'était pas du tout convaincu par les interventions des différents responsables qui donnaient l'air de déjà dit et raconté. Insatisfait, il a estimé qu'il reste beaucoup de choses à faire, pratiquement sur tous les plans, dans la wilaya de Constantine. Kamel Abbas a soulevé le manque de l'éclairage public, qui se pose un peu partout, le manque d'entretien des espaces verts qui ne répondent guère aux exigences de la population, sans oublier l'état



dégradé des routes. «Lors de ma courte visite dans la commune de Constantine, j'ai remarqué que les routes, particulièrement à El Mansourah, sont défoncées et qui nécessitent une opération d'aménagement. L'éclairage public aussi est défectueux dans certains endroits», a-t-il déclaré et d'ajouter que la ville de Ali Mendjeli semble désertée. «Il y a un manque d'espaces verts à Ali Mendjeli, où tout est en jachère. En plus, j'avais l'impression qu'il n'y a aucun programme de collecte qui s'effectue là bas. J'ai vu des dépotoirs en plein air», a-t-il dit avec étonnement. Malgré leurs tentatives de présenter des explications à

cette situation déplorable, aucun des intervenants, aucun n'a pas donné quelque chose de solide et de plus convaincant. Tout le monde évoquait le manque de moyens, pourtant certains travaux ne nécessitent pas des budgets énormes pour les réaliser, selon le wali. Le premier responsable de la wilaya n'a pas été tendre avec les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) dont la gestion est vivement critiquée. Ce qu'on ne peut d'ailleurs pas cacher, vu les résultats catastrophiques constatés sur le terrain. Les responsables de ces EPIC ont été sommés de s'engager pleinement pour éviter le

recours aux entreprises privées.

UNE GESTION DÉPLORABLE

Abordant le volet de la gestion de la collecte des déchets ménagers, Kamel Abbas a demandé à toutes les directions concernées, y compris celle de l'environnement, de s'impliquer et d'organiser des programmes de collecte. Il a même haussé le ton et fustigé la directrice de l'environnement lorsque cette dernière a déclaré qu'elle n'a pas assez de moyens. «Ne justifiez pas la mauvaise gestion par le manque de moyens. Faites des bilans, mais raisonnablement, et nous allons vous aider», a-t-il déclaré et de s'adresser à Mme Abba Belhocine en ces termes : «Si vous êtes incapable d'assurer vos tâches, remettez les clefs de la direction et je vais saisir le ministère.» À propos des achats du matériel de collecte, le wali a demandé de contacter directement les fournisseurs afin d'accélérer les procédures et éviter les problèmes survenus par le passé.

Yousra Salem

CONTACT DIRECT AVEC LE WALI

Longtemps mis aux oubliettes, le site internet de la wilaya de Constantine vient d'être réactivé à la faveur de l'entrée en scène du nouveau wali, Kamel Abbas. Dans un avis destiné aux citoyens, le chef de l'exécutif invite, en effet, les habitants de la wilaya à lui adresser leurs doléances à travers le site :

www.wilayadeconstantine.org dans le but, est-il écrit, «de faciliter le contact et la communication avec le premier responsable de la wilaya». Les citoyens peuvent envoyer des fiches de renseignement disponibles sur le site, en cliquant sur le lien : «contacter Monsieur le wali».

R. C.

UN CHEF DE DAÏRA ET UNE AVOCATE PARMIS LES CONTREVENANTS

Démolition d'une vingtaine de constructions illicites

● Il s'agit de la troisième opération dans la ville de Constantine, après celles de Boussouf et d'El Menia.

Une grande opération de démolition des constructions illicites a été menée, dans l'après-midi d'hier, par les services de la commune de Constantine. Ces constructions, dont le nombre dépasse la vingtaine, se trouvent à la cité Khaznadar, connue aussi sous le nom de Mazia, à proximité du château d'eau et non loin de l'université des Frères Mentouri. Parmi les gens qui ont fait l'objet de cette opération de destruction dans la ville de Constantine, on retrouve une avocate ayant

construit un mur de soutènement sans autorisation des services de la commune et un chef de daïra qui a réalisé une bâtisse de trois étages, affirme à El Watan Hachemi Maarouf, vice-président de l'APC de Constantine, chargé de l'urbanisme.

Comme quoi, en ces temps de décadence, ce sont souvent les cadres et les responsables censés défendre la loi qui la piétinent. D'après le même responsable, ces constructions ne sont pas achevées et la majorité se trouve encore en état de plateforme. Pour

rappel, il s'agit là de la troisième et grande opération de démolition de constructions illicites. Il y a près de dix jours, les engins de la commune ont ciblé des constructions à El Menia et avant cela, l'opération avait touché d'autres bâtisses sur les hauteurs de Boussouf. L'offensive de la commune, même si elle intervient en retard, compte tenu des centaines de constructions illicites érigées impunément ces dernières années, est salutaire dans la mesure où elle peut avoir un effet dissuasif.

Y. S.

UN ENFANT MEURT ÉCRASÉ PAR UN BUS À SKIKDA LA CITÉ DES ALLÉES EN ÉBULLITION



M. Ghazal, âgé de sept ans a été écrasé, mardi en fin de journée, par un bus du transport intercommunal, au moment où il s'appretait à traverser la rue pour rentrer chez lui, à la cité des Allées du 20 Août 1955 dans la ville de Skikda. Des témoins oculaires rapportaient, hier, que le corps de l'enfant, après avoir été percuté, a été traîné sur plusieurs mètres. «Ce sont les cris des passants qui ont attiré l'attention du conducteur, qui a finalement freiné, mais il était déjà trop tard», raconte un des voisins de la victime. Aussitôt après, des dizaines de jeunes du quartier, la colère aidant, ont dressé des barricades sur la route menant de leur cité à la gare routière, limitrophe des lieux. Des pneus usagés ont également été brûlés. Selon les habitants, les jeunes ont tenu ainsi à dénoncer les dangers qui guettent les habitants de cette immense cité-dortoir, vu le nombre impressionnant de bus qui passent quotidiennement par ces lieux. Effectivement, et chrono en main, on a comptabilisé, hier, une moyenne de quatre bus par minute qui traversent cette cité dans les deux sens. Et lorsqu'on relève que la chaussée de cette cité ne dépasse même pas les 4 mètres de largeur, on comprend alors le marasme des habitants. Le choc provoqué par la mort tragique de cet ange, et en plus d'une immense compassion de toute une population, est venu, une fois encore, réveiller de vieux démons. «Il est inconcevable qu'une ville de la trempe de Skikda continue d'être desservie par cette hideuse gare routière située presque au centre-ville. Tout le trafic desservant El Harrouche et tout le massif de Collo passe par notre cité avant d'arpenter d'autres cités populaires de la ville. Ici, on a l'impression de vivre au milieu d'une autoroute tellement le nombre des véhicules est impressionnant. Nous trouvons que c'est criminel. Cela fait plus de 6 ans qu'on nous parle d'une nouvelle gare routière qui ne voit toujours pas le jour», témoignent les habitants des Allées. D'autres, des jeunes surtout, insistent sur l'utilisation d'une aire de jeux de la cité comme enceinte qui abrite un semblant de foire commerciale. «Il y a une dizaine de jours, on a chassé nos enfants de cette aire de jeux pour y installer cette immense tente qui n'a fait qu'amplifier le trafic routier déjà trop chargé», rapportent des jeunes en colère. La nouvelle du décès du petit Ghazal a poussé les parents des élèves de l'école Emir Abdelkader, où la victime suivait ses cours en deuxième année primaire, à venir en force attendre leurs gosses à 11h. «Oui, là on a vraiment peur pour nos gosses», déclare un parent. À la sortie des classes, les camarades de Ghazal étaient presque tous en pleurs et à chacun d'évoquer la victime à sa façon. «Même la maîtresse a pleuré ce matin», disait une fillette à sa mère. Puisse ce drame titiller enfin les responsables locaux, quant aux dangers réels qui guettent les habitants de cette cité et leurs enfants.

K. O.

BISKRA 18 SUBSAHARIENS ARRÊTÉS POUR CONTREFAÇON

Agissant sur informations révélant qu'un homme s'adonnerait à la propagation de faux billets de banque à la cité El Course dans la zone ouest de la ville de Biskra, la brigade mobile de la PJ de la sûreté nationale est intervenue, mardi dernier, pour arrêter le suspect, un Saharien âgé de 40 ans, en possession de faux billets en dinars et en devises, a-t-on appris. Dans sa chambre d'hôtel au centre-ville, les enquêteurs ont retrouvé des liasses de papier, du matériel et des produits chimiques utilisés pour fabriquer de la fausse monnaie. Les mêmes services ont arrêté 17 autres Subsahariens impliqués. Accusés de «contrefaçon de billets de banque», de «immigration clandestine», de «résidence illégale» et de «possession de drogue» pour deux d'entre eux, les mis en cause ont fait l'objet de dossiers pénaux. Ils seront incessamment présentés devant la justice.

H. M.

RÉGIONS

AFFAIRE KNAUFF (ENTREPRISE ALLEMANDE
IMPLANTÉE À ORAN)5 cadres condamnés
à des peines de prison

● Le représentant de la société allemande Knauff a été condamné à deux ans de prison ferme pour corruption. Quatre membres du conseil d'administration ont écopé d'une année de prison ferme chacun pour le même chef d'inculpation.



PHOTO: DR

Mis en délibération depuis trois semaines, le verdict est enfin tombé dans l'affaire Knauff. Cinq mis en cause avaient comparu devant le pôle judiciaire d'Oran, à la fin du mois de septembre, pour répondre des griefs d'«entrave à la législation des changes», «fuite de capitaux» et «corruption». Hier, ils ont été relaxés pour les deux premiers griefs et condamnés pour le troisième chef d'inculpation. Deux ans de prison ferme ont été retenus contre le représentant de cette société, alors que les quatre autres, représentants du conseil d'administration, ont écopé chacun d'une année de prison ferme. Selon les faits, l'affaire a démarré suite à une commission rogatoire allemande. Le mis en cause, qui a représenté Knauff, un Algérien installé depuis un moment en Allemagne, aurait

reçu sur son compte des sommes colossales de 230 000 euros et plus. Cité à la barre, il se défendra en expliquant qu'il n'a fait qu'un travail qui lui a été confié et contre lequel il a perçu un salaire. Pour leur part, les cadres, chacun à son tour, ont expliqué à l'audience la procédure de cession d'une entreprise publique à un opérateur étranger. Même en temps membres du conseil d'administration de l'entreprise mère, la décision ne leur revient pas. C'est le CPE (Conseil de participation des entreprises) présidé par le chef du gouvernement (ou le Premier ministre) qui prend ce type de décision. Des explications qui seront à la base de la défense de ces derniers. Le procureur avait requis, rappelons-le, sept ans de prison ferme contre les cinq prévenus.

S. Moncef

TIARET

15 manifestants sous contrôle judiciaire

Quinze personnes ont été mises sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur près le tribunal de Frenda, hier, pour «attroupement et troubles à l'ordre public». Les mis en cause, des habitants du douar El Klib, relevant de la commune de Aïn Hedid, ont procédé, lundi, au blocage de la RN14 durant de longues heures sur le tronçon entre Aïn Hedid et Frenda, causant de gros désagréments aux nombreux usagers de la route. Les autorités

locales, dont le chef de daïra de Frenda et le maire, ainsi que les gendarmes, ont tenté de raisonner les manifestants, en vain. Pour dégager la voie, il a été fait appel aux forces antiémeutes de la gendarmerie, qui ont procédé à la réouverture de la circulation, non sans l'interpellation de personnes présentées devant la justice. Pour rappel, le mouvement de protestation a été déclenché par la population de Klib pour faire pression sur les élus quant

à un éventuel aménagement de la voie d'accès reliant leur patelin au chef-lieu de commune, Aïn Hedid, 75 km à l'ouest de Tiaret, et argué d'un manque d'enseignants à l'école primaire. Des revendications pour lesquelles ils avaient exigé la présence du chef de l'exécutif. S'agissant de la dégradation de la voie d'accès El Klib-Aïn Hedid, une source responsable a déclaré qu'une opération sur PCD est inscrite et est au stade de formalisation.

A. F.

CHLEF

Vaste opération policière contre la délinquance

Munis d'appareils modernes comportant les données sur les auteurs présumés d'actes criminels, les éléments des sûretés urbaines et de la sûreté de wilaya ont effectué, lundi, une vaste opération de recherche dans les points noirs du chef-lieu de wilaya. L'intervention a permis le contrôle de 160 personnes, 46 véhicules et 120 motos de tous types, dont 102 ont fait l'objet de contraventions pour défaut de documents de circulation et de

casque. De même, il a été procédé à l'arrestation de 15 personnes recherchées par la justice, la police et l'institution militaire, ainsi que trois dealers et deux délinquants en possession d'armes blanches. Pour la sûreté de wilaya, il s'agit d'une action préventive et dissuasive en zones urbaines afin d'éradiquer la criminalité sous toutes ses formes, dont les agressions physiques, les vols et la consommation de stupéfiants.

A. Yechkour

BÉCHAR

Une journée
de réception du public
mouvementée

La journée consacrée habituellement à la réception du public par les administrations locales, le mardi, n'a pas été calme, hier, mais mouvementée à Béchar. En particulier celle organisée par les services de l'administration de la wilaya, qui a relégué au second plan les autres visiteurs ainsi que leurs préoccupations. Le siège a été envahi, dès les premières heures de la matinée, par des dizaines de protestataires, qui ont pris d'assaut les grilles du siège de l'administration pour revendiquer, avec des mots d'ordre lancés bruyamment, l'attribution de lots de terrains à bâtir à usage d'habitation individuelle, gelée depuis 2012, année de la dernière distribution. Ce sont les mêmes manifestants de Béchar Djedid, qui sont sortis la semaine dernière dans les rues pour récidiver, hier, les mêmes revendications, mais cette fois à l'intérieur de l'enceinte de la wilaya, encadrés par des policiers. Le mouvement de contestation s'est achevé pacifiquement et plusieurs protestataires ont été reçus par le premier responsable de la wilaya, qui leur a assuré, croit-on savoir, que l'opération concernant l'étude technique du site servant à abriter les lotissements à distribuer se poursuit toujours et n'a pas été achevée par le bureau d'études de la wilaya. L'opération sera achevée au début de l'année prochaine. Selon un élu communal, c'est un véritable casse-tête pour les autorités en charge de cette opération, dans la mesure où le nombre de parcelles loties sont évaluées entre 2700 à 2800, alors que les besoins exprimés par les demandes assainies à ce jour se chiffrent à 20 000 demandes de lots de terrain.

M. Nadjah

NOUVELLES DE MOSTAGANEM

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE VÉHICULES

Un réseau de trafic de voitures composé de cinq personnes a été démantelé au cours de cette semaine par les éléments de la Gendarmerie nationale de la daïra de Achaacha, située à l'extrême est de la wilaya, qui ont pu récupérer une voiture volée à l'état neuf, a-t-on appris de source sécuritaire. L'arrestation d'un individu, au volant d'une Renault Logan volée, a permis d'arrêter ses quatre complices, qui faisaient partie de ce réseau de trafic de véhicules qui opérait au niveau national, précise-t-on. Le mode opérationnel du réseau consiste à maquiller la voiture volée en changeant les plaques d'immatriculation en les adaptant aux documents des véhicules réformés ou accidentés achetés auparavant par les voleurs. C'est lors du contrôle d'une voiture que l'expertise effectuée a démontré qu'elle a été volée et ses documents falsifiés. En tout, cinq présumés malfaiteurs, âgés entre 26 et 52 ans, originaires des wilayas d'Alger et de Mostaganem, ont été arrêtés à l'issue des investigations et présentés au parquet territorialement compétent, ajoute la même source.

L. H.

UNE CANTINE SCOLAIRE FERMÉE À SIDI LAKHDAR

Les parents d'élèves du lycée Ahmed Boumehdi de Sidi Lakhdar, 50 km à l'est de Mostaganem, interpellent la direction de l'éducation et toutes les autorités concernées en vue d'ouvrir la cantine scolaire dans cet établissement. En effet, de nombreux parents d'élèves concernés sont passés, hier, à notre rédaction pour interpellier, par le biais du journal, le premier responsable du secteur de l'éducation, ainsi que les autorités locales, pour régler les problèmes auxquels font face les lycéens inscrits comme demi-pensionnaires et dont le nombre est estimé à 400. Ces derniers viennent de villages distants d'au moins trois kilomètres, nous dit-on. Pénalisés sérieusement par cet état de fait qui perdure depuis le début de la rentrée scolaire, les lycéens sont ainsi contraints de ramener chaque jour avec eux de quoi calmer leur faim à midi, pendant que d'autres élèves jeûnent tout au long de la journée puisque on ne sert même pas de repas froids. A noter que c'est un lycée de plus de 800 places pédagogiques doté d'une cantine d'une capacité de 400 places. L'origine du problème est le non-remplacement depuis le début de l'année scolaire des agents mis à la retraite, a-t-on appris de source responsable à Sidi Lakhdar. Accostés sur les lieux, des élèves avouent qu'ils vivent des moments pénibles. «Les responsables doivent penser à nous pour nous assurer la restauration. A midi, nous déjeunons de pain et à de limonade», déplorent ces adolescents, non sans amertume.

L. H.

UN JEUNE CHUTE DU 4^E ÉTAGE

Dans la matinée d'hier, vers 11h30, un jeune homme, âgé de 22 ans, a chuté du 4^e étage du logement familial à la cité Terfesse, dans la commune de Bouguirat, 18 km au sud de Mostaganem, dans des conditions obscures. Cette chute lui a causé plusieurs fractures au niveau des membres supérieurs et inférieurs. Les éléments de la Protection civile ont évacué la victime aux urgences de l'hôpital de Bouguirat. S'agit-il d'un accident ou d'une tentative de suicide ? Seule l'enquête diligentée par les services de sécurité territorialement compétents permettra de déterminer avec exactitude les causes.

L. H.

CRISE EN ALGÉRIE, MISER SUR LA RÉSILIENCE ET L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE (2^e partie et fin)

PAR BOUCHELOUKH MOHAMED FAOUZI

Directeur des systèmes d'information, enseignant, membre émérite associé de l'Académie française de l'intelligence économique. Lauréat du challenge francophone ICC2010 de Veille-Magazine.

Dans son livre *Profondeur stratégique, la position internationale de la Turquie*, Ahmet Davutoglu qui a fait l'école allemande, conseiller d'Erdogan en 2002, ministre des Affaires étrangères en 2009 et ex-Premier ministre, dévoile l'essentiel de ses thèses concernant la politique étrangère que la Turquie devrait adopter pour étendre son influence, assurer sa sécurité et surtout sa prospérité économique. Il fut classé en décembre 2010 au 7^e rang parmi les 100 penseurs les plus importants sur le plan international par la revue américaine *Foreign Policy* car il fait partie des rares théoriciens des relations internationales qui, comme Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski, ont été amenés à remplir des fonctions officielles et à mettre en pratique leur doctrine. Davutoglu écrit que «ce sont les géographies qui déterminent le destin des pays. Le plus grand avantage et le plus grand défi de la Turquie est sa géographie». En effet, cinquante-six pays sont situés à quatre heures d'avion maximum, ce qui signifie que la Turquie est très proche des pays abritant un quart de la population mondiale, mais aussi des pays contrôlant un tiers de l'économie mondiale, une vision du monde qui a façonné l'action au pouvoir de cet acteur. Ce qui fait de la Turquie qui a attiré plus de 153 milliards de dollars US d'Investissements directs étrangers (IDE) dans les douze dernières années, l'un des meilleurs endroits pour investir (46 000 entreprises étrangères sont présentes en Turquie). Un grand empereur européen ne disait-il pas que «si une ville devait être la capitale du monde, ce serait Istanbul !» Pour cela, Erdogan s'inspirait et s'inspire toujours de la stratégie économique à long terme de l'Allemagne, surtout de l'Intelligence économique (IE) allemande qui vise à privilégier un secteur manufacturier diversifié qui ne dépend pas uniquement de quelques grands centres de population. A cet effet, la Turquie pratique l'IE offensive et défensive avec beaucoup de discrétion et pragmatisme et n'a pas besoin d'en afficher une politique publique. Une richesse informationnelle s'est construite, et c'est cela qui fait son avantage et c'est ce qu'il faut défendre. L'Etat doit défendre les entreprises, garantir les bonnes règles entre partenaires économiques et partenaires politiques et doit protéger les avantages économiques et concurrentiels, et ce, à travers la création de coopérations, de joint-ventures, l'importation de la technologie, l'achat d'entreprises étrangères, le recrutement des compétences et talents étrangers, l'encouragement des think tanks, les jumelages, etc. Il est à signaler que les villes de Turquie sont jumelées avec plus de 260 villes à travers le monde dont les jumelages Izmir-Alger, Istanbul-Constantine et Bursa-Tlemcen. En outre, la Turquie a signé plus de 50 accords de libre-échange et 81 conventions bilatérales. Au fur et à mesure, la Turquie a mis en œuvre son propre modèle d'IE avec, comme but principal, la performance et la capacité de contrer toutes les attaques contre ses intérêts économiques. Elle a profité de plusieurs avantages comme les accords douaniers et de libre échange avec l'UE et elle va profiter de l'accord de libre circulation avec l'UE également à partir de 2017. Ainsi, afin de s'approprier les expertises prospectives et la meilleure lisibilité des environnements pour redessiner les lignes d'horizon de leurs démarches stratégiques dans un monde en mutation, la Turquie a intégré plusieurs organismes internationaux. Par exemple, depuis 2010, Kadir Topbas, maire d'Istanbul, est président de la principale organisation mondiale des villes et des villes jumelées (CGLU, Cités et Gouvernements locaux unis) avec comme coprésidents les maires de Paris (Anne Hidalgo), de Guangzhou (Chine), de Bordeaux (Alain Juppé) et de Kazan (Russie). Dans cette organisation, plus de 140 pays, 1000 villes et régions ainsi que 155 associations natio-

nales coopèrent pour le développement local et l'amélioration des services urbains (accès à l'eau, à l'habitat, transports, planification, etc.). L'objectif principal de ses conférences est de définir des domaines pour une plus grande coopération afin de faciliter les investissements transfrontaliers pour le développement durable. Le président de l'Agence turque de promotion et de soutien à l'investissement (ISPAT) est aussi le président de l'Association mondiale des organismes de promotion économique (WAIPA, 244 membres représentant et 162 pays). Ce centre de référence pour la recherche et la collecte des informations sur les investissements étrangers, qui a quitté Genève et une fois basée à Istanbul, sera en ligne avec une ville qui devient un centre financier international. La conférence G20-WAIPA sur les investissements directs à l'étranger fut organisée à Istanbul en avril 2015. Le rôle dirigeant de la Turquie dans ces organisations internationales est une contribution importante au prestige du pays avant que la Turquie ne prenne la présidence du groupe du G20 et du Business 20 en 2015. Par ailleurs, chaque année la Turquie repère et invite les futures élites pour une opération de charme. Mais ce n'est qu'une facette d'une stratégie d'influence plus globale. La formule somme plutôt bien : le «soft power», ou la diplomatie douce utilisée pour influencer leurs partenaires en s'appuyant sur la conviction ou la séduction. Elle mise sur elle et les invite à participer à un programme d'échanges avec les futures élites turques. Ainsi, on va chercher les gens qui peuvent avoir une influence un jour par leur réussite. Les structures principales de l'IE turque sont notamment : ses 365 Chambres de commerce, ses 6 organisations patronales (dont la Confédération des hommes d'affaires et industriels turcs avec ses 35 000 hommes d'affaires et 100 000 entreprises et ses ramifications dans 130 pays), la fondation turque pour le développement technologique, les réseaux d'information (Kobinet), les think tanks. Mais en quoi l'IE a été utile pour le gouvernement turc ? Voilà ce que dit Hilmi Golar (ministre de l'Energie et des Ressources naturelles 2002-2009) : «Je suis membre fondateur du parti d'Erdogan, j'ai été responsable de la recherche et le développement des projets et je me rappelle qu'on a préparé trois cents projets prêts pour être réalisés.» L'un des premiers projets en 2003 fut le projet «Turquality», qui avait pour objectif de renforcer l'image des marques turques afin qu'elles s'internationalisent et augmentent leur pénétration à l'export, car la diplomatie turque est sur tous les fronts et son bras armé est l'économie. L'avenir de nos économies et plus particulièrement de nos entreprises passe de plus en plus par la valorisation des facteurs de compétitivité. Comme c'est la valeur ajoutée qui caractérise le mieux l'activité d'une entreprise, c'est la somme des valeurs ajoutées de toutes les entreprises qui caractérise le mieux l'activité d'un pays. C'est pourquoi la Turquie accorde une priorité élevée aux politiques en faveur des PME, compte tenu de leur poids dans l'économie du pays. Elle a mis de côté les grandes entreprises turques qui tiraient auparavant l'économie du pays, et ce sont les «tigris anatoliens» qui ont pris leur place, une nouvelle galaxie entière qui prend forme. Dans son offensive, le gouvernement est poussé par les «tigris anatoliens», une classe d'entrepreneurs issus de la bourgeoisie provinciale. Ils sont représentés par les hommes d'affaires et industriels indépendants (Musiad), un lobby qui réunit 2000 membres dans 10 000 entreprises. Grâce à leur petite taille, ces petites entreprises ont su s'adapter à la crise économique de 2001, contrairement aux grands groupes qui ont dû entreprendre une restructuration douloureuse. Musclées par un afflux d'investissement étrangers depuis 2005, elles ont su profiter de plusieurs opportunités pour créer leur modèle et étendre leur emprise. Ces nouvelles étoiles, ravies de trouver des débouchés à l'export, affichent une croissance solide et régulière en passant désormais du management classique à l'entrepreneuriat qui est l'un des principaux moteurs de l'économie turque. Lorsque vous vous baladez dans les rues des quartiers de Sultanahmet, de Beyoglu ou de tout autre quartier d'Istanbul, vous saisissez assez rapidement l'esprit d'en-

trepreneuriat qui anime les Turcs. A première vue, toute la ville a l'air commerçante. La carrière politique d'Erdogan ressemble à une authentique œuvre d'art et le boom économique de la Turquie est vraiment un chef-d'œuvre. Les progrès économiques récents en Turquie ont réussi à en faire un modèle très intéressant et une des grandes gagnantes de la mondialisation dont nous avons beaucoup à en apprendre ; jugez-en par vous mêmes : selon une étude établie en 2010 par le cabinet PWC, la Turquie fait partie des pays émergents de l'E7. L'E7 — les BRIC + Mexique + Indonésie + Turquie — est constitué des pays dont le PIB total devrait dépasser avant 2020 celui du G7. Au mois de juin 2016, l'économie turque a poursuivi sa croissance pour un 26^e trimestre consécutif. De 2009 à 2015, plus de 6,5 millions d'emplois ont été créés (un record mondial). Son taux de chômage est de 10,2% au mois de juin 2016, alors que celui de l'UE est de 10,1%. Malgré les crises géopolitiques dans les régions voisines et la crise dans son principal marché d'exportation (UE), la croissance économique annuelle de la Turquie a atteint 3% en 2014 et 4% en 2015. Avec un taux de croissance de 4,7% entre 2002 et 2014 et un PIB de plus de 800 milliards de dollars (de 2001 à 2015, le PIB par habitant a été multiplié par trois, et ce, malgré une augmentation importante de la population de 19,7% ; passant de 64 à 76 millions durant cette période), la Turquie est la 6^e puissance européenne et fait partie des 16 plus grandes puissances économiques au monde, sa dette est de 30% du PIB, un niveau qui ferait envie à presque n'importe quel pays européen. Etant 15^e exportateur (112 milliards de dollars), la Turquie est le 1^{er} pays de l'OCDE en croissance cumulée sur la période 2003-2015 et en projection de la période 2016-2017. Par exemple, sur la décennie 2002-2015, les échanges commerciaux de la Turquie avec les pays arabes du Moyen-Orient ont été multipliés par 9, passant d'un montant approchant les 4,7 à plus de 50 milliards de dollars et la part des pays arabes dans les échanges commerciaux de la Turquie est passée de 5 à 12%. L'exportation turque a tourné la page de l'année 2014 par un record en se chiffrant à 157,622 milliards de dollars suivi par 143 milliards en 2015. L'entrepreneur est un héros national, magnifié par les publicités et choyé par les politiques. Avec le code de commerce entré en vigueur en 2012, le processus de création d'une entreprise dure de 1 à 6 jours au lieu de 19 jours (contre une moyenne de 12 jours dans l'OCDE). Le nombre des documents, licences et autres autorisations administratives a été divisé par 5. La procédure d'enregistrement des entreprises a été réduite de 19 à 3 étapes. On ferait bien de s'inspirer de ce modèle de croissance, principalement de son mode de gestion de projets à très court terme et spectaculaire et de son pragmatisme. Plusieurs Etats membres de l'UE tentent actuellement d'imiter les puissances émergentes dans leur déploiement «géoeconomique» dont la Turquie avec les mérites et les limites de son modèle de croissance, et ce, pour pallier la faiblesse de la demande interne et pour stimuler la compétitivité européenne. Est-ce que l'Algérie a d'autres choix que de s'adapter à ce nouveau contexte mondial en promouvant une industrie de substitution à l'importation ? A-t-elle beaucoup de temps pour créer une économie alternative dont on parle depuis des années ? En tout cas, le pays qui a créé le slogan «Gagnant-gagnant» (une expression vague qui cache mal un expansionnisme commercial sans limites) par exemple, commence à le remplacer par le slogan qui dit : «Il ne peut y avoir deux tigris sur la même colline» et s'apprête à ravir la place de première puissance économique mondiale aux Etats-Unis. Mais, l'ambassadeur de la Turquie en Algérie a dit : «Nous sommes prêts à partager avec nos amis et frères algériens notre savoir-faire pour contribuer à la volonté de développement des autorités et peuple algériens» (voir son interview accordée au quotidien *El Watan* le 5 avril 2015). Un proverbe bien de chez nous dit : «La pluie commence par une goutte et la marche de mille pas commence par un seul pas». Le plus grand défi de l'Algérie est de faire le premier pas pour rendre les perspectives actuelles concernant les réformes plus encourageantes. Alors que l'AL-

gérie est le seul pays dans le bassin méditerranéen qui n'a pas encore signé un accord de libre-échange avec la Turquie, un de nos voisins a déjà fait plusieurs pas. Il a organisé le 2^e Sommet mondial et le 4^e Congrès mondial de l'Association de dirigeants locaux et régionaux en octobre 2013 (plus de 3000 participants de 125 pays) comme Istanbul a organisé Habitat II, où le maire de sa capitale a été élu trésorier de cette puissante association internationale. Il a organisé aussi le 5^e sommet global de l'entrepreneuriat (3000 participants) en novembre 2014 comme Istanbul l'a organisé en 2011. Il abritera la 22^e Conférence des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (COP22) en novembre 2016 qui représente une opportunité de développement, de création de valeur ajoutée et d'emplois. Grâce à son accord de libre-échange avec la Turquie, il jouit entre autres du cumul diagonal et donc ne paye plus de droits de douane dans le cadre de la transformation des matières premières turques à destination de l'Europe, gagnant ainsi jusqu'à 20 points de compétitivité. Ceci lui permet de consolider et de développer son rang de 6^e fournisseur de textile-habillement de l'UE tout en bénéficiant de l'exonération totale de ses produits industriels à l'export. Quant aux produits industriels importés par ce pays de Turquie, les droits de douane y afférents et les taxes d'effet équivalent seront éliminés progressivement sur une période de 10 ans. En outre, afin d'avoir plus de visibilité aux opportunités qu'offre ce voisin et la Turquie, et afin de mieux capter les meilleurs pratiques du modèle de croissance et de résilience turc, notre voisin a créé sa Chambre de commerce à Istanbul en mai 2015, lui conférant une compréhension sans équivalent de l'évolution des marchés et lui permettant de trouver des points d'entrée tant dans les grands groupes qu'au niveau des PME. Comme accomplissement de ces actions, notre voisin a annoncé en grande pompe qu'une de ses grandes villes est pionnière du développement durable en Afrique. En effet, cette ville s'éclaire en grande partie en biogaz à l'aide de ses déchets ménagers (900 tonnes par jour) depuis juin 2015. Avec ses 170 sites de production dans le secteur automobile entre autres, notre voisin est le 2^e producteur de véhicules en Afrique après l'Afrique du Sud avec une part de marché de 26% contre 5% en 2003, 90% de cette production a été exportée, dont 45% vers trois pays (France, Espagne et Turquie) et le reste vers l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Brésil, la Roumanie, l'Argentine, l'Inde, la Colombie... et ainsi il assoie sa position de hub régional de production industrielle. Il vise à atteindre le 19^e rang mondial des assembleurs de voitures en 2017, au même titre que la Turquie, la Roumanie, le Brésil, le Mexique et l'Argentine avec des entrées de 9,25 milliards d'euros par an d'ici 2020. Ce qui lui permet d'espérer créer un total de 175 000 emplois à l'horizon 2020. Sachant qu'en 2015, ses exportations en produits automobiles sont de 5 milliards de dollars (avec une prévision de 10 milliards de dollars d'ici 2020), son secteur automobile compte plus de 152 entreprises liées à cette activité et emploie plus de 90 000 personnes actuellement. Le taux d'intégration est actuellement de 35%, avec comme prévision 65% à l'horizon 2023. Avec ce parcours exceptionnel, il s'apprête aujourd'hui à faire son entrée dans le cercle fermé des pays qui fabriquent des moteurs (31 actuellement). En 2015, pour la première fois, le secteur de l'automobile a détrôné les phosphates en devenant la principale locomotive des exportations de ce voisin, avec à la clé un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de dollars (4 milliards en 2014 et avec une projection de 100 milliards en 2020), ce qui constitue un vrai tournant pour son économie et un grand pas dans le chemin de la diversification de celle-ci. Djamel Eddine Al Afghani, père du réformisme musulman, ne disait-il pas que «la crise enfante la puissance de la volonté». C'est-à-dire celle qui permet d'y faire face et, surtout, de la surmonter. En tout cas, on ne perd pas espoir de voir notre gouvernement mettre en place une structure dédiée à l'Intelligence économique, un concept qu'il a adopté le 20 décembre 2006.

B. M. F.

QUE LA «MEILLEURE BOULANGÈRE RURALE» GAGNE !

Une quinzaine de femmes ont pris part, lundi dernier, à un concours de la «meilleure boulangère rurale», organisé par la direction du tourisme de la wilaya d'Oran, en prévision du premier carrefour de la boulangerie, prévu entre le 19 et le 22 octobre. «La plus jeune des participantes est âgée de 68 ans, alors que la doyenne a 90 ans», précise Rachid Bendouda, le président de la commission de ce concours à l'APS, se réjouissant de cette participation de «qualité» de ces femmes prêtes à transmettre tous les secrets de la cuisine traditionnelle aux futures générations. Il s'agit du troisième concours organisé en prévision du carrefour de la boulangerie, après ceux du meilleur artisan boulanger et du meilleur apprenti boulanger, qui ont enregistré la participation d'une vingtaine de candidats.



PHOTOS : D. R.

7 REGARDS SUR L'ALGÉRIE

Une exposition collective de photographies d'art, confrontant les visions de sept jeunes artistes sur la transmission d'émotions par l'image, a été inaugurée, samedi, au Centre des arts du Palais des Raïs- Bastion 23 à Alger. Organisée par l'agence de photographie Capsa vision, cette exposition intitulée «7X7» réunit les œuvres de sept photographes dans des concepts photographiques différents racontant des rencontres ou des lieux marquants, à l'image de Fouad Bestandji, qui s'est attelé à saisir l'expression éphémère des visages des Touareg et des gens de la Saoura, Mehdi Boubekeur, qui s'intéresse dans «Tags 2015» aux murs d'Alger, ou Samara Sallam, qui a essayé de capter la beauté de sa baie. L'exposition «7X7» se poursuit au Palais 17 du Centre des arts du Bastion 23 jusqu'au 31 octobre.



FOUAD BESTANDJI

L'instant DZ



FURY BEATS

PHILATÉLIE PATRIMOINE ARTISANAL ALGÉRIEN (QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE)

Dinanderie et orfèvrerie, des chefs-d'œuvre de maîtres

Par S. Arslan

Aine aigüière avec récipent (brik et tassa) en cuivre rouge, servant pour les ablutions, une cafetière, un sucrier (soukria) finement décoré et un pot de bain (mehbess et hammam) sont des ustensiles de style ottoman datant du XVII^e siècle, qu'on utilisait à une époque très récente dans certaines villes d'Algérie. Ils sont classés parmi les chefs-d'œuvre des maîtres dinandiers algériens, qui veillaient sur ce savoir-faire depuis des siècles. Ces objets ont été le thème d'une première émission de quatre timbres consacrée à la dinanderie émise le 21/12/1974, d'après des dessins de Mohamed Temmam. Les merveilles de cet art seront choisies pour illustrer une seconde émission parue le 19/4/2011, où, sur les pas de Temmam, Sid-Ahmed Bentounes a illustré un plat de couscous et un pot à beurre fabriqués à Alger au XVIII^e siècle. La dinanderie a été encore une fois présente dans le catalogue philatélique algérien grâce à un bel échantillon d'objets conservés au musée du Bardo, choisis pour garnir une émission parue en 2014, illustrant un moulin à café d'Alger, ainsi qu'un marteau à sucre et une cisaille à sucre des Touareg datant du XIX^e siècle. Les richesses de la dinanderie en Algérie demeurent encore méconnues. On rappelle qu'à Constantine, grande cité célèbre par ses maîtres dinandiers depuis l'époque ottomane, on fabriquait avec du cuivre des jarres, le fameux tadjine, la tandjra, qui accompagnait l'emblématique quettar (l'alambic)



lors des cérémonies de la distillation de fleurs d'oranger et de rosier, sans oublier l'inévitable sni (grand plateau circulaire) sur lequel on mettait les services à café lors du traditionnel rituel de kahwet el asser, mais on citera aussi les lampadaires, les heurtours, les supports pour le Coran et autres objets de décoration, qui demeurent toujours à la mode. A une certaine époque, on en fabriquait même des instruments de musique, comme la derbouka et les naghrate (tambourins). Avec la concurrence des produits manufacturés, l'usage des ustensiles en cuivre s'est rétréci, mais la tradition demeure encore présente. Dans les grandes villes d'Algérie, à l'exemple d'Alger, Constantine et Tlemcen, où la dinanderie continue de faire de la résistance, ces ustensiles sont indispensables avec le trousseau de la mariée. A une époque pas très lointaine, tous les objets que les femmes emmenaient au bain maure étaient entièrement en cuivre (tassa-deloua-mehbess, teffat et kerouana). Connue pour sa grande richesse ornementale, l'orfèvrerie algérienne n'est pas en reste. C'est encore grâce aux œuvres remarquables de Mohamed Temmam que cet art aura sa place sur les timbres algériens à travers une première émission parue le 10/2/1983, illustrant un miroir, des flacons de koheul et une boucle de ceinturon datant des XVIII^e et

XIX^e siècles, suivie deux ans plus tard par une magnifique série de trois timbres consacrés au même thème, mettant en valeur une cafetière, une coupe et un brûleur-parfum de la même époque.

S. A.

Émotion à l'EPH de Sidi Ghilès :

Lorsque la mise en marche d'un IRM crée L'ÉVÉNEMENT...



Sidi Ghilès est une localité côtière située à l'ouest de Tipasa (33 km). C'est avec beaucoup d'émotion que le personnel de l'Etablissement public hospitalier du village participe à la mise en service d'une IRM, censée atténuer les souffrances des malades, qui devaient jusque-là parcourir plusieurs kilomètres pour un simple examen. Chronique d'une journée pas comme les autres...

Par
M'hamed H.

Un événement médical inédit a eu lieu, le 7 octobre, au centre d'imagerie médicale de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Sidi Ghilès, localité côtière située à l'ouest de Tipasa (33 km), plus exactement au service de l'IRM. Ce fut un cas d'étude pour les jeunes médecins radiologues et le personnel paramédical. L'équipe était stressée et heureuse à la fois,

«Cela se déroule positivement. Sachez que la wilaya de Tipasa vient d'enregistrer en ces moments précis pour la première fois, la mise en marche de l'IRM. Nos malades ne vont plus dans les wilayas de Blida et d'Alger pour effectuer l'IRM, vous vous rendez-compte, nous n'allons plus mobiliser une ambulance et des personnels pour accompagner nos malades», révèle Pr Bouderra.

sachant ce qui l'attendait. Cet événement était très symbolique, au moment où le peuple algérien s'apprête à célébrer le 62^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Contre vents et marées, des efforts avaient été bien faits par les gestionnaires pour équiper le centre d'imagerie médicale de cet EPH de tous les équipements (scanner, IRM, mammographie, échographie, radiologie), afin d'atténuer les souffrances des patients. Il est

9h45, quand le premier patient, assis sur une chaise roulante, a été invité par le personnel médical pour le préparer à passer une l'IRM. L'équipe médicale et paramédicale avait du mal à dissimuler son émotion. Le silence était pesant. Ignorant l'événement, des citoyens attendaient leur tour pour être consultés, d'autres étaient en quête d'une inscription pour un rendez-vous. Le directeur de l'EPH ne cessait pas de faire le va-et-vient entre son bureau et le service de l'IRM. Il discutait avec le personnel, mobilisé déjà avant l'entame de l'IRM. En effet, c'est la première fois qu'un malade sera soumis à l'examen au service de l'IRM, après avoir subi une injection. L'infirmier avait déjà ramené les médicaments. A l'issue d'une courte discussion avec le patient, l'injection a été faite. L'atmosphère devient insupportable. Toute l'équipe craignait la réaction du patient. Quelques instants après l'entrée du malade, la Pr en anesthésie et réanimation, Bouderra Salima, venue de l'EHS de Cherchell pour s'assurer du bon fonctionnement du nouvel équipement (IRM) et portant une blouse blanche, pénètre dans le service. Quelques minutes plus tard, Pr Bouderra, souriante, raconte : «Ca se déroule positivement. Sachez que la wilaya de Tipasa vient d'enregistrer en ces moments précis, pour la première fois, la mise en marche de l'IRM. Nos malades n'iront plus dans les wilayas de Blida et d'Alger pour effectuer l'IRM. Vous vous rendez compte, nous n'allons plus mobiliser une ambulance et du personnel pour accompagner nos malades, en plus du handicap du trajet quand il s'agit d'une urgence. Désormais, les citoyens de la wilaya de Tipasa possèdent leur IRM, c'est extraordinaire pour le secteur de la santé publique.» Les médecins radiologues, Abbas Lynda, et sa consœur Yalaoui, l'assistant post-injection, Aïssou Karim (Amar), le coordinateur Djeddou Mourad, les techniciens en radiologie, Bouamra Aboubakr et Wahiba B. affichaient leur bonheur sous le regard du directeur de l'EPH après le passage du premier malade à l'IRM. Le hasard a voulu que le premier patient à passer à l'IRM s'appelle Ghebalou Ahmed, connu sous le pseudonyme H'mimed. Déjà victime de deux AVC, il parlait difficilement, en raison de la gravité de son état de santé. «Vive la jeunesse, je vous remercie, je suis comblé, vous êtes le présent et l'avenir de notre pays, il faut continuer à travailler pour le pays et ses citoyens

malades, je suis très fier, barak Allah ou fikoum», conclut-il. Chargé de l'organisation des maquis de la partie ouest de la Wilaya IV par les responsables de l'ALN, le patient est âgé à présent de 80 ans. Il faisait partie des 21 premiers lycéens, éclaireurs, choisis par Abane Ramdane afin qu'ils rejoignent les maquis, bien avant l'appel du FLN du 19 Mai 1956. A l'époque, les jeunes étudiants activaient au sein de 5 cellules à Alger. Le moudjahid et historien Gaïd Tahar, frère de l'héroïne Malika Gaïd, membre fondateur de l'UGTA,

«Le hasard a voulu que le 1er patient à passer à l'IRM s'appelle Ghebalou Ahmed (...) Il faisait partie des 21 premiers lycéens, éclaireurs, choisis par Abane Ramdane afin qu'ils rejoignent les maquis, bien avant l'appel du FLN du 19 Mai 1956».

était désigné par Abane Ramdane au poste de coordinateur des 5 cellules. Ghebalou Ahmed faisait partie du groupe composé de Amara Rachid, Saci Boulefaâ, Boudissa, Meriem Benmihoub, Houria Baâziz, Fad'héla Mesli. Ces derniers avaient rejoint les maquis de la Wilaya IV (Blida). Leurs camarades, Lounici, Omar Aouchiche, Lamraoui Ali, Lamraoui Mahmoud, Maâabout Hocine avaient rejoint les maquis de la Wilaya III (Kabylie). Le jeune Saber Mustapha avait rejoint la Wilaya VI. Touati Ahmed et Zoulikha Bekadour étaient affectés à l'Oranie. Le personnel médical et celui du service de l'IRM de l'EPH, qui ignoraient le passé de leur patient, ont affiché leur bonheur, après avoir pris connaissance de son parcours durant la Révolution, un moudjahid authentique au passé historique, qui continue à raser les murs. Une photo a été prise pour immortaliser ces instants inédits et historiques pour l'EPH. L'événement inédit est passé sous silence. L'IRM désormais, fonctionne.

M. H.

55^e anniversaire du 17 Octobre 1961

Mokrane, un des organisateurs de la manifestation, se rappelle

Chez lui, à Ighil Mahni, dans la commune d'Aghribs (daïra d'Azeffoun), à 45 km au nord-est de Tizi Ouzou, il est connu, depuis son enfance, sous le nom de «Hand Ou-Saâ» (de son vrai nom Ahmed Askri). Durant la Révolution de Novembre, qu'il rejoignit si jeune, dès 1955, Hand Ou-Saâ portera le nom de guerre de Mokrane, notamment au sein de la Fédération de France du FLN. Pour comprendre le parcours de cet infatigable militant, issu de la fratrie révolutionnaire des Askri, âgé aujourd'hui de 87 ans, il faut remonter la machine du temps.

En 1949, Hand Ou-Saâ, à peine sorti de l'adolescence, est poussé par la misère régnant en Kabylie, particulièrement dans son village natal, devenu alors, par la force des choses et de militantisme, un point de jonction de nombreux nationalistes algériens, à rejoindre, en "métropole", ses frères aînés, Mohand et Ali, pour y travailler et... militer au sein du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). Mokrane, suffisamment lettré, se retrouve parmi les organisateurs en tant que «responsable de wilaya», une lourde charge qui lui fut confiée en cette circonstance. Ces manifestations, que les «responsables de wilaya» étaient chargés d'encadrer, sans y prendre part pour des raisons de sécurité, et chacun dans sa zone distinctive, connaîtront un déferlement de militants sans précédent : 60 000 à 80 000 Algériens surgirent spontanément dans les rues de Paris, exprimant ainsi, pacifiquement, à mains nues, suivant les directives reçues, la volonté du peuple algérien d'arracher son indépendance. «C'était aussi pour diminuer un tant soit peu la pression sur nos frères maquisards en Algérie et réduire, par tout moyen possible, les acheminements, depuis la métropole, de contingents militaires, et de matériel de guerre et de répression vers notre pays, où le peuple et nos compagnons moudjahidine étaient en lutte depuis l'insurrection armée du 1^{er} Novembre 1954», déclare en outre M. Askri. Ce dernier reste, aujourd'hui encore, très marqué par les qualités humaines, et surtout révolutionnaires, de son oncle maternel, Mohand Abba (martyr), avec lequel il avait activé, en France, dans la même cellule politique MTLD, puis au FLN, tout en recevant de lui éducation et valeurs morales. «En 1955, mon oncle a rejoint le maquis en Kabylie, laissant, en France avec moi, son fils Arezki, tout jeune universitaire. Ce dernier finira par rejoindre lui aussi les maquis de la Wilaya III et, en partant, il m'avait dit : "Ma place est à côté de mon père". Il deviendra ainsi secrétaire du colonel Brirouche, de son vrai nom Mohand-Ameziane Lazourene. En 1959, cet enfant universitaire tombera, les armes à la main, sur le sol de la Wilaya III. Le cachet de l'ALN portant la griffe du colonel Lazourene a été découvert par les soldats français dans le cartable d'Arezki Abba», rapporte encore M. Askri.

PAS D'ARMES, PAS DE CANIF, PAS DE BÂTON

Ce dernier notera encore, concernant toujours les actions d'Octobre 1961, que «préablement, celles-ci avaient été décidées par le comité fédéral, mais suite à de nombreux rapports émanant de la base et dénonçant les exactions féroces et quotidiennes (assassinats, arrestations, ratonnades, noyades dans la Seine, etc.) par la police de Maurice Papon, alors préfet de Paris, qui imposa un couvre-feu de 20h à 5h du matin spécialement pour les Nord-Africains, la Fédération a arrêté la date du 17 octobre, ainsi que l'heure et les lieux de départ. Ainsi, la place de l'Opéra fut choisie comme point de rassemblement. Il faut rappeler que tout Algérien pris alors dehors aux horaires du couvre-feu est conduit directement en prison ou précipité dans la Seine. C'est ainsi qu'il a été décidé d'une manifestation pacifique, avec ordre de marcher mains nues, c'est-à-dire «pas d'armes, pas de canif, pas de bâton», était-il noté, se rappelle M. Askri, précisant que lors de ce grandiose événement qui connut des massacres barbares de manifestants pacifiques, il avait la lourde responsabilité sur la «rive droite», selon le schéma divisant Paris en deux «wilayas», tandis que la «rive gauche» était placée sous l'autorité de Mohamed Ghafir, dit "Moh Clichy". Pour mener cette action pacifique, les organisateurs choisirent les grands boulevards de Paris, allant de la place de la République jusqu'à celle de l'Opéra, rappelle notre interlocuteur, indiquant avoir pris «la responsabilité de la nouvelle "wilaya" qui englobait Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand, Orléans, Rouen, Angoulême... en raison surtout de l'éparpillement des zones où les militants activaient sans cesse». Il y réussira la restructuration de milliers de militants, ajoute-t-il.

«Après nos multiples actions politiques, notamment celle du 17 Octobre 1961, l'armée coloniale s'est retrouvée dans la contrainte de bloquer, en France, le départ



PHOTOS : D. R.

d'importants contingents de soldats vers l'Algérie, ce qui avait permis à nos frères des maquis de souffler momentanément. Nos actions ont contraint aussi l'armée coloniale à rappeler, depuis des maquis d'Algérie, d'autres contingents de harkis vers l'Hexagone afin de combattre "la rébellion" algérienne sur le sol français». Selon M. Askri, en 1956, la communauté algérienne en France s'élevait à environ 350 000 personnes, majoritairement des travailleurs, alors que le nombre de familles n'excédait pas les 4000. «C'est cette communauté qui va bousculer l'Etat colonial sur son sol, grâce à un solide encadrement du FLN dont la puissance de sa force est puisée dans les traditions militantes de l'Etoile nord-africaine (ENA), un esprit de lutte qui allait se développer, malgré d'énormes obstacles venant non seulement de l'une des plus puissantes armées du monde, mais aussi de certains Algériens connus par un néo-mouvement agissant dans la contre-révolution, en collaborant même avec l'ennemi», notera M. Askri. Par la suite, le FLN s'adonnera à un quadrillage des collaborateurs tout en renforçant ses structures et en généralisant la collecte de fonds, pendant que des actions militantes se multipliaient avec efficacité et un éclat retentissant sur l'opinion publique nationale et internationale. C'est le cas notamment lors de l'exécution, par le patriote Mohamed Bensaoud en 1957, du traître et collaborateur notoire du gouvernement français, Ali Chekkal, au moment même où celui-ci se trouvait aux côtés du président de la République, René Coty. C'est le cas également de l'application de la directive du Comité de coordination et d'exécution, structuré lors de la tenue du Congrès de la Soummam (Algérie), invitant les militants à organiser en France des opérations d'envergure, comme celle de la nuit du 24 au 25 août 1958 visant des objectifs précis dans la région de Marseille (Mourpiane), de Narbonne, Toulouse, etc. C'est durant la même année et en application toujours de la directive du CCE qu'il y eut des désertions d'officiers et de sous-officiers algériens depuis certaines casernes et académies militaires,

ainsi que de cantonnements en ex-RFA (République fédérale d'Allemagne) pour rejoindre les rangs de l'ALN. Cette période sera marquée aussi par le départ de France de footballeurs professionnels algériens pour rejoindre l'extérieur et former l'équipe nationale de «l'Algérie combattante». Ces actions ont eu, entre autres, un effet psychologique considérable sur l'opinion publique française et internationale. Les conséquences sont telles que le gouvernement français sera obligé de décréter la mobilisation des forces de police en rappelant les permissionnaires et en suspendant les congés. Il fera appel à l'armée, dont il affecta des détachements entiers à des tâches de surveillance d'objectifs civils.

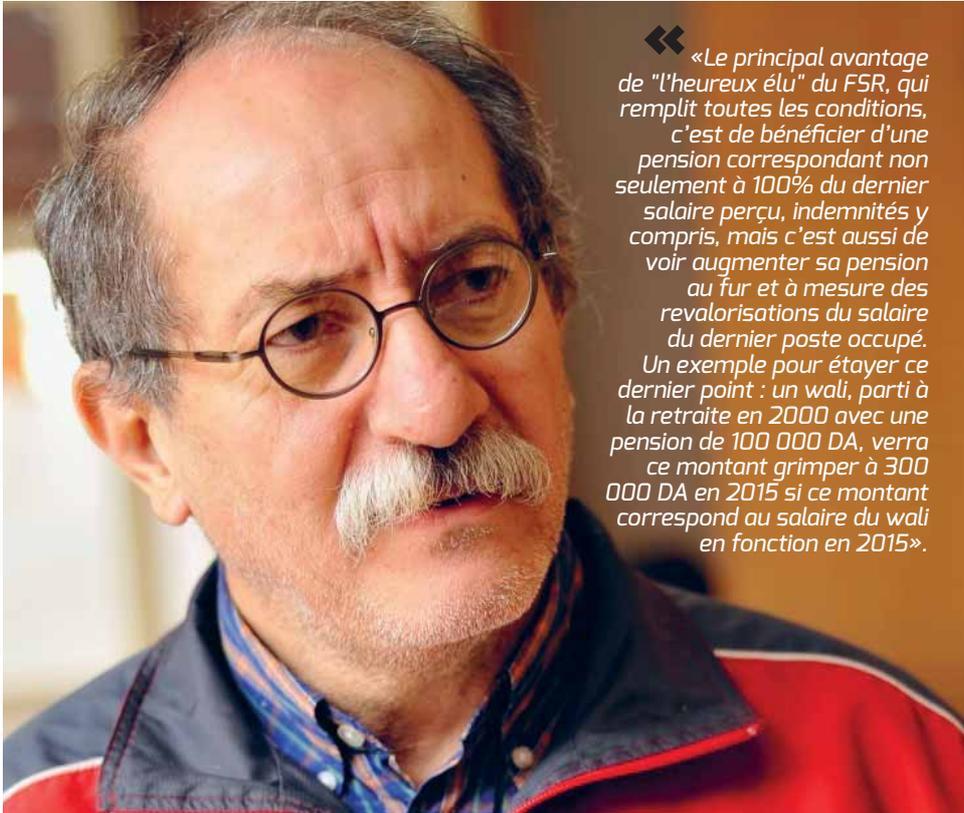
35 000 DÉTENUS ALGÉRIENS

Ainsi, les multiples contrôles et arrestations, puis un couvre-feu décrété spécialement contre les Nord-Africains, engendreront la mémorable action pacifique du 17 Octobre, commémorée aujourd'hui comme journée nationale de l'émigration ayant contribué grandement au recouvrement de l'indépendance nationale. Rappellons que ces manifestations avaient enregistré plus de 35 000 détenus algériens dans les prisons et camps de triste mémoire, tels que Vadenay, Mourmelon, Larzak, Thol, Saint-Maurice Lardoise... pendant que des milliers d'autres sont transférés dans des camps en Algérie. Et malgré tant de répression, les militants n'ont jamais cessé de lutter dans les prisons et les camps de détention par de successives grèves de la faim, des évasions, revendiquant un statut de détenu politique. Ils finirent même par transformer les camps et les prisons en véritables écoles de formation militante pour la Révolution. Revenant sur le bilan des manifestations du 17 Octobre, Ahmed Askri indique que celui-ci est très lourd, puisqu'il y eut des centaines de morts, plus d'un millier de blessés et d'aliénés à vie et pas moins de 12 000 arrestations. Des médecins d'hôpitaux, des journalistes, ainsi qu'un groupe de policiers démocrates et républicains, constatant les cadavres d'Algériens jonchant les boulevards de Paris, dénoncèrent le carnage, en demandant le châtiement pour les responsables de l'hécatombe. La population française y est frappée de stupeur pour la première fois en ayant désormais conscience du problème algérien. Les jours qui suivirent connaîtront des déferlements insoupçonnés de femmes algériennes qui, à leur tour, et sur des directives de la fédération, manifesteront leur solidarité avec leurs frères militants. Elles scandaient alors «A bas les mesures racistes», «Libération des frères détenus», «Négociations avec le GPRA», «Indépendance totale de l'Algérie», rapporte encore M. Askri, en signalant cette amusante anecdote d'un unijambiste, qui insistait à être inclus à la marche, malgré la mesure interdisant aux handicapés d'y participer. Cet homme arguait qu'il avait «bien donné une jambe à la France durant la guerre de 1939-1945, alors il n'y a pas lieu de m'empêcher de donner l'autre à mon pays». Il réussit à avoir gain de cause et il surviva même à l'indépendance du pays. L'anecdote, signalée dans mon rapport, a été reprise fidèlement dans l'ouvrage du frère Ali Haroun, intitulé *La 7e Wilaya*.
Salah Yermèche



DJILALI HADJADI, spécialiste des questions de retraite

Le FSR ou les privilèges sans limite



«Le principal avantage de "l'heureux élu" du FSR, qui remplit toutes les conditions, c'est de bénéficier d'une pension correspondant non seulement à 100% du dernier salaire perçu, indemnités y compris, mais c'est aussi de voir augmenter sa pension au fur et à mesure des revalorisations du salaire du dernier poste occupé. Un exemple pour étayer ce dernier point : un wali, parti à la retraite en 2000 avec une pension de 100 000 DA, verra ce montant grimper à 300 000 DA en 2015 si ce montant correspond au salaire du wali en fonction en 2015».

Propos recueillis par
Amel B.

Djilali Hadjadj, spécialiste des questions de retraite, revient dans cet entretien sur le Fonds spécial des retraites (FSR), une caisse réservée à la classe dirigeante, dont la liste des bénéficiaires n'a cessé de s'allonger depuis sa création en 1980. Zoom sur la pension très confortable des hommes de l'Etat.

La colère des syndicats gronde. La question qui se pose aujourd'hui en ces temps moroses est la suivante : que va devenir la retraite ?

Il est utile d'abord de noter que pour la première fois depuis très longtemps, les questions de retraite sont abordées par les salariés (et les syndicats) pendant leur période d'activité, et non plus une fois qu'ils sont à la retraite ou à la veille du départ à la retraite. Le monde du travail semble découvrir avec effroi et beaucoup d'apprehension les questions de retraite, leur législation et les droits y afférents. Ils ont laissé faire les pouvoirs publics pendant de longues années, et parallèlement, le gouvernement s'est enfoncé dans ses «Tripartites» pendant une longue période, cachant la réalité sur l'état de santé du système de retraite des salariés, ou reportant à plusieurs reprises la mise à plat de ce dossier. Deux exemples pour étayer les incohérences et les incohérences du gouvernement à ce sujet. Le premier exemple est un rappel, une Tripartite il y a 10 ans avait déjà pris la décision de mettre fin à la retraite avant 60 ans, décision jamais appliquée, car déjà forcément impopulaire, alors que les finances de la Caisse nationale de retraite (CNR) donnaient déjà des signes d'inquiétude. Deuxième exemple : dès 2012, la CNR basculait dans un déséquilibre financier à haut risque, et le gouvernement a continué à cacher cette situation et a laissé faire comme si de rien n'était ! Il a attendu juin 2016 pour aborder de manière parcourillaire, partielle et lacunaire, ce problème réel du déficit financier de la CNR, en faisant le choix d'une mauvaise solution à un vrai problème, et plus grave, en ignorant et en contournant les syndicats autonomes avec qui il fallait discuter. Le plus troublant dans l'attitude du gouvernement, c'est qu'il accumule une série de tares :

sous-estimation de la situation du système de retraite des salariés, absence de visibilité et de projection quant au traitement «actuariel» de ce dossier (études statistiques et prévisionnelles sur les moyen et long termes), dialogue social biaisé, communication désastreuse, dissimulation des chiffres sur le système de sécurité sociale et celui de la CNR en particulier, etc. Effectivement, il y a de quoi s'interroger sur la pérennité de la retraite des salariés !

La situation financière des organismes de sécurité sociale semble en danger. Y a-t-il péril en la demeure ?

Oui, il y a le feu dans la maison «sécurité sociale», et les pouvoirs publics ne veulent pas le reconnaître, car ce serait reconnaître leur incapacité à garder en état de fonctionnement la

«colonne vertébrale» de notre système de protection sociale. Au-delà du déficit de la CNR, qui semble s'installer dans la chronicité, la situation financière de la CNAS n'est pas aussi reluisante que ses gestionnaires et le ministère de tutelle voudraient le faire croire. A titre d'exemple, si les dépenses de la CNAS au titre du remboursement des médicaments ne sont pas révisées à la baisse en prenant des mesures drastiques et sans remettre en cause le droit à l'accès aux soins des assurés sociaux et de leurs ayants droit, dans les 2 ou 3 années qui viennent, la CNAS ira droit dans le mur. Mais il n'y a pas que les finances qui posent problème pour la sécurité sociale : la gestion de ses organismes (CNAS, CNR, CNAC, Cacobathp, FNPOS) est catastrophique, marquée à la fois par l'incompétence de nombre de leurs cadres, tant au niveau central que dans les wilayas, et par nombre de dérives dans le fonctionnement et les dépenses inappropriées. Plus globalement, le ministère en charge de la sécurité sociale est de plus en plus inapte à impulser le recouvrement des cotisations - les créances de la CNAS, chargée de ce recouvrement, ne cessent de s'accumuler d'une année sur l'autre - et les petites mesures prises récemment n'ont pas apporté d'amélioration significative. Citons des chiffres pour mieux illustrer cette situation : le montant des créances détenues par la CNAS - au titre des cotisations impayées, dont une bonne partie relève des administrations et institutions publiques (!) -, est équivalent au montant du déficit de la CNR ! Du coup, l'argument financier avancé par le gouvernement pour justifier la suppression de la retraite avant 60 ans ne tient pas la route. Mais il y a encore plus grave : l'ONS (Office national des statistiques) a confirmé à plusieurs reprises ces dernières années que plus de 4 millions de salariés (issus principalement du secteur privé) ne sont pas déclarés à la sécurité sociale. Là aussi, les pouvoirs publics n'ont rien fait pour faire intégrer ces salariés à la CNAS, à la fois pour que ces derniers aient un statut d'assuré social pour bénéficier des droits qui vont avec, et en même temps, cela aurait permis de renflouer considérablement les caisses de sécurité sociale et même constituer des réserves conséquentes. Ce qui nous donnerait en tout 10 millions de salariés affiliés à la CNAS, et pas uniquement 6 millions comme c'est le cas actuellement. Ce qui aussi battrait en brèche le deuxième argument du gouvernement pour justifier l'abrogation de la retraite avant 60 ans, à savoir que nous avons un retraité pour deux salariés, alors qu'il y a 30 ans, c'était un retraité pour six salariés. Si la CNAS récupère les 4 millions de salariés non déclarés, nous passerons à un retraité pour quatre salariés, ce qui rendrait le système de retraite viable.

ALGERIE
GRUAU

Filiale du groupe GRUAU Leader Européen dans le Domaine de la Transformation des Véhicules Utilitaires.

Nos produits et services :

- Transports de personnes à mobilité réduite, Mini-bus, Mini-cars
- Véhicules Ateliers, Benne, Sécurités
- Transformations Spécifiques
- Assistance et réparation



Ambulances



Isothermes et Frigorifiques

Commercial : + 213 (0) 661 982 830 Mr Nadjib Quandji
 Service après vente : +213 (0) 661 985 949 Mr Mohamed Allouche
 Service communication et marketing : +213 (0) 661 326 828 Mlle Lynda Tachekort
 Adresse : Cité Benzerga Dergana (axe Hamiz Café Chergui) - Alger -

GRUAU VOTRE RÉFÉRENCE UTILITAIRE

Octroyés aux retraités de l'Etat

Qu'est-ce que le Fonds spécial des retraites (FSR) et qui peut y prétendre ? Quels sont ses avantages ?

Sujet tabou par excellence et combien très peu connu, si ce n'est de très vagues informations à ce sujet et très loin de la vérité. Ce Fonds spécial des retraites pour les «cadres supérieurs de l'Etat» (expression en vigueur), j'aurais tendance à jouer sur le «S» et l'appeler surtout «Fonds secret des retraites», à l'image de tous les «fonds» de l'Etat gérés dans la plus

« Si à sa création le FSR ne comptait que quelques centaines de bénéficiaires, 36 ans après – au vu de la très longue liste de ceux qui y ont fait leur entrée depuis-, ils doivent être plusieurs dizaines de milliers. Ce sont donc les contribuables – dont les 6 millions d'assurés sociaux de la CNAS et une bonne partie des 3 millions de retraités de la CNR (ceux qui au-delà d'une pension de 20 000 DA continuent de payer des impôts) -, qui financent la pension très confortable des retraités du FSR.»

grande opacité et pour cause : il faut «cacher» et «taire» les privilèges sonnants et trebuchants octroyés sans limite aux adhérents de ce «club» très fermé, et oser en parler expose à toutes sortes de risques ! J'en parle en connaissance de cause : dans les colonnes de votre journal où j'avais exercé, j'avais publié il y a 20 ans un article sur le FSR sur la base de la réglementation qui le régit et que j'avais découvert tout à fait par hasard dans le *Journal officiel*, ce qui m'avait valu des menaces au téléphone et même lors d'une réunion publique présidée par un ministre, menaces à prendre au sérieux, surtout dans le contexte très difficile de l'époque. Et j'avoue que depuis, je n'ai plus eu le courage d'en reparler, mais tout en continuant à m'y intéresser. Le FSR a toute une histoire liée à l'évolution politique du pays depuis l'indépendance. Il est né un «8 mars» en 1980 par décret présidentiel, un peu plus d'une année après la disparition du président Boumediène, donc par voie réglementaire uniquement, il fut intitulé «Fonds spécial des retraites des membres de la direction politique du Front de libération nationale et du gouvernement» et rattaché à l'époque à la Caisse générale des retraites des fonctionnaires.

Les textes régissant le FSR ont connu depuis de nombreuses modifications, toujours sans passer par le Parlement. A titre d'exemple, la Constitution de 1989 – dans le prolongement des événements d'Octobre 88-, ayant introduit le multipartisme, le FSR changera d'intitulé en supprimant «les membres de la direction politique du Front de libération nationale», mais des dispositions transitoires concernèrent ces derniers jusqu'en 1992 ! A propos des avantages octroyés par le FSR, ils sont de taille, surtout que la liste des fonctions et des postes pouvant en bénéficier ne cessera de s'allonger en 36 ans d'existence. Cette liste, très «restreinte» au départ (Présidence, ministères, chefs de Régions militaires, présidents de la Cour des comptes et Cour suprême, ambassadeurs, consuls généraux, walis, chefs des entreprises publiques, députés, etc.), intégrera les sous-directeurs de ministères, les magistrats, et plus récemment en 2011, les magistrats de la Cour des comptes. Puis à la lumière des diverses modifications de la Constitution, notamment en matière de nomination des commis de l'Etat par décret présidentiel, la liste des bénéficiaires potentiels du FSR connut une forte rallonge, à telle enseigne que les directeurs d'exécutif de wilaya et les secrétaires généraux de daïra et de commune y firent leur entrée. Il ne suffit pas d'être nommé par décret pour en faire partie : là aussi, les conditions d'accès ont évolué au fil des décennies (et probablement de la rente pétrolière). Si au tout début, il suffisait de cumuler entre 12 à 20 années dans la fonction où vous êtes nommé ou pendant une période comprenant même des années aux responsabilités pendant la guerre de Libération nationale, et sans aucune condition d'âge pour partir à la retraite, actuellement, une condition d'âge est exigée, mais seulement 50 ans ! Ces conditions varient selon l'importance du poste occupé : il y a des «sous-catégories» de retraités du FSR. Et si vous ne remplissez pas le critère de la durée dans la

ou les fonctions occupées (et ayant donné lieu à nomination par décret) durant votre carrière, vous ne repartez pas les mains vides : vous ouvrez droit à une retraite... proportionnelle ! En fait, le principal avantage de «l'heureux élu» du FSR, qui remplit toutes les conditions, c'est de bénéficier d'une pension correspondant non seulement à 100% du dernier salaire perçu, indemnités comprises, mais c'est aussi de voir augmenter sa pension au fur et à mesure des revalorisations du salaire du dernier poste occupé. Un exemple pour étayer ce dernier point : un wali, parti à la retraite en 2000 avec une pension de 100 000 DA, verra ce montant grimper à 300 000 DA en 2015 si ce montant correspond au salaire du wali en fonction en 2015.

Nous avons tenté de faire des recherches sur cette caisse et sa structure. En vain. Par quels textes est-elle régie ? Combien compte-t-elle d'adhérents ? Est-elle rattachée à la Caisse nationale des retraites ? D'où émanent ses financements ?

Effectivement, il est très difficile de collecter des informations sur le FSR : ceux qui en font partie n'aiment pas du tout que l'opinion publique, notamment les contribuables salariés qui relèveront de la CNR une fois à la retraite, connaisse les «droits» qu'ils en tirent. Après avoir fait partie de la Caisse générale des retraites des fonctionnaires, le FSR en fut détaché et fait maintenant bande à part, placé sous la tutelle du ministère des Finances, mais ayant un siège hors des murs de ce ministère : plus il est caché, moins il y a de «fuites» sur sa gestion et son fonctionnement.

Conformément à la réglementation qui le régit, le FSR a 3 sources de financement : les cotisations de ses adhérents, la contribution de l'Etat et les subventions de l'Etat, «le cas échéant» (mentionné ainsi dans le décret portant création du FSR). Le montant de cette «contribution de l'Etat», - contribution qui est en fait la source principale du financement du FSR-, n'est pas rendu public dans la loi de finances et n'apparaît pas du tout dans le budget de fonctionnement du ministère des Finances. Si cette contribution est insuffisante pour payer les retraités du FSR, l'Etat vient à la rescousse à travers des subventions. Si à sa création le FSR ne comptait que quelques centaines de bénéficiaires, 36 ans après – au vu de la très longue liste de ceux qui y ont fait leur entrée depuis-, ils doivent être plusieurs dizaines de milliers. Ce sont donc les contribuables – dont les 6 millions d'assurés sociaux de la CNAS et une bonne partie des 3 millions de retraités de la CNR (ceux qui au-delà d'une pension de 20 000 DA continuent de payer des impôts) - qui financent la pension très confortable des retraités du FSR.

Comment cela se passe pour les hauts cadres ayant déjà pris leur retraite et qui sont appelés à servir dans le gouvernement ou dans d'autres hautes institutions du pays ?

Le gouvernement a tout prévu pour ses «cadres supérieurs» en réserve de la République. Pendant les premières années du FSR, le cumul pension-salaire après une reprise d'activité n'était pas autorisé, ni même avoir une activité dans le privé. L'interdiction d'avoir en son nom des activités dans le privé fut

« Le FSR a eu à gérer des situations ubuesques en matière de cumul pension-salaire non autorisé dans certains cas. A titre d'exemple, il a eu à convoquer des «cumulards» ayant triché, à l'exemple de ces anciens ministres, percevant une pension FSR, et qui nommés sénateurs au titre du tiers présidentiel. Comme ces derniers touchaient aussi un salaire de parlementaire, ils ont été contraints de rembourser le trop perçu (dépassant des fois le milliard de centimes), en obtenant un échéancier et ayant même osé exiger une discrétion totale de la part des fonctionnaires du FSR, craignant d'éventuelles fuites et les conséquences sur leur réputation».

« A propos des avantages octroyés par le FSR, ils sont de taille, surtout que la liste des fonctions et des postes pouvant en bénéficier ne cessera de s'allonger en 36 ans d'existence. Cette liste, très «restreinte» au départ (Présidence, ministères, chefs de région militaire, présidents des Cour des comptes et Cour suprême, ambassadeurs, consuls généraux, walis, chefs des entreprises publiques, députés, etc.), intégrera les sous-directeurs de ministères, les magistrats, et plus récemment, en 2011, les magistrats de la Cour des comptes. Puis à la lumière des diverses modifications de la Constitution, notamment en matière de nomination des commis de l'Etat par décret présidentiel, la liste des bénéficiaires potentiels du FSR connut une forte rallonge, à telle enseigne que les directeurs d'exécutif de wilaya et les secrétaires généraux de daïra et de commune y firent leur entrée».

levée et autorisée après 5 années de pension. Puis la réglementation a changé, consacrant le cumul : le retraité FSR qui est rappelé pour reprendre du service (ne pas oublier qu'il peut prétendre à une retraite dès 50 ans pour peu qu'il ait cumulé une durée suffisante dans des fonctions supérieures, même les périodes d'intérim étant prises en compte) conservera le bénéfice de sa pension FSR et bénéficiera d'une «indemnité» à hauteur de 40% de la rémunération au titre de la nouvelle fonction. Mais le FSR a eu à gérer des situations ubuesques en matière de cumul pension-salaire non autorisé dans certains cas. A titre d'exemple, il a eu à convoquer des «cumulards» ayant triché, à l'exemple de ces anciens ministres, percevant une pension FSR, et qui nommés sénateurs au titre du tiers présidentiel. Ces derniers touchaient aussi un salaire de parlementaire : ils ont été contraints de rembourser le trop-perçu (dépassant parfois le milliard de centimes) en obtenant un échéancier et ayant même osé exiger une discrétion totale de la part des fonctionnaires du FSR, craignant d'éventuelles fuites et les conséquences sur leur réputation.

Peut-on dire qu'il y a une retraite à deux vitesses en Algérie ?

Malheureusement pas uniquement 2 vitesses : on peut même parler de plusieurs vitesses, alors que la loi de référence relative à la retraite, votée en juillet 1983, avait pour objectif politique de réunifier les systèmes de retraite en vigueur (hérités de la colonisation), en introduisant plus de justice sociale dans le cadre du «socialisme spécifique» à l'algérienne. Mettre en parallèle les droits des retraités CNR et ceux du FSR, c'est comparer l'incomparable. Et que dire des privilèges des députés en matière de retraite ? Je rappelle l'alinéa 1^{er} de l'article 49 de la loi n°89-14 sur le statut du député : «Le député ayant accompli 20 ans de service, dont une législature quelle qu'en soit la durée, peut prétendre, sans condition d'âge, à une pension égale à 100 % de l'indemnité principale et complémentaire perçue en sa qualité de député ou sa rémunération la plus favorable.» Mais il y a ces millions d'Algériens salariés non déclarés à la sécurité sociale et les plus d'un million de bénéficiaires très précaires de l'emploi de jeunes (la majorité depuis de très longues années et pour lequel l'Etat ne paye à la CNAS qu'une cotisation pour l'assurance maladie, excluant la quote-part retraite), qui eux ne percevront jamais de retraite si les choses restent en l'état. A. B.

CONFÉRENCE DE KAMEL DAOUD AU 35^e CONGRÈS FRANCO-MAGHRÉBIN DE PSYCHIATRIE

«Guérir le lien à la femme»

● Quand un polémiste de la trempe de Kamel Daoud aborde la question de la femme dans les pays musulmans, il faut s'attendre à un pamphlet sur l'absurdité de la condition de l'homme dans la société dite «arabe».

Vraisemblablement loin de tout exercice de sublimation, Kamel Daoud a donné une conférence, vendredi passé, à l'occasion du 35^e congrès franco-maghrébin de psychiatrie. C'est bien sûr avec un soupçon de scepticisme qu'on appréhende un tel rendez-vous, tant la forme paraît peu conventionnelle, quand on sait qu'il s'agit d'un événement professionnel où se côtoient des laboratoires pharmaceutiques des plus prestigieux et... des psychiatres. Mais la gymnastique intellectuelle fut aisée pour l'auteur de *Meursault, contre-enquête*, à qui, il a suffi de placer le «désir» au centre du débat pour amorcer une profondeur certaine à l'intitulé du texte qu'il a lu en une dizaine de minutes : *Guérir le lien à la femme*. Ainsi, les spécialistes et délégués médicaux n'assistaient plus à un talk de distraction qui suppléerait les habituels groupes de jazz ou de musique andalouse, mais c'est une conférence tout aussi profonde que le mal diagnostiqué dans une société malade et piégée par un tas de principes qui se



confondent avec des valeurs tout aussi caduques. Et Kamel Daoud sait le dire : «*Quand la femme est enfermée, tous les hommes sont malades.*» Les psychiatres présents n'ont pas manqué d'interroger le conférencier sur le «remède à préconiser pour guérir ce lien à la

femme». «*Je ne suis pas psychologue ni sociologue, je suis polémiste et j'agis en tant que tel. Aussi en tant que journaliste j'observe (...)* j'essaye de comprendre ce qui se passe et d'expliquer pourquoi nous sommes malades de l'objet de notre désir. Nous vivons mal notre

désir et notre rapport à la femme», a lancé Kamel Daoud. Ce fut une occasion de plus pour le polémiste de rappeler «sa vérité» sur le mal de notre société, en mettant le rapport que nous avons à la femme, au centre de cette névralgie qui nous oscille de la position schizoïde à

celle d'humanoïde. En effet, pour le journaliste, «nous avons un problème profond avec le désir du monde et l'envie d'aimer et d'être aimé, avec la femme, en somme», car elle incarne la vie. Selon lui, le voile symbolise parfaitement notre refus du désir, car cacher les femmes, les voiler et les enfermer c'est renier notre meilleure moitié. Il a raconté une anecdote dans une ville du Maghreb, où la présence des femmes dans l'espace public l'avait interpellé quant au sentiment de sécurité que cela procure à l'homme, pour résumer notre effroi par le désert qui envahit les rues, car les femmes sont réduites à des êtres fuis, cachés et reniés derrière des murs ou des bouts de tissu. In fine, si écouter un homme (encore une fois) parler de la femme dans un tel cadre pour la défendre pourrait être interprété comme une énième ineptie où la femme se voit voler la parole, le discours de Kamel Daoud ne sonnait pas pour autant comme un mea-culpa masculin, mais plutôt comme le bilan d'années d'obscurantisme dont nous consommons les séquelles sans en faire le procès.

Redouane Benchikh

VU À LA TÉLÉ

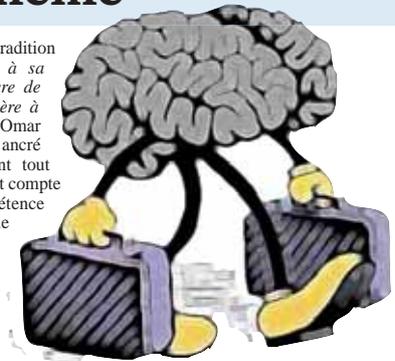
Par A. Merad

L'intelligentsia algérienne face à elle-même

C'est paru tout récemment dans la presse dans un entrefilet : près de 80% de nos étudiants envoyés à l'étranger ne reviennent pas. Un chiffre énorme qui démontre toute la difficulté du pays à conserver son élite. Si le gouvernement algérien assure la formation de base qui est très coûteuse, il se retrouve au final complètement en déficit du potentiel intellectuel lorsque celui arrive à maturité. Ce phénomène, qui entre dans le concept de ce qu'on appelle communément la fuite des cerveaux, ne date pas d'aujourd'hui, et a été dénoncé à maintes reprises pour les conséquences désastreuses qu'il induit sur l'économie et sur le développement de la recherche universitaire tellement indispensable à l'émancipation de la société. Même si on reconnaît dans l'absolu que c'est l'élite qui doit être aux avant-gardes du développement, que c'est elle qui est intrinsèquement prédisposée à l'idée et la réflexion pour tirer par le haut la promotion de la société, on ne fait rien, ou alors rarement, pour rendre productive cette doctrine. Résultat : à force d'être déconsidéré, le potentiel intellectuel algérien finit progressivement par se déliter. Il semble, selon des statistiques non officielles, que c'est depuis le règne de Bouteflika que cette «désagrégation» de l'élite s'est amplifiée pour atteindre, de nos jours, les proportions les plus scandaleuses. On dit même que ce pouvoir a fait fuir trois fois plus d'Algériens vers l'étranger que ne l'a fait la terreur intégriste de la décennie noire, parmi lesquels un nombre incalculable de cadres universitaires, de médecins, d'informaticiens et d'artistes de talent qui ont trouvé leur place ailleurs, et surtout un environnement favorable à leur quête d'affranchissement et leurs besoins de reconnaissance. Si cependant les départs

massifs provoqués par le terrorisme aveugle ont eu pour origine le réflexe légitime de succomber au phénomène de la peur et donc de partir, avec comme seul objectif sauver sa peau en laissant derrière soi toute une vie trempée dans ses émotions douloureuses, il reste qu'une bonne part de cette fuite des cerveaux a été volontairement programmée pour échapper à une sorte de crise existentielle où les rapports de la société avec l'élite intellectuelle restent ambigus et fongiquement portés sur l'exclusion et le déni d'expression pour cette dernière. Comment donc s'exprimer quand il y a toute une barrière rigide d'incompréhension qui empêche l'intelligence et le savoir d'être les éléments dominants dans le concert du développement scientifique et culturel. Pour certains sociologues, qui ont l'habitude d'analyser les spécificités de la société algérienne à travers son pouvoir politique totalitaire et son intelligentsia, c'est souvent après avoir longtemps résisté au système de la marginalisation et du mépris que nombre de nos intellectuels ont fini par se désengager en choisissant l'exil pour continuer d'exister et faire fonctionner à peu près normalement leurs esprits au service de la recherche scientifique et du progrès humanitaire. Le cas de l'universitaire et économiste de renom Omar Aktouf, qui vient de signer sa résignation à ne plus s'impliquer dans les rares débats d'idées organisés en Algérie, est symptomatique de cette maltraitance culturelle infligée à notre élite qui se termine toujours par une certaine forme de renonciation. Si comme le rapporte son confrère et ami l'économiste Youcef Bendada, «des générations d'étudiants, qui ont étudié ses écrits ou avec lui, témoignent de l'extraordinaire qualité de son enseignement, son principal

ouvrage Le management entre tradition et renouvellement, qui en est à sa cinquième édition, restant le livre de référence obligatoire en la matière à HEC Montréal depuis 1989». Omar Aktouf a lui le sentiment bien ancré que des esprits comme lui sont tout bonnement voués à l'étranglement compte tenu de la politique anticompétence pratiquée à grande échelle par le pouvoir en place. En prenant cette terrible décision de ne plus formuler des analyses sur la société algérienne, ni de continuer à lui trouver des pistes de solutions pour l'aider à s'émanciper en fonction de son humble contribution, l'auteur du testament intellectuel veut surtout attirer l'attention de l'opinion publique et des décideurs sur l'énorme gâchis du potentiel intellectuel ressentit actuellement qui ferait le bonheur de n'importe quelle société occidentale. S'agit-il d'un simple coup de gueule ou d'une position irréversible ? En tout cas si son ami pense que Omar Aktouf mérite bien un Nobel d'économie pour l'ensemble de ses travaux, et aussi parce qu'il s'agit d'un esprit libre qui enrichit la science économique par sa vision totalement nouvelle et moderne de l'économie et du développement, c'est que la perte d'un observateur aussi avisé et aussi efficace dans ses jugements est énorme pour l'Algérie. Cela dit, l'intellectuel dans notre pays ne peut, par ailleurs, se mettre dans la peau d'une victime expiatoire quand lui-même ne fait rien pour faire sauter les verrous. A ce titre, l'écrivain à succès Amin Zaoui a animé une intéressante conférence à El Kseur, à l'occasion de la parution de son dernier roman *Un incendie au paradis*, sur le rôle de l'intellectuel dans



la société, insistant particulièrement sur son absence lorsqu'il ne s'agit pas carrément de démission. «Il y a, dit-il, silence ou absence de l'intervention de l'intellectuel dans la société», comme pour souligner l'inexistence d'une force intellectuelle qui agit sur le rapport de forces et qui, par conséquent, donne plus de vitalité à la vie politique, sociale ou culturelle. Le romancier ajoute que «la société avance d'un pas saisonnier comme l'actuel intellectuel qui suit ses pas à l'occasion d'événements politiques oubliant d'autres débats sur la religion, l'environnement, l'économie...» L'image est très critique sur le dispersement de l'élite intellectuelle qui manque terriblement de convictions et d'engagement. Pour Amin Zaoui, c'est l'université algérienne comparée à une «garderie» qui en est la cause. Son constat se passe de tout commentaire : «L'université est devenue une école primaire dans le sens où elle n'est pas imprégnée d'université et ne participe pas aux débats de société étant renfermée sur elle-même.» A. M.

DOMINIQUE WOLTON, DIRECTEUR DE LA REVUE *HERMÈS*, À BÉJAÏA

«La troisième mondialisation implique les identités»

● «*Informer n'est pas communiquer*», c'est ce que s'emploie à expliquer, ces dernières années, Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, fondateur et responsable de la revue internationale *Hermès* et auteur d'un livre qui porte en titre cette affirmation.

Invité récemment pour animer un café littéraire au théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa, Dominique Wolton a donné des éléments de réponse à la question de savoir pourquoi il est si difficile de nos jours de se comprendre. Les rapports d'altérité se compliquent au moment où est relevée la contradiction dans un contexte saturé pourtant par les moyens techniques de communication. Notre temps est celui de l'information qui s'est industrialisée, du pouvoir des «Gafa» (Google, Amazon, Facebook, Apple) et des réseaux sociaux qui rythment nos vies.

Le chercheur le souligne et met le doigt sur les «frontières de l'incommunication» au milieu de la foison technique et les tas d'informations échangées sur la grande Toile. «On est devenus artistes sur internet», relève Dominique Wolton, qui avance cet oxymore interpellant de «solitude interactive». Selon lui, après la chute du communisme et l'imposition du modèle démocratique et du «capitalisme triomphant», la mondialisation a fini par imposer un malaise.



«*Tout le monde sait tout. Le monde est devenu instable et dangereux*», soutient-il en invitant à se méfier d'internet, qui «change les conditions de la politique».

C'est aussi «la mondialisation de l'info» et dans son sillage trois grandes ruptures ont eu lieu, selon lui. D'abord les récepteurs, que sont les citoyens, sont intelligents, de plus en plus incrédules et donc trieurs de l'information. Ensuite, la profusion de messages fait que «l'information ne suffit plus à créer la communication et il y a conflit entre la vitesse de l'information et la lenteur de la communication».

«ÉVITER DE "SE GOOGLISER" COMME L'ÂTÉ L'EUROPE»

Enfin, «pour se comprendre il faut des mois et des mois», constate le conférencier. La négociation devient alors impérative dans le pro-

cessus de communication, tout comme s'impose la cohabitation. «On n'est pas d'accord mais on ne s'entretient pas», commente-t-il. Pour Dominique Wolton, il y a une troisième mondialisation, «celle que nous n'avons pas vu venir» dit-il, qui implique les identités et qui succède à la mondialisation économique. «La face sud de la Méditerranée a de quoi établir des liens très forts», estime-t-il. «Ce qui se joue en Europe c'est en partie ce qui peut se jouer chez vous», soutient le conférencier.

Cette troisième mondialisation ne se fait pas loin de la communication, suggère le fondateur de la revue *Hermès*, qui voit dans les «avantages linguistiques» de la rive sud de la Méditerranée un «facteur de communication extraordinaire». En appelant à organiser les «aires linguistiques», il n'omet pas d'encourager aussi à «passer du technique vers les hommes», considérant que l'Algérie, en tant que «pays fermé» permet la création d'une identité et d'éviter de «se googliser comme l'a été l'Europe».

K. Medjdoub

NABIL BOUATBA

L'artiste-peintre qui n'aime pas les frontières



diplôme avec brio», se félicite le jeune Bouatba. A partir de là, le créateur attiré excellera dans son domaine. Bien qu'il ne se considère pas comme un calligraphe moderne à part entière, ses œuvres le démentent catégoriquement. Sur la toile blanche, il manie le pinceau miraculeusement, tel qu'il fait naître des lettres arabes loin de tout conformisme. Pour apprécier ses œuvres à leur juste valeur, il faut voir «Le cercle vicieux» au milieu duquel les lettres arabes trouvent toute leur splendeur frappée d'une mystique fascination. «On a l'impression de regarder un grand talisman dont les mots son impénétrables. Loin du style Koufi et Naskhi, j'ai créé mon propre style, poussant les formes loin des frontières. Je n'aime pas les frontières», confie l'artiste-peintre. Fouad n'aime pas également s'exprimer en couleurs et préfère apposer, sur ses œuvres, son empreinte en noir et blanc. Pour lui, ces deux couleurs sont originelles, vraies et plus sincères dans l'expression sous toutes ses formes, notamment celle de la femme algérienne. En effet, cette dernière occupe une place prépondérante dans ses créations. «J'adore dessiner la femme algérienne, notamment avec la mlaya ou le hayek. Cela dénote sa pureté particulière qu'elle a toujours adoptée à travers les époques. Une nostalgie féminine qui, malheureusement, tend vers la disparition. D'où mon action de garder cette forme en vie», explique par ailleurs cet amoureux de la femme algérienne. Cet artiste à plusieurs facettes a fasciné plus d'un lors de ses rares expositions. Il en est ainsi à l'ambassade de Hollande, à l'université de Bab Ezzouar (Alger) et même à la galerie des arts Kef Noun de Batna. Bouatba Nabil est vraisemblablement doté de mille et un dons qu'il a abandonnés à l'art algérien sans rien recevoir de lui en retour, même pas un poste de travail.

M.-F. Gaidi

● Il puise son art de son vécu... pas une sinécure pour un jeune artiste algérien.

Bien que Fouad Bouatba, 32 ans, soit diplômé de l'École des beaux-arts de Annaba, sa ville natale, son savoir-faire dépasse de loin le cursus qu'on lui a fait apprendre.

Lorsqu'il trempe ses doigts dans les méandres de son existence, il fait ressortir des formes et des créatures, devant lesquelles le spectateur devient perplexe, en les faisant éclater dans plusieurs sens. Comme tous les jeunes Annabis, Fouad n'a pas cessé de se chercher un itinéraire, un destin pouvant l'amener vers ses rêves lointains. La chimère de l'émigration clandestine l'emporta, un jour en 2007, au-delà de ses frontières, lui faisant espérer plus de considération sous d'autres cieux. Mais, l'aventure de «brûler les frontières» n'aboutit pas. Un mal qui a fait du bien, puisque cette expédition

ratée a éjecté Fouad depuis le tremplin de l'utopie vers le chemin de la réalité. En effet, de 2007 à 2011, il consacra son temps à sa formation au niveau de l'École des beaux-arts de Annaba, où il s'était inscrit immédiatement.

«J'ADORE DESSINER LA FEMME ALGÉRIENNE AVEC LE HAYEK»

Marqué néanmoins par l'échec de sa tentative de harraga, Fouad transforma ce ratage en exploit. Il a su immiscer son expérience personnelle à son art pour créer une performance. Ainsi, le phénomène de harraga a fait pour la première fois une incursion dans le milieu des beaux-arts et est devenu l'objet de sa soutenance. «Devant l'incompréhension et l'étonnement des uns et l'encouragement des autres, j'ai pu décrocher mon

BLOC-NOTES

■ **VENTE-DÉDICACE**
LA LIBRAIRIE DES ARTS ET DES LETTRES
(ex-les Beaux-Arts)
28 rue Didouche Mourad, Alger
Tél : 021 63 40 14
liblal@hotmail.fr
Samedi 22 octobre à 14h30
L'auteur Sarah Haïdar signera son nouveau livre *La Morsure du coquelicot*, paru aux éditions APIC.

■ **EXPOSITION**
Musée national du Bardo
Exposition «Al-Tiba9»
Thème : la transgression
L'expo durera jusqu'au 31 octobre.

*Institut français d'Alger
Du lundi 26 septembre au jeudi 22 décembre 2016
Exposition «Tous les marins ont les yeux bleus», de Maud Bernos.

■ **MUSIQUE**
Salle Ibn Zeydoun
Riadh El Feth - Alger
Vendredi 21 octobre à 19h
Concert du grand chanteur de musique wahrani, Houari Benchenet.



PUBLICITÉ

**DES LOGICIELS
SIMPLES ET PUISSANTS**
MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRICE

PLANÈTE UN EXP 1805 ALGERIEN
 • GESTION COMMERCIALE.
 • COMPABILITE & FINANCES.
 • PAIE & RH.
 • GESTION DES IMPORTATIONS.

LOGICIELS POINTS DE VENTE
 • SUPERMARCHES, RESTOS, MAGASINS DE TEXTILES, etc.

LOGICIELS SANTÉ
 • CLINIQUES D'HÉMOLOGISTE.
 • CABINETS MÉDICAUX.
 • LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES.
 • GESTION DES PHARMACIES.

CONTACT
 0550 93 44 58 / 0541 93 98 02

VENTE D'APPARTEMENTS

VD F3 acte 75m2 à Bellili Alger Centre 4e ét. 3 faç tb état refait à neuf imm propre b. voisin IM 250u nég. Tél.: 0556 377 369

VD F2 à Debbeh Chérif Alger Centre spacieux 4e étage c. sdb g balcon vue sur mer b voisinage acte LF prix 700u fixe. Tél.: 0556 377 369 - 0775 557 143

VD F4 Val d'Hydra. Tél.: 0661 506 864

VD Didouche M. prox RCD F5 refait à neuf 150m2 2 faç 2e ét. 4500u. Tél.: 0780 450 011 Ag

VD appart F3 Saoula 82m2. Tél.: 0770 100 110

EXPERT vend F3 Douaouda Marine 70m2 habitable 60m2 de terrasse belle vue sans vis-à-vis. Tél.: 0668 864 071

VD F3 à Said Hamdine. Tél.: 0782 830 703 - 0662 908 380

STÉ PROMO IMMO vd apparts h. stand à Hydra Les Sources El Achour Ain Benian. Tél.: 0672 249 090 - 0672 249 091

LABEL IMMO vd duplex F3 107m2 promo h/stand box 1 v Hydra. Tél.: 0561 638 466

LABEL IMMO vd F3 résid Les Irlis 110m2 acte/LF., Ouled Fayet. Tél.: 0550 032 326

VD duplex Draria. Tél.: 0551 225 226

VD F3 4e ét. 78m2 Said Hamdine. Tél.: 0550 821 494

VD F3, F4, Chéraga + gge 2 v 2M2u, vd F4, F3 O. Romane 162m2, 137m2 gge 2 v 3M5, 2M7. F5 180m2 résid les Pins O. Fayet 3e ét. avec asc et gge pour 3 v 5M5. Tél.: 0663 530 670

VD F2+ g et jardin Ouled Chelbel. Tél.: 0664 199 199

**AIVAH
LOUE**

- Villa F8, jard. gge Les Sources
- Villa F5, pisc., jard., gge Poirson
- Villa 1200/1600m2 TTC, P35, El Biar

*F4 h. stand 180m2, Hydra.
 *F2 6e ét. asc., gge., v/mer El Biar.

Tél.: 021 601 811
 0560 03.29.75

PROMOTION IMMOBILIÈRE vend des logements à Oued Romane. Tél.: 0560 025 854 - 0770 489 417

AG EL SOL vd F3, F4 duplex + gge Safsafa, standing. Tél.: 0553 298 322

VD F3 R. Tahar BEZ top 3e ét. Tél.: 0555 237 856 Ag

VD à Hydra la placette F4 120m2 1er ét. très commercial 3 faç avec parking pour loc px 4,8M nég. Tél.: 0552 796 717

VD F4 Bananiers 2e ét. 107m2 acte résid fermée ministère 3 M. Tél.: 0555 237 856 Ag

INFOGÉNIE vd F2 Djillali Yabes Kouba. Tél.: 0553 345 800

INFOGÉNIE vd F2 Birtouta 1er étage. Tél.: 0553 345 800

INFOGÉNIE vd F3 Les Vergers Bir Mourad Rais. Tél.: 0661 506 403

LE PARADOU vend F7 sup 210 m2 au ter étage à Salembier El Madania pour toute activité libérée. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

LE PARADOU vend F4 Ben M'hidi 127m2 au 3e étage + F4 imm. Shell 130 m2 Hydra + F4 Hydra sup 145m2 garage. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

VD F3 et F4 haut standing dans une résidence à Dar Diaf. Tél.: 023 37 10 28 - 0770 994 104

PROMOTION vend F4 standing parking clôturé gardé Chéraga. Tél.: 023 37 10 69 - 0770 938 388

NOUVELLE promotion à Chéraga vend apparts. standing F3 F4 F5 tte comm. Tél.: 023 37 10 28 - 0770 994 104

AG vd F3 Chéraga 85m2 refait à neuf rdc avec box pas loin d'El Qouds nouvelle promotion 2 M 300u nég. Tél.: 0556 093 893

AG vd beau F3 Birkhadem centre 99m2 4e étage + garage 50m2 immeuble de 6 étages 1 locataire par étage 2 M4500u. nég. Tél.: 0556 093 893

AG vd F3 de 70m2 cité CNEP Chevalley prix 1700u. Tél.: 0558 113 272

AG vd F3 de 130m2 avec terrasse rdc Dély Ibrahim prix 2600u. Tél.: 0558 113 272

VD F4 113m2 avec box Soudania centre nv résidence prix 2350u. Tél.: 0558 113 272

VD super joli g appart de maître 200m2 F6+ chambre de bonne super vue sur la Baie d'Alger bel immeuble asc., Bd Zighout Youcef Ag inter. s'abst. Tél.: 0550 198 833 - 0661 519 259

AG vend F4 Coopemad Kouba. Tél.: 0560 510 299

P. vd F2, 54m2 meublé au 2e étage Tassalast à 100m de la plage avec acte, possibilité crédit bancaire. Tél.: 0553 312 125

EURL promoteur met en VSP apparts. F2, F3, F4 à Tizirt/mer. Tél.: 0553 312 125

MET en vente VSP apparts. F2, F3, F4 à Boukhalfa. Tél.: 0553

**JJEL
PARTICULIER
VEND**

Terrain de
6500m2
Pieds dans l'eau,
façade de 154m sur
RN 43 et 130m sur
plage.

Tél.:
0667 625 510

312 125

O/FAYET F3 97m2 + box + chauff-c Ag. Tél.: 0551 608 208

PART. vd F2 65m2 refait Bd Hassiba 3e ét. acte+LF 1200u/nég. Tél.: 0556 017 574

PART. vd duplex F7 consulaire Soudania acte 2500u/nég. Tél.: 0661 508 537

PROMOTION vend F2, F3, F4 à Tidjelabine w Boumerdes crédit banque taux bonifié. Tél.: 0560 094 558 - 0560 089 202

LA RÉSIDENCE vd F2 Hydra 1er étage 40m2. Tél.: 0560 066 918

LA RÉSIDENCE vd F4 Staouéli résid Aghiles vue sur mer. Tél.: 0540 959 943

AG vd F4, 3e ét. acte, LDS G 11 Kouba, prix 2M300u nég. Tél.: 0550 576 281

VD F3 1250u à Chéraga centre nv 1800u à Bainem. Tél.: 0560 007 561

VENTE DE VILLAS

AG MOKDAD Blida Bab Dzaïr vend petite villa en R+1 5p csb garage ttc, LF, pc Cherifia près cité universitaire. Tél.: 025 21 51 10 - 0662 063 399

VD villa R+1 Baba Hacène haut standing. Tél.: 0553 300 007

DÉLY IBRAHIM prox université vd R+2 170/320m2 prix 8M nég Ag. Tél.: 0780 450 011

AG vend villa à Hydra 750u. Tél.: 0550 477 708

AG vend 3 villas à Draria avec piscine jardin meublé. Tél.: 0550 477 708

EXPERT IMMO vend villa Tixeraine 6M. Tél.: 0668 864 071 - 0554 993 705

VD villa Dar Diaf avec piscine 300m2 R+3. Tél.: 0668 864 071 - 0554 993 705

VD villa Chéraga R+1 400m2 avec piscine, site résid clôt. et gardé. Tél.: 0663 530 670

INFOGÉNIE vd villa R+1 Birkhadem 3 façades. Tél.: 0661 506 403

LE PARADOU vend villa R+2 avec piscine à Ouled Fayet toutes commodités. Tél.: 0556 755 057

LE PARADOU vend villa Dar Diaf R+1, terrain 400m2 bât. 140m2. Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

LE PARADOU vend villa El Biar R+2, Dély Ibrahim R+2, Dar Diaf R+1 plus villa cité PTT Hydra. Tél.: 0556 755 057 - 0661 507 653

LE PARADOU vend villa Poirson R+2 toutes commodités. Tél.: 0556 755 057

LE PARADOU vend villa Draria R+2 terrain 300m2. Tél.: 0556 755 057

LE PARADOU vend villa Hydra de 700m2 R+2 toutes commodités. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

LE PARADOU vend villa Douaouda R+2 toutes commodités résidence fermée. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

AG vd 2 niveaux de villa 2F4 à Birtouta 170m2/chacun, avec garage finis 85%, acte. Tél.: 0550 546 641

VD 2 nv de villa F5 200m2 chacun à Zéralda. Tél.: 0550 381 952

VD nv de villa rdc 150m2 pour f. libérale à Zéralda. Tél.: 0550 381 952

AG vend à Draria ds un bel endroit une magnifique villa neuve 400m2 en R+2 avec jolie piscine, jardin, garage 30m de façade px 12M nég. Tél.: 0798 136 651

VD villa O. Romane R+1 jardin sur 700m2 bache à eau, clim, chauffage central, fermeture élect 2 entrées, calme sécurité. Tél.: 0561 551 638

VD très jolie villa neuve à Draria résid El Yasmine 230m2 R+2 bien située endroit calme avec jardin gge px 12M nég. Tél.: 0798 130 651

LABEL IMMO vd villa cité PTT 420/110m2 R+1 F5 Hydra. Tél.: 0550 032 326

VD villa PTT Hydra, villa 2000m2 Hydra, villa 1800m2 Birkhadem. Tél.: 0557 084 340

AG EL SOL vd 2 villas cité PTT 366 + 500m2. Tél.: 0553 298 322

PART vd villa coloniale R+1 Golf 120m2/370 3f dont une commerciale intérim s'abs. Tél.: 0661 526 781

AG vd villa R+2 Dar El Beida. Tél.: 0561 362 743

PART. vend à Kouba villa vue/mer côté Chateau d'eau ministère Hydraulique ter 450m2 bt 200m2 jardin 2 façades quartier très calme papiers en règle libre de suite. Tél.: 0770 863 530

O. FAYET R+1/s/fini 200/350m2 résid clôt. Tél.: 0551 608 208 Ag

VD villa Hydra cité PTT. Tél.: 0550 100 249

VENTE DE TERRAINS

AG MOKDAD Blida vend terrain 977m2 LF., cu R+4 2 façades Blida. Tél.: 025 21 51 10 - 0662 063 997

VD terrain Birtouta 250m2 300. Tél.: 0770 307 070

VD ter. Tassala Merdjia. Tél.: 0542 982 379

VEND lots de terrain à Jijel route des poids lourds. Tél.: 0552 460 336 - 0661 511 588

EXPERT IMMO vend terrain 400m2 Mackley Ben Aknoun. Tél.: 0668 864 071 - 0554 993 705

EXPERT IMMO vend terrain+hangar à Sétif El Eulma convient pour usine 7000m2. Tél.: 0668 864 071

AG ZÉRALDA vd ter 670m2 2 façades quartier résidentielle Zéralda 17 millions/m2. Tél.: 0552 199 805

LABEL IMMO vd 120/130/140/150/200m2 acte/LF., à Sidi Abdellah. Tél.: 0561 639 128

VEND terrain El Achour 6000m2 très bien situé certificat d'urbanisme R+6 papiers en règle px 18u/m2. Tél.: 0798 130 651

VEND beau terrain de 17 hectares au centre-ville de Tizi Ouzou px 2u/m2 nég. Tél.: 0552 796 717 ag

AG vd à Birtouta ter. plat 600m2 L. foncier. Tél.: 0557 173 311

PARADOU vend terrain 600m2 R+1 avec deux façades. Tél.: 0661 507 653 - 0556 755 057

PARADOU vend 17 000m2 Bou Ismail urb R+7 + 6000 à Djennane Sfar BHD + 5000 Draria. Tél.: 0556 755 057

PARADOU vend terrain 21 000m2 à Hammadi. Tél.: 0556 755 057

VD terrain acte 230m2 Baraki. Tél.: 0541 333 153

VD 620m2 Ben Aknoun, H. Dey 3 faç tout projet com acte +L. Tél.: 0555 237 856 Ag

AG vd ter 260m2 E Biar Poirson, acte. Tél.: 0550 546 641

AG vd terrain 530m2 Panorama, Kouba, 25m façade. Tél.: 0550 546 641 acte

AG vd terrain 340m2 Safsafa Ain Naâdia, acte. Tél.: 0550 546 641

AG vd à Khraicia Chaoua ter 496m2 2 façades l. foncier. Tél.: 0557 173 311

VEND lot 200m2 à Ouled Fayet 13u/m2. Tél.: 0771 041 472

VD lots terrain Arbaâch w. 35. Tél.: 0552 623 096

AG EL SOL vd 2165m2 100Logts Djenane Sfar ou partenariat. Tél.: 0553 298 322

VD 300m2 Baba Hacène pas loin du centre 12u/m2. Tél.: 0663 530 670

AG vd à Khraicia Chaoua ter .600m2 l. foncier. Tél.: 0557 173 311

LA RÉSIDENCE vend terrain com Boufarik 626m2 cu R+6 bord de rte axe Blida Alger idéal promo immo showroom dépôt. Tél.: 0550 495 842

LA RÉSIDENCE vend petit ter Oued Karma Birkhadem 200m2. Tél.: 0550 495 841

LOUE LOCAL

100m2 à usage burx rdc villa entrée indépendante à Clairval prox hôpital CNMS 7u/mois.

Tél.:
0771 635 379

LA RÉSIDENCE vend très beau ter Birkhadem lot Semmar 1780m2 quartier résidentiel impasse idéal pr construction. Tél.: 0550 495 841

LA RÉSIDENCE propose terrain à Douéra 572m2 p

VD terrain 800m2 acte + LF à Bordj El Bahri. Tél.: 0542 708 11

O. FAYET prox AADL 213m2 plat. Tél.: 0551 608 208

AG EL SOL vd 5000m2 Bitraria 100 Logts ou partenariat. Tél.: 0553 298 322

VEND terrain Sidi Naamane T. O., 1900m2 et 6700m2 URBA. Tél.: 0560 089 210

BOUCHAOUI vd ter 200m2 334m2, acte Ag. Tél.: 0552 038 125

AG vd ter sup 164m2 Koléa, acte p 4u/m2. Tél.: 0552 038 125

PART. vd 9500m2 urbanisable Sidi Ghiles, Cherchell acte + LF convient pour promotion immobilière prix 8000DA/m2. Tél.: 0550 702 831

PART vd 5 lots à Oued Gossine Beni Haoua très belle vue sur mer et 700m de la plage. Tél.: 0550 702 831 - 0696 379 689

VENTE DE LOCAUX

VEND OU LOUE usine 20 000m2, 10 000 bâtis avec groupe électrogène située à Khemis El Khechna donnant sur 2 axes autoroute. Tél.: 0666 692 133

VEND local Alger 100m2+ soup dépôt ou fabr acte liv. Tél.: 0552 716 536

VD loc 320m2 s/nle B. Ismail. Tél.: 0540 361 157

VEND locaux Thénia lycée Khemis El Khechna (Les Plateaux). Tél.: 0560 094 558 - 0560 089 202

LOCATION D'APPARTEMENTS

AG loue F3 1er ét. lux Dély Ibrahim 50 000DA. Tél.: 0552 227 435

LOUE F3 nv Paradou F3 3e ét. Golf. Tél.: 0561 232 123

AG MOKDAD Blida Bab Dzaïr loue F3 rdc cité Bananiers F3 Sidi AEK F3 Bd 20 Mètres. Tél.: 025 21 51 10 - 0662 063 997

SAFA loue F5 mb Bessa O/F, 12,5 u. Tél.: 0560 77.55.94

PUBLICITÉ

AVAH

Loge somptueuse résidente sur les hauteurs d'Alger avec grand jardin et piscine convient pour résidence d'ambassade

Tél. : 021 60 18 11
0560 032 972
www.avah-immobilier.com

LOUE F2 7e asc. Soreacal 3,8u joli F2 6e ét. 1er Mai 4,5u. Tél. : 0555 476 432

LOUE F6 1er étage bureau 150m2. Tél. : 023 490 309 - 0550 431 586

BABA ALI à côté gendarmerie loue F3, 3,5 u. Tél. : 0550 053 026. AG.

LOUE F4, Val d'Hydra meublé, garage pour 2 voitures. Tél. : 0663 530 670

LOUE F3 meublé Didouche 4e étage 6u. Tél. : 0550 575 888 AG

LOUE des F2 tout équipés Sidi Fredj 3u la semaine. Tél. : 0551 369 774

MEISSONNIER loue joli immeuble F4 100m2 5e ét. 5u f. Tél. : 0551 765 567. AG

LE PARADOU loue F7 pour bureau en rdc 200m2 à Saïd Hamdine. Tél. : 0556 755 057

LE PARADOU loue F4 et F3 Garidi plus F3 Hydra. Tél. : 0661 507 653 - 0556 755 057

LOUE F3+ gge résid Ouled Chebel. Tél. : 0664 199 199

PART loue duplex F6 et jardin. Dely Ibrahim Tél. : 0550 291 585

AG loue F3 Chevalley, 67 m2 rdc, immeuble de 3 étages, 53 000 DA (négo.). Tél. : 0556 093 893

LOUE pour bureaux ou habit F3, 1er étage + garage Bd V Alger Centre. Tél. : 0661 51.92.59

CORIM loue F3 meublé Hydra Télémy, Victor Hugo. Tél. : 0542 666 328

CORIM loue F3 El Achour, F4 + garage Draria, F4 Dely Ibrahim. Tél. : 0542 666 328

BD MED V loue F1 meublé + clim 5e ét. + asc 4u f. Tél. : 0780 450 011 ag

P. loue duplex à Bouzaréah. Tél. : 0559 128 700

O/FAYET résid Icosium duplex 7 pcs 200m2 + gge situé au rdc prix 7u fixe. Tél. : 0550 053 026 ag

AG loue F3 2e ét. meublé Sidi Yahia F4 rdc meublé B. Aknoun. Tél. : 0553 463 739

LOCATION DE VILLAS

LOUE belle villa Hydra bien placée 10 pièces parking pour 7 voitures intermédiaire s'abstient. Tél. : 0661 553 614

AG MOKDAD Blida Bab Dzaïr loue luxueuse villa près de la wilaya + étage de villa rdc Blida centre pour profession libérale. Tél. : 025 21 51 10 - 0662 063 997

B. E. KIFFANE centre loue villa propre 350m2 10 25u. Tél. : 0661 510 835

LOUE niveau de villa F3 à usage habitation ou commercial à Délys nouvelle ville. Tél. : 0664 663 148 - 0773 206 750

AG loue 2 niveaux de villa F5 Ben Omar Kouba 220m2 chacun avec garage 1er et 2e étages. Tél. : 0550 546 641

LOUE belle villa refaite à neuf à El Biar un bel endroit en R+1 avec gge 2 voitures px 30u nég. Tél. : 0798 130 651

INFOGÉNIE loue villa R+2 Les Vergers. Tél. : 0661 506 403

LOUE à El Achour une magnifique villa de rêve 600m2 meublée avec goût gde cuisine + jolie piscine, garage 10 voit, jardin px 45u nég. Tél. : 0552 796 717

AG loue niveau de villa vue sur mer Bougara Télémy. Tél. : 0550 477 708

LOUE villa Les Vergers. Tél. : 0551 225 226

PART. loue p burx 2 niveaux de villa à Kouba F7 + F5. Tél. : 0664 107 246

LE PARADOU loue villa Télémy Alger R+2 13 pcs avec garage 4 voitures. Tél. : 0556 755 057

LE PARADOU loue belle résidence à El Biar plus Ben Aknoun et Poirson toute commodité. Tél. : 0556 755 057

LABEL IMMO loue villa (R+3) 3 F5, gge 8 v La Madrague A. Benian. Tél. : 0550 03.23.26

AG loue F5 n. villa Dely Ibrahim. Tél. : 0560 61.02.99

LA RÉSIDENCE loue villa 500 m2, F3, 2 sdb, 2 suites duplex, 2 salons, 2 cuisines modernes sans meubles, 950 000 DA. Tél. : 0550 49.58.41

LOUE villa R+1 salon + 5 pièces + cuisine + dépendance + jardin. Tél. : 0550 585 184

LOCATION DE LOCAUX

LOUE hangar 100m2 couvert sur une surface de 3600m2 tc à Khemis El Khechna. Tél. : 0553 300 007

LOUE hangar à Baraki 3500m2 et 3000m2. Tél. : 0661 553 614

LOUE des locaux usage bureau gare routière Zéralda. Tél. : 0550 381 952

LOUE à Staouéli tb magasin 68m2 convient tt activité. Tél. : 0559 335 244

LOUE dépôt Oued Smar, 600 m2. Tél. : 0542 98.23.79

CORIM loue local 25 m2, prox. Télémy, 45 000 DA, ferme. Tél. : 0542 66.63.28

LOUE local 600m2 rue Kaddour Boumedous Constantine. Tél. :

LOCATION

Hangar couvert

2000m2 ZI Benbadis (El Haria), El Khroub, Constantine.

TÉL : 0675 464 508

0675 464 508

LOUE locaux Boumerdes entré Issers et Thénia. Tél. : 0560 094 558 - 0560 069 919

PROSPECTION

CERCHE hangar 1500m2 ouvert à 3500m2 Hammadi O. Smar. Tél. : 0541 817 023 Ag

CERCHE F3 F4 location ou vente Hydra S. Yahia. Tél. : 0561 232 123

AG MOKDAD Blida Bab Dzaïr achat vente location prospection. Tél. : 025 21 51 10 - 0662 063 997

URGENT cherche location F2 F3 F4 Alger et environs. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

URGENT cherche achat terrain ou villa Hydra El Biar. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

URGENT cherche achat F2 F3 F4 Alger et environs. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

URGENT cherche location villa ou immeuble pour bureau. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

LE PARADOU cherche villa à l'achat El Biar, Hydra, Poirson, Golf, Ben Aknoun, Kouba, Alger et les environs. Tél. : 0661 507 653 - 0556 755 057

CERCHE terrain Baba Hacène Ouled Fayet. Tél. : 0674 691 150

CHER. locat F2 El Biar Chevalley, Carnot, Bouzaréah à prix raisonnable. Tél. : 0554 514 826

CHER. p. étranger locat. villa. Tél. : 0555 17.54.80

LABEL IMMO cher. loc. appart avec ou ss meub. à Hydra, B. Aknoun, Dely Ibrahim, Chéraga, URBA 2000. Tél. : 0773 102 290

AG cherche appart, villa, terrain à Kouba Ben Omar Jolie Vue El Biar Hydra BMR BKH et env. Tél. : 0550 576 281-0540 258 016

HOMESLAND cherche location de villa avec ou sans meubles à Hydra, D. Ibrahim. Tél. : 0549 992 231

HOMESLAND cherche nv F4 meublé jardin quartier résidentiel. Tél. : 0549 992 231

HOMESLAND cherche en urgence des locations d'appart à Hydra, D. Ibrahim. Tél. : 0549 992 231

AG cher résidence ambassadeur locat villa nv appart Hydra, El Biar, BMR, Golf. Tél. : 0771 602 834

IMMEUBLES

VD bloc adm Dar El Beida. Tél. : 0557 084 340

LA RÉSIDENCE vd immeuble Hydra sup dév 2200m2 580m2 bâti 245 000 000DA. Tél. : 0550 495 841

LA RÉSIDENCE loue imm Chéraga Hydra. Tél. : 0540 959 943

AUTOS

LOCATION de voitures à Alger. Tél. : 0559 525 202

ACHAT véhicules d'occasion ou neuf. Tél. : 0661 690 384

PROPOSITION COMMERCIALE

VD fonds de commerce bien placé 2400m2 convient pour concessionnaire de voitures. Tél. : 0661 553 614

COURS ET LEÇONS

PROF de français, anglais pour niveau primaire, moyen et secondaire. Tél. : 0549 155 020

PF d cours anglais. Tél. : 0554 712 150

COURS d'arabe à domicile. Tél. : 0662 799 715

PERDU-TROUVÉ

SUITE au vol des documents et du cachet de la société Sarl travaux hydrauliques Shaolin à Ouargla, la société se dégage de toutes les responsabilités et les utilisations frauduleuses.

JE DÉCLINE toute responsabilité quant à l'utilisation frauduleuse de mon cachet "Sogexop international" M. Benabdellah Abderrahmane

OFFRES DE SERVICE

PREND travaux maçonnerie peinture et électricité. Tél. : 0540 836 160

ARCHITECTE entrepreneur prend étude suivi et réalisation villas. Tél. : 0770 931 699

PREND travaux de bâtiments génie civil Tél. : 0554 836 973

F/P mur rideau, façade ventilées verrière. Tél. : 0554 836 973

RÉP. Tv+ plasma à dom par tech Sonacat. Tél. : 0771 121 410

RÉPARATION machines à laver toutes marques. Tél. : 0770 405 316 - 0542 29 26 00- 0662 631 923 Lyes

PREND tous travaux étanchéité travaux garantis. Tél. : 0550 14.96.29

RÉP. MACHINE à laver, frigo à dom. Tél. : 0553 00.07.48

TOUS TRAVAUX étanchéité. Tél. : 0540 987 024

TOUS TRAVAUX d'étanchéité pax. Tél. : 0550 103 428

DIVERS

VEND chaîne de fabrication de

vitrage isolant avec table de coupe automatique. Tél. : 0554 836 973

COMMERCANT cherche prêt 80M remboursables 50% une année avec acte notarié et chègue BNA. Tél. : 0541 764 682

ACHAT meubles d'occasion et divers objets + chauffage. Tél. : 0664 365 765 - 021 23.17.75

MATÉRIEL BTP cause cessation d'activité vend centrale à béton 60m3/h, marque Schwing Stetter allemande, malaxeur 1m3 avec 2 silots de 50t, un chargeur Sem 1,8 m3 une citerne à eau 30 000 l un silot 50t neuf (ensemble peu servi). Tél. : 0560 072 972

MARCHAND de meubles d'occasion électroménagers et divers. Tél. : 021 47 64 77 - 0661 511 806

VEND 2 grugeoirs, 2 soudeuses par point, grignoteuse, plieuse 2500 bordeuse. Tél. : 0772 20.11.17 - 0772 36.60.77

VEND affûteuse de lames allemande bon état. Tél. : 0771 22.47.87

OFFRES D'EMPLOI

CERCHE garde-malade à domicile de préférence homme, car malade très agité, lieu Dergana. Tél. : 0557 927 928

SOCIÉTÉ sise à Birkhadem cherche assistante de direction licenciée avec exp. de plus de trois ans minimum libre de tout engagement. Veuillez envoyer vos cv à : algerrecrute92@gmail.com

RECRUTE représentant commercial bilingue 5 ans d'exp. apte aux déplacements habite Baraki et environs. Tél. : 0557 224 617

CERCHE médecin et pharmacien pour poste de commercial appareils médicaux. Email : camchemmi@yahoo.fr

SOCIÉTÉ recrute 4 plombiers habitant Alger. Envoyer CV par fax : 023 55.05.49 ou Tél. : 023 705 660

CENTRE d'imagerie cherche biologiste diplômé habitant Kouba et environs. Envoyez CV à : signaexplorer.dz@gmail.com

SOCIÉTÉ privée située à Alger cherche technicien en électricité informatique et électronique apte au déplacement sur le territoire national. Envoyez cv par fax au 023 81 01 26 ou contact@tcs-informatique-dz.com

ETRANGER El Djamilia Ain Beniane cherche gouvernante 30 35 ans sérieuse présentable célibataire anglais souhaité tous les jours sauf vendredi cv + photo : kadi_lynda@hotmail.fr

DEMANDES D'EMPLOI

H 53 ans coordinateur conducteur travaux TCE long ex prof suivi réalisation projets BTPH industrie cherche emploi en rapport. Tél. : 0661 621 186

H 39 ans CAP + attesté en CMTC

VEND

Ligne

Automatique de production de carrelage monocouche marque Enginotti 500m2/j.

TÉL : 0675 464 508

en comptabilité tech en informatique Excel, Word, PC compact PC paie G50 CNAS Caccobathp bilan fiscal cherche emploi. Tél. : 0665 360 478 Rouiba

Funiversitaire avec riche exp. administration commerciale ayant sens des responsabilités cherche emploi axe Birtouta, Blida Draria, Zéralda. Tél. : 0781 140 004

H master 2 génie civil cherche emploi. Tél. : 0697 168 933

JH 29 ans architecte 6 ans d'exp. Tél. : 0552 292 531

H 30 ans d'expérience professionnelle en administration finances et comptabilité générale cherche emploi. Tél. : 0557 389 225

JD ingénieur en planification et statistiques option management 6 ans d'exp. cher emploi Alger et env. Tél. : 0662 196 965

JH 28 ans ingénieur en génie civil 5 ans d'exp avec des sociétés étrangères maîtrise français anglais cher emploi. Tél. : 0670 139 022

JH 43 ans études sup. dans la gestion d'administration générale et management +DES en finances compta, fiscalité et audit 14 ans d'exp. cher emploi. Tél. : 0550 312 365

SUPERVISEUR HSE cher emploi. Tél. : 0558 399 659

H 52 ans universitaire cherche poste DFC DAF gérance. Tél. : 0666 692 133

ARCHITECTE expérimenté cher emploi. Tél. : 0799 418 065

JH licence en gestion sérieux dynamique bilingue maîtrisant l'anglais cherche emploi. Tél. : 0697 220 969

H architecte 12 ans d'exp. cherche emploi étude toute proposition. Tél. : 0667 641 777 - E m a i l : architecte.zed@gmail.com

CHEF DE CUISINE et prof. cherche emploi dans son domaine très longue exp. à l'étranger et diplômé à l'étranger, exp. cuisine universelle, hôtel résidence, école restaurant, juste grand Alger. Tél. : 0541 46.56.95

JH 30 ans ing. en agronomie 2 ans expérience cherche emploi. Tél. : 0661 85.99.75

JH 27 ans technicien topographe 3 ans d'exp. Tél. : 0668 446 499

ON VOUS LE DIT

Des ingénieurs d'Etat en appellent à Tahar Hadjar

Des ingénieurs d'Etat, toutes spécialités confondues, issus de plusieurs wilayas, ayant pris part à un concours d'accès au master 2, organisé récemment par l'université d'Oum El Bouaghi, dénoncent vivement la manière avec laquelle les responsables de cette université tentent de les écarter et de les priver d'étudier dans le système LMD, selon leurs propos. Ces derniers, qui ont usé de tous les recours, affirment qu'ils ont été reçus au concours avec les meilleures moyennes, occupant des places méritoires, comme en témoignent leur classement parmi les postulants. «Après l'affichage des résultats, nous avons été surpris d'apprendre que nous avons été exclus sous prétexte que nous sommes des travailleurs assurés, alors que cette mesure est en violation des lois qui autorisent tout diplômé universitaire de poursuivre des études à l'université, même s'il est employé», déclarent-ils. Les plaignants en appellent au ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, espérant une intervention de sa part pour les rétablir dans leurs droits face à ce qu'ils qualifient de «flagrante injustice».

Le management d'Iris certifié

Saterex, œuvrant sous la marque commerciale Iris, a annoncé la certification de son système de management qualité selon les exigences de la norme ISO 9001: 2008. Ce certificat lui a été délivré par l'organisme certificateur allemand TÜV Rheinland pour les activités de fabrication, montage et commercialisation de produits électroniques et électroménagers ainsi que les activités de service après-vente. Elle illustre l'aptitude de l'entreprise à fournir un produit conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables. L'aboutissement à cette certification et à cette reconnaissance est le fruit d'un engagement et d'une implication totale des premiers responsables de la marque, mais aussi de l'ensemble du personnel de la société qui œuvre au quotidien afin de satisfaire ses clients et de fournir des produits conformes.

Les autocollants Viber pour le 1^{er} Novembre

L'application de messagerie leader Viber et le célèbre caricaturiste algérien Slim s'associent pour présenter une exposition inédite d'autocollants portant sur la fête nationale du 1^{er} Novembre. Les autocollants, qui seront dévoilés en avant-première le 25 octobre à Alger en présence de l'artiste, ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre Viber et les artistes algériens. Les convives pourront ainsi se faire dédicacer leurs posters «collector» et partager un moment convivial avec l'artiste qui a marqué plusieurs générations d'Algériens. L'application a déjà mis en ligne sur son Store d'autocollants, un pack intitulé «Aïd Moubarak», ce dernier contient plus de 20 autocollants drôles et représentatifs de l'ambiance festive à l'algérienne.

Deux Russes et un Américain en route vers l'ISS

Deux cosmonautes russes et un astronaute américain étaient en route hier pour la Station spatiale internationale après avoir décollé depuis les steppes du Kazakhstan à bord d'une fusée Soyouz. Fait peu commun, l'Eglise orthodoxe russe a remis à l'agence spatiale russe les reliques du saint Seraphim de Sarov, l'une des figures les plus populaires de l'Eglise russe, pour un périple dans l'espace avant de revenir sur terre en même temps que les trois hommes. Le décollage du Soyouz MS-02 avec à son bord les Russes Sergueï Ryjnikov et Andreï Borissenko et l'Américain Shane Kimbrough a été effectué avec succès depuis le cosmodrome de Baïkonour à 14h05 locales (8h05 GMT) hier. Le lancement était à l'origine prévu le 23 septembre, mais a été reporté après que les ingénieurs russes ont repéré un problème technique lors des tests. Shane Kimbrough, 49 ans et ancien pilote d'hélicoptère militaire, commande cette mission. Il a passé moins de 16 jours dans l'espace avec une seule mission à bord de la fusée américaine Endeavour à son actif. Le Russe Andreï Borissenko a, pour sa part, passé plus de 164 jours dans l'espace lors de sa première mission à bord de l'ISS en 2011. Son compatriote, Sergueï Ryjnikov, se rend dans l'espace pour la première fois.

«POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE AU MAGHREB»

Une chercheuse algérienne primée

Envoyée spéciale à Casablanca (Maroc)
Zhor Hadjam

Lydia Benkaidali, une jeune chercheuse algérienne, a été récompensée par l'Unesco et la fondation L'Oréal pour une recherche axée sur la «Biologie computationnelle/ Modélisation moléculaire». Doté d'une bourse de 10 000 euros, le prix «Pour les femmes et la Science Maghreb 2016» ouvre de bonnes perspectives à la jeune spécialisée en chimie-physique et théorique, dont le rêve est de continuer à faire avancer la science dans son domaine, lié notamment à la recherche pharmaceutique, et contribuer à aider les femmes chercheuses algériennes à percer dans ce domaine réputé ardu. Lydia Benkaidali a été récompensée lors d'une cérémonie organisée à Casablanca, au Maroc, au même titre que quatre autres jeunes chercheuses maghrébines, deux Marocaines, Nezha Senhadji et Kaoutar Bentaybi (médecine), et deux Tunisiennes, Safa Souilem, (technologie) et Rym Bensallem (biologie), qui ont été sélectionnées parmi 280 jeunes femmes qui ont postulé à la bourse offerte chaque année par la fondation L'Oréal et l'Unesco à des dizaines de jeunes femmes scientifiques à travers le monde pour encourager les jeunes filles à persévérer dans ce créneau trop souvent investi par les hommes au détriment de la gent féminine. Lors de la cérémonie de remise des distinctions organisée il y a quelques jours, les jeunes lauréates, toutes doctorantes, ont fait part de leur émotion mais aussi de leur détermination à poursuivre leurs travaux, pour faire avancer la recherche dans leurs domaines respectifs, dont notamment des recherches pour améliorer les traitements du cancer. Les deux chercheuses marocaines se sont distinguées en effet par des recherches sur «les facteurs moléculaires impliqués dans la prolifération cellulaire, la mort cellulaire, la métastase, et dans la résistance aux médicaments», ainsi que «la recherche sur des virus antibactériens en tant que vecteur pour l'immunothérapie qui cible les tumeurs métastatiques du cancer du sein qui se sont propagées au cerveau». Pour sa part, la jeune Algérienne, Lydia Benkaidali, qui travaille sur un meilleur ciblage des traitements en diminuant les effets secondaires des médicaments, a dit sa volonté de développer à court terme «l'outil de prédiction du métabolisme des médicaments vers



un produit utilisable par l'industrie». Elle aspire également à ce que son travail serve à la conception de nouveaux médicaments pour le bien-être des malades et l'avancée de la santé. La jeune chercheuse souligne par ailleurs que «dans le domaine des sciences, les femmes sont particulièrement peu nombreuses à cause de préjugés et de stéréotypes». Pour Lydia Benkaidali, «les femmes sont associées aux sciences humaines plutôt qu'aux sciences dures, et il y a par ailleurs l'autocensure des femmes qui, elles mêmes, ont tendance à croire qu'une carrière scientifique est plus adaptée aux hommes, plus prêts à faire un sacrifice familial». Il est à noter que l'Unesco et la fondation L'Oréal mènent chaque année depuis 18 ans le programme «For Women In Sciences», qui encourage des femmes scientifiques du monde entier, dont les recherches contribuent à faire avancer la science. Un partenariat établi dans le but de soutenir des femmes scientifiques à différents moments de leur carrière, et de mettre en lumière l'absence de parité hommes-femmes, au sein de la communauté scientifique, non seulement en récompensant et en aidant des chercheuses en activité, mais aussi en veillant à ce que ces femmes puissent devenir des modèles pour les jeunes filles. En donnant à la science un visage plus féminin, le programme entend encourager les jeunes femmes d'aujourd'hui à devenir les chercheuses de demain. **Z. H.**

PLATEFORME DE MISE EN RELATION D'ENTREPRISES

Rhinotenders.com tisse sa Toile

Rhinotenders.com est une plateforme de mise en relation d'entreprises gérée par Medialabs contact, agence de communication digitale, travaillant dans le secteur de l'information pour encourager les entreprises à faire de leur vision web et mobile un moteur-clé de réussite. Contacté, Saïd Hamdani, manager associé, a déclaré : «L'objectif premier dans la réalisation de la plateforme est d'aider les entreprises à trouver plus facilement des fournisseurs qualifiés en exprimant leurs besoins d'achat sur une plateforme en ligne. Inversement, nous voulons aider les entreprises à trouver des marchés, des débouchés pour leurs produits et services et des clients. Notamment les petites entreprises qui ont des produits et services de qualité, mais n'ont pas les moyens de faire de la prospection commerciale.» De là est apparu le besoin de créer une

plateforme regroupant ces acteurs, d'une part les entreprises acheteuses, et d'autre part les fournisseurs. Le tout d'une manière automatisée et sécurisée en utilisant les nouvelles technologies de l'information. «Nous traitons aussi les informations relatives aux marchés publics (appels d'offres, résultats) pour donner un maximum d'opportunités commerciales et d'informations utiles, concernant l'environnement économique, à nos membres. Nous donnons ainsi un ensemble d'outils de publication pour la gestion des achats des entreprises et organismes», ajoute-t-il. Actuellement, 400 entreprises sont inscrites sur le site, avec une cinquantaine de comptes premium. Rhinotenders.com a beaucoup d'entreprises de BTP, comme Amenhyd, Travome, TREVI SPA, dans l'agroalimentaire : ABC Pepsi et le groupe ENPC dans la production plas-

tique. Il faut savoir que ce genre de plateforme permet de diminuer les coûts d'achat des entreprises par une mise en concurrence des fournisseurs, elle permet aussi de trouver des partenaires, des clients et des fournisseurs beaucoup plus facilement, à travers une plateforme en ligne. C'est aussi un outil marketing pour présenter son entreprise, ses produits et services et toucher directement ses clients potentiels. «Nous offrons une vitrine dédiée pour chaque entreprise qui s'inscrit gratuitement. Nous souhaitons que notre plateforme aide les start-ups et petites PME à faire valoir leurs produits et services en proposant leurs offres aux grandes entreprises et organismes, le tout d'une manière rapide et digitale. Ils n'ont en général pas les moyens de démarcher et de prospecter d'une manière efficace», conclut Saïd Hamdani. **Kamel Belkadi**

T V

19.55 Série TV PROFILAGE

Adèle Delettre découvre qu'une émission de télévision consacré aux faits divers revient sur l'enlèvement et la séquestration dont elle et sa sœur jumelle ont été victimes plus jeunes. Elle y apprend, furieuse, que la police n'a jamais interrogé Lydia Bazin.

19.55 Culture infos L'ÉMISSION POLITIQUE

Ancien secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, ministre de l'Agriculture au sein des gouvernements Fillon, député UMP de Eure, Bruno Le Maire est candidat à la primaire de la droite et du centre dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017. Avec David Pujadas et Léa Salamé, il évoque les grands axes de son programme. **K**

19.55 Série TV THE NIGHT MANGER

Alors qu'il se remet de ses blessures dans la villa de Roper, à Majorque, Jonathan subit un interrogatoire de la part du maître des lieux.

20.00 Série TV



GOMMORA
O'Principe évéle les soupçons de certains membres de l'Alliance à cause de son train de vie luxueux. Don Pietro envisage de profiter de ces tensions pour tourner la situation à son avantage. Patricia, qui ne se sent pas respectée, ne souhaite plus travailler pour lui. Au cours d'une nouvelle livraison de drogue, O'Nano fait des révélations à O'Track au sujet des relations secrètes...

19.55 Série TV INDIAN SUMMERS

Eugene décède des suites de la malaria. Cynthia, qui souhaite éloigner Madeleine de Ralph, encourage celle-ci à retourner au pays avec les centres de son frère. Sarah, quant à elle, est désespérée à l'idée d'avoir perdu l'amour de son mari et reproche à Alice d'avoir encouragé son rapprochement avec Leena.

20.00 Cinéma BRICE DE NICE

Eternel adolescent âgé de presque 30 ans, Brice a une idole: Bodini, le personnage joué par Patrick Swayze dans le film Point Break. Il ne vit qu'à travers lui, guettant en vain la vague parfaite dans la baie de Nice.

19.55 Sport SAINT-ETIENNE (FRA)/ QABALA (AZE)

Robert Béric et les Verts ont débuté leur campagne européenne par deux matchs nuls face à Mayence et Anderlecht.



PUBLICITÉ

الشركة المدنية لمحافظي البيع بالزيادة والتقسيمات
 CIA DES GAZELLES حي الغزلان الصنف
 - TEL : 027.79.07.95 05 60 06 51 90 /91

إعلان عن بيع بالمزاد العلني بالتحفيزات المختومة فقط
لمحصول الحمضيات (البرتقال و المندرين) مزرعة عيشوبة الشاف
 يوم الثلاثاء 25 أكتوبر 2016 على الساعة العاشرة بقاعة السينما إراد النفضة

Vente aux enchères publiques
Exclusivement par soumissions cachetées
de la production d'agrumes (Oranges et Clémentine) FURLAICHOUBA CHLEE
 Le Mardi 25 Octobre 2016 à 10h00 à la salle de Cinéma Oued-Fodda

La vente sera réalisée en lot unique de 165,45 ha détaillé ci-après :

Lot N° 01: 49 ha 99 ares: - 02 ha 17 Clémentine Montréal
 - 31 ha 40 Thomson Navel
 - 14 ha 00 Double Fine
 - 2 ha 42 Autres variétés

Lot N° 02: 26 ha 87ares: - 01 ha 15 Clémentine Montréal
 - 21 ha 90 Thomson Navel
 - 03 ha 82 Double Fine (Tardive)

Lot N° 03: 52 ha 13 ares: - 13 ha 17 Clémentine Montréal
 - 23 ha 58 Thomson Navel
 - 05 ha 64 Double Fine (Tardive)
 - 03 ha 74 Autres Variétés

Jeunes plantations : 36 ha 46: - 30 ha 25 Thomson Navel
 - 12 ha 21 autres variétés

شروط البيع
 البيع بدون ضمان : المعلومات والبيانات المقدمة للجمهور في الإعلان بخصوص النوعية والمساحة ، لا تلزم المحافظين ولا المزرعة بأي حال من الأحوال ، إذ يفترض في المزايدين أنهم قد عاينوا المنتج موضوع البيع بالمزاد العلني كما و كيفا و قبلوه على الحالة التي وجدوه عليها - تسديد 10% من المبلغ مباشرة بعد انتهاء جلسة المزاد-الباقي على ثلاثة دفعات- الأولى 20 % 48 ساعة بعد البيع-الدفعة الثانية 20 % 08 أيام بعد البيع وقبل البدء في الجني-الباقي 50% قبل يوم 31/12/2016 ، على الراغبين في المشاركة في المزاد أن يدفعوا ضمانا يبلغ قدره : أربعة ملايين دينار 4.000.000.000 دينارا نقدا أو بواسطة صك مؤثر عليه لفائدة الشركة المدنية لمحافظي البيع. يدفع الرأسي عليه المزارد إضافة إلى ثمن البيع ، الأتعاب و الرسوم و المصاريف القادرة ب 11 % يتحمل الرأسي عليه المزارد كل المصاريف الناتجة عن هذا البيع) معاملة التنازل ، التأمين ، الحراسة، الجني و النقل) يكتب التمهيد بخط واضح على استمارة تسحب من مكتب المحافظين و يوضع عليها إرزاميا طابع جبايي بقيمة 20 دج و تكون مرفقة بنسخة من بطاقة الهوية على الراغبين في المشاركة في المزاد اقتناء دفتر الشروط المعد لهذه العملية مقابل 1000 دج.

SOHEIB NEWS 0550 40 44 33

HÔTEL BELLE VUE RACHGOUNE (AÏN TEMOUCHENT)

PROMOTION AUTOMNE

Les vacances se prolongent à l'hôtel Belle Vue de Rachgoune (Aïn Témouchent) dans un cadre familial agréable avec toutes les commodités : solarium gratuit, jeux aquatiques, Xbox, etc.

Pour l'automne 2016, la chambre pour 2 personnes à 6 900,00 DA en pension complète (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), et la chambre pour 04 personnes en pension complète à 8 900,00 DA.

Le meilleur accueil vous sera réservé.



Pour vos réservations et informations, nous contacter au : 043 697 137
0555 054 729 Fax : 043 69 71 41. Email : hotelbellevue@yahoo.fr

Vacances d'automne à petit prix chez HAPPY TOURS à seulement 30 000 DA

Deux destinations au choix

Tunisie du 27/10 Au 03/11
 Hôtel à 4* Hammamet, 07 Jours de Séjour
 Transport par Bus + Excursions + Carte orange en bonus

TAGHET du 27/10 Au 03/11
 Hébergement en duplex d'hôte traditionnelle en pension complète, Transport par Bus, Soirées Traditionnelles
 Billets et Excursions à l'extérieur devant le vol

Reservations : Tel : 021 95 85 16 / 0942 26 83 52 / 0942 26 81 73 / 0942 26 81 88
 El Khar Souf Kaddouh, Cheraga, ALGER
 Responsable: hachem@happytour.com

Société Metalest El Eulma (Sétif) CHERCHE

Des cadres qualifiés dans la fonderie et la métallurgie (algériens, étrangers ou retraités). Compétence et expérience exigées. (Avantages assurés). La société est intéressée par un partenariat avec des entreprises étrangères.

Contactez-nous par fax au :
036.47.97.74
Tél : 0553.25.24.20

Remerciements

Suite au décès de notre frère
Kheidri Mohamed

Je viens en mon nom personnel et au nom de toute la famille **Kheidri de Bou Saada**, remercier toutes les personnes qui ont compati à notre douleur de près ou de loin et qui ont partagé avec nous ce malheur. Nous prions toutes les personnes qui ont connu le défunt de prier pour lui.

Kheidri Ali

إِنَّا لِلّٰهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

Pensée

Cruel et douloureux fut le 9 septembre 2016 quand tu nous as quittés à jamais très cher papa

Ifrène Ahmed

Tous les mots ne sauraient décrire ta bonté, ta gentillesse, ta sagesse, ton sens de la justice, de la rigueur, tu as servi ta patrie, ta petite et grande famille.

Tu as été tout pour nous un père, une mère, un frère et un ami. Tu nous as toujours soutenues. Papa on t'aime d'un amour indescriptible. On est fières d'être tes filles. Rien ne peut consoler la peine si grande de t'avoir perdu. Le destin a voulu que 20 jours après ton décès, soit le 29 septembre 2016, ton ami et frère de toujours, notre deuxième père

Amrouni Rabah

te rejoigne. Vous êtes nos modèles, vous avez placé la barre si haut, mais on essaiera d'être à la hauteur incha'Allah. Merci, merci pour l'éducation et les valeurs que vous nous avez inculquées. Puisse Dieu le Tout-Puissant vous accorder Sa Sainte Miséricorde et vous accueillir en Son Vaste Paradis. Amine. Reposez en paix très chers papas. La mort est une délivrance puisque le disparu rejoint l'Éternel pour un monde meilleur. Tes filles, tes gendres, tes petits-enfants et la famille Amrouni



Pensée

A notre cher et regretté fils et frère
Belkhiri Zakaria

Cela fait déjà quarante jours que tu nous as quittés laissant derrière toi un vide que personne ne pourra combler. Ton affection, ta bonté, ta générosité et ta patience resteront à jamais dans nos cœurs. Ta famille demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



Pensée

Toi, cher mari et père
Baba Moussa Mohamed

Cela fait 21 ans que tu nous as quittés. C'était un 20 octobre 1995, mais tu es toujours vivant dans nos pensées et dans nos cœurs. Chaque coin de la maison nous rappelle ta présence. Merci d'avoir été un mari et un père exemplaire. On t'aime. Repose en paix cher père, cher mari. Puisse Dieu le Tout-Puissant t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ta femme

Condoléances

Très affectés par le décès survenu le 17 octobre 2016 de la mère de leur collègue
Chaabane Marouane
 président-directeur général de la Société de distribution d'Alger SDA.
 M. Guitouni Mustapha, président-directeur général du groupe Holding Sonelgaz, le syndicat et l'ensemble des travailleurs de Sonelgaz Holding lui présentent leurs sincères condoléances et prient Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
 "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

سونلغاز

 SONELGAZ

Remerciements

Nous, épouse et enfants de feu
Mansour Mansouri

nous unissons pour souligner la qualité des soins prodigués au susnommé et mettre à l'honneur le dévouement de l'équipe de cardiologues du service cardiologie A1 de l'hôpital Mustapha Bacha, Alger.

Nous tenons également à remercier les Drs Benkelfat, Goual ainsi que son équipe de la clinique Chiffa, Hydra pour la bonne prise en charge de leur patient.

Condoléances

Le professeur Bensabra Abdeslem du CHU Mustapha (Alger) tient à présenter ses condoléances les plus attristées à son confrère et ami le
Pr Regabi Mohamed

suite au décès de sa mère et prie Dieu d'accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à
CONSTANTINE
 une seule adresse...
 1, Rue Kikaya Amar Coudiat
 Tél. : 031.92.48.77 - 031.92.48.78



SPORTS

TIRAGE AU SORT DE LA CAN 2017 Les Verts dans un groupe équilibré

Le tirage au sort de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations, qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017, a eu lieu hier à Libreville en présence du président du Gabon, Ali Bongo, du président de la CAF, Issa Hayatou, et des représentants des pays participants. Le président gabonais a rassuré Issa Hayatou sur l'avancement des différents chantiers dans les quatre villes qui abriteront la CAN. Après le discours inaugural, les organisateurs ont procédé au tirage au sort selon le règlement de la CAF. Le Gabon, pays organisateur, est désigné dans la poule A ; la Côte d'Ivoire, tenant du titre, dans la poule C ; l'Algérie et le Ghana ont complété le tableau, respectivement dans les poules B et D. Le tirage au sort effectué en ordre décroissant des poules a donné lieu à des groupes équilibrés, notamment pour la sélection algérienne qui a hérité de deux habitués de la CAN, en l'occurrence la Tunisie — un derby — et le Sénégal. L'Algérie débute la phase des poules contre le Zimbabwe, classé au rang 4 de la poule, le 15 janvier 2017. Une victoire est impérative pour bien débiter la compétition, sachant que les plus durs seront les deux prochains matchs contre la Tunisie et le Sénégal. Les



Verts ont affronté 5 fois le Zimbabwe, des rencontres sanctionnées par deux victoires, deux nuls et une défaite. Les camarades de Mahrez disputeront le deuxième match contre la Tunisie, un véritable derby maghrébin, le 19 janvier. Les deux nations se connaissent bien pour s'être affrontées 44 fois. Les résultats entre les deux équipes sont équilibrés, selon les périodes. L'Algérie compte une victoire de plus avec 15 succès, 15 nuls et 14 défaites. C'est dire l'incertitude qui entoure ce match, sachant que la Tunisie a terminé en tête de son groupe lors des éliminatoires avec 17 buts inscrits, soit l'une des meilleures attaques après l'Algérie qui compte 25 réalisations. Enfin, le dernier match de cette poule, le 23 janvier, opposera les Verts au Sénégal, un autre prétendant qui a affronté l'Algérie à

20 reprises dont la dernière fois en amical, l'année passée au stade du 5 Juillet, qui s'est soldé par la victoire des Verts (1 à 0). L'Algérie compte 11 victoires contre 5 nuls et 4 défaites. Le Sénégal était, lors de la CAN-2015 en Guinée équatoriale, le dernier adversaire de l'Algérie en phase des poules au cours d'un match qui a vu les poulaillers de l'ex-entraîneur Gourcuff l'emporter sur le score de 2 à 0. A noter que l'Algérie sera domiciliée à Franceville.

Les quatre groupes

Groupe A : Gabon, Burkina Faso, Cameroun, Guinée Bissau
Groupe B : Algérie, Tunisie, Sénégal, Zimbabwe
Groupe C : Côte d'Ivoire, RD Congo, Maroc, Togo
Groupe D : Ghana, Mali, Egypte, Ouganda

PROGRAMME COMPLET DES MATCHS

N°	Match	Groupe	Date	Heure	Lieu
1	Gabon - Guinée Bissau	A	14/01/2017	17h	Stade de l'Amitié
2	Burkina Faso - Cameroun	A	14/01/2017	20h	Stade de l'Amitié
3	Algérie - Zimbabwe	B	15/01/2017	17h	Stade de Franceville
4	Tunisie - Sénégal	B	15/01/2017	20h	Stade de Franceville
5	Côte d'Ivoire - Togo	C	16/01/2017	17h	Stade d'Oyem
6	RD Congo - Maroc	C	16/01/2017	20h	Stade d'Oyem
7	Ghana - Ouganda	D	17/01/2017	17h	Stade de Port-Gentil
8	Mali - Egypte	D	17/01/2017	20h	Stade de Port-Gentil
9	Gabon - Burkina Faso	A	18/01/2017	17h	Stade de l'Amitié
10	Cameroun - Guinée Bissau	A	18/01/2017	20h	Stade de l'Amitié
11	Algérie - Tunisie	B	19/01/2017	17h	Stade de Franceville
12	Sénégal - Zimbabwe	B	19/01/2017	20h	Stade de Franceville
13	Côte d'Ivoire - RD Congo	C	20/01/2017	17h	Stade d'Oyem
14	Maroc - Togo	C	20/01/2017	20h	Stade d'Oyem
15	Ghana - Mali	D	21/01/2017	17h	Stade de Port-Gentil
16	Egypte - Ouganda	D	21/01/2017	20h	Stade de Port-Gentil
17	Cameroun - Gabon	A	22/01/2017	20h	Stade de l'Amitié
18	Guinée Bissau - Burkina Faso	A	22/01/2017	20h	Stade de Franceville
19	Sénégal - Algérie	B	23/01/2017	20h	Stade de Franceville
20	Zimbabwe - Tunisie	B	23/01/2017	20h	Stade de l'Amitié
21	Maroc - Côte d'Ivoire	C	24/01/2017	20h	Stade d'Oyem
22	Togo - RD Congo	C	24/01/2017	20h	Stade de Port-Gentil
23	Egypte - Ghana	D	25/01/2017	20h	Stade de Port-Gentil
24	Ouganda - Mali	D	25/01/2017	20h	Stade d'Oyem

Quarts de finale					
25	1 ^{er} A - 2 ^e B		28/01/2017	17h	Stade de l'Amitié
26	1 ^{er} B - 2 ^e A		28/01/2017	20h	Stade de Franceville
27	1 ^{er} C - 2 ^e D		29/01/2017	17h	Stade d'Oyem
28	1 ^{er} D - 2 ^e C		29/01/2017	20h	Stade de Port-Gentil

Demi-finales					
29	Vainqueur 25 - vainqueur 28		01/02/2017	20h	Stade de l'Amitié
30	Vainqueur 26 - vainqueur 27		02/02/2017	20h	Stade de Franceville

Match de classement					
31	Perdant 29 - perdant 30		04/02/2017	20h	Stade de Port-Gentil

Finale					
32	Vainqueur 29 - vainqueur 30		05/02/2017	20h	Stade de l'Amitié

SPORTS ÉQUESTRES Naissance de la première association à Chlef

«Le Cavalier d'Or» est l'appellation de la première association des sports équestres de la wilaya de Chlef, qui a été agréée le 30 mai dernier par les services de la wilaya. Les membres fondateurs, tous issus de la région et du monde du sport équestre et de l'élevage équin, ont élu Omar Benmouhoub en qualité de président. L'équipe dirigeante réunit en son sein des propriétaires de chevaux et pratiquants de cette discipline avec leurs enfants dont certains font partie de l'équipe nationale cadette. Elle compte également un ancien cavalier du Haras El Djoumhour en la personne de Cheboua Hamid, qui est aussi chef de piste et juge international. Les membres de l'association ont examiné récemment les grandes lignes du plan d'action, dont les moyens de développer cette activité sportive avec le concours des autorités locales et la Fédération algérienne des sports équestres. Dans le même sillage, il faut noter la réalisation par la wilaya d'un grand centre équestre de plus de 15 hectares, jouxtant le parc de loisirs de Haï Chorfra, dans la banlieue de Chlef. Certaines installations ont été livrées, d'autres sont en voie d'achèvement. **A. Yechkour**

USMA

Cavalli revient sur sa décision

Jean-Michel Cavalli ne quittera finalement pas l'USM Alger. C'est ce qu'il a affirmé, hier, lors d'un point de presse animé au stade Omar Hamadi de Bologhine, à Alger, en prévision du match de ce samedi face à la JS Kabylie pour le compte de la 8^e journée de la Ligue 1. Le technicien français a indiqué que c'est le président du club qui lui a demandé de rester. L'ancien sélectionneur national avait annoncé son départ le week-end dernier, après la défaite du club face au MC Alger. Il a néanmoins déclaré qu'il

resterait en poste jusqu'à ce que le club lui trouve un successeur. Finalement, Cavalli, qui subit une très forte pression de la part des supporters, a eu le soutien de la direction du club. L'USMA est leader du championnat avec 16 points, après 7 journées, devançant le MC Oran, second (14 pts). Par ailleurs, la direction du club algérois a annoncé hier qu'elle lancera, dès l'été prochain, des travaux d'aménagement au niveau du stade de Bologhine. Il s'agit «d'installer des sièges au niveau de l'ensemble des gradins du stade, mais

aussi de couvrir les deux tribunes sud et nord (le virage et la nouvelle tribune)», indique l'USMA dans un communiqué. «Le projet concerne également la mise en place d'une buvette en dessous des tribunes pour permettre aux supporters de se sustenter dans les meilleures conditions et leur offrir les choix en nourriture et boissons pendant les matches», ajoute-t-on de même source, tout comme il est question de la «modernisation des vestiaires des visiteurs».

Abdelghani Aïchoun

MO BÉJAÏA Les Crabes à pied d'œuvre à Sousse

Les Crabes de MO Béjaïa, qui ont rallié la ville tunisienne de Sousse mardi dernier, sont déjà à pied d'œuvre depuis hier, mercredi, avec le programme tracé par le staff technique qui mise sur ce mini-stage pour assurer une bonne préparation pour la finale aller de la Coupe de la CAF face aux Congolais du TP Mazembe, prévue le 29 de ce mois. Voulant s'éloigner de la pression et mettre les joueurs dans de bonnes conditions, le staff technique, sous la conduite du coach Nasser Sandjak, a choisi la Tunisie pour apporter les derniers réglages et recharger les batteries en prévision de cette rencontre qui ne s'annonce pas facile, d'autant plus qu'une victoire avec une bonne marge au tableau d'affichage demeure impérative pour prendre une belle option avant la joute retour. Durant ce stage, le coach du MOB a décidé d'axer son travail sur les volets tactique et technique, tout en exigeant de ses joueurs de rester bien concentrés sur cette finale et d'assurer un bon résultat. Sur un autre registre, et après l'inquiétude affichée par les nombreux fans concernant la vente des billets de la finale de cette Coupe de la CAF, le président Zahir Attia a rassuré hier les supporters en leur annonçant qu'un quota de la billetterie sera vendu au stade de l'OPOW de Béjaïa pour permettre à ces derniers d'être présents en masse à Blida le jour de la finale afin d'assister au match et surtout soutenir leur équipe. Par ailleurs, selon le boss mobiste, lors de la réunion qu'il a eue avec le wali de Béjaïa et le représentant de la jeunesse et des sports, la DJS de Béjaïa a décidé de réquisitionner des trains le jour de la finale pour assurer le transport des supporters au stade Mustapha Tchaker de Blida. **L. Hama**

JS KABYLIE N'Diaye propose ses services

L'ancien joueur et entraîneur sénégalais, Lamine N'Diaye, est fortement intéressé par une expérience en Algérie, notamment avec la JS Kabylie. C'est ce que nous a appris une source proche de l'ancien sélectionneur du Sénégal (2008) et coach du club congolais du TP Mazembe, club avec lequel il a remporté la Ligue des champions d'Afrique en 2009 et 2010. Le club de Tizi Ouzou a annoncé le départ de son entraîneur Kamel Mouassa lundi dernier. La direction ne lui a pas trouvé encore de remplaçant. Les clubs algériens ont souvent tendance à regarder vers le continent européen, surtout en France, lorsqu'il s'agit de recruter un entraîneur. Rares sont les expériences tentées avec des coaches d'autres pays du continent. **Y. O.**



PHOTO : DR

IMMERSION VOYAGE
Agence de voyages linguistiques et éducatives

PROMOTION
Séjour linguistique LONDRES

Collégiens, Lycéens & Universitaires

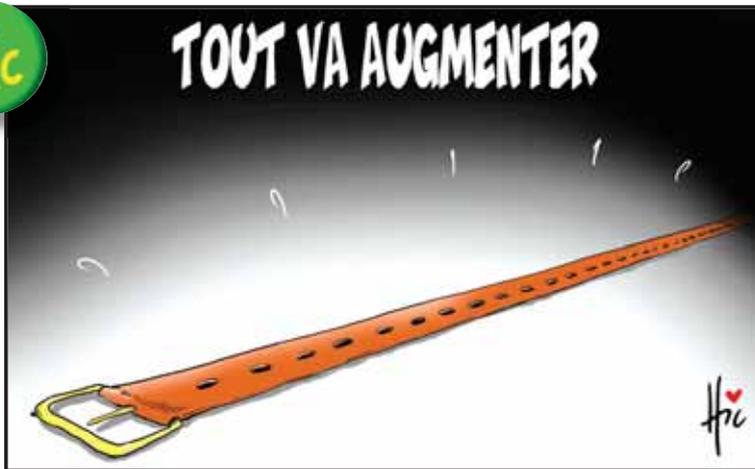
Prise en Charge Totale
Assurance voyage, assistance visa & billet d'avion

Hébergement en famille d'accueil sélectionnée

Cours d'Anglais général & conversations avec certification accréditée par le british council

Immersion voyages Algérie

011 213 10 21 38 64 27
+213 (0) 550 13 22 27 / +213 (0) 05 50 03 22 22
immersion.voyage@outlook.com



INDUSTRIE AUTOMOBILE

Premiers véhicules Iveco «Made in Algeria» en janvier 2017

Le premier véhicule de la marque italienne Iveco assemblé en Algérie sortira au début de l'année 2017. Pour être dans les délais, en attendant la réception de son projet d'usine final, prévu dans la zone industrielle de Oued El Bardi, dans la wilaya de Bouira, le groupe Ival a trouvé une alternative afin de respecter ses engagements d'investissement dans l'industrie de l'automobile.

Le groupe Ival annonce dans un communiqué qu'avec un rythme très élevé, la procédure d'installation et de mise en œuvre du projet d'usine d'assemblage des véhicules Iveco du groupe Ival entame sa dernière ligne droite pour devenir une réalité dans un premier temps dans la wilaya de Boumerdes.

Le groupe Ival a décidé dans une première étape l'installation d'une unité de montage dans la commune de Ouled Hadadj (wilaya de Boumerdes) avant la fin de cette année et entamer par la suite le montage du modèle Iveco New Daily dès le début de 2017. Cette chaîne de



production aura une capacité de 600 à 800 véhicules/an. Et cet emplacement sera, selon le groupe Ival, orienté vers l'expérimentation et l'apprentissage professionnel des techniques de montage de véhicules, en attendant la réception du projet final, implanté à Bouira, durant le premier semestre de 2017. Pour ce projet, le groupe Ival précise que «la procédure administrative, les différentes études de sol et la viabilisation de la zone industrielle de Oued El Bardi dans la wilaya de Bouira prendront un peu plus de temps que prévu». Le groupe Ival s'emploie à mettre en place une

stratégie qui devrait permettre d'atteindre le taux d'intégration de 43%, comme l'exige la loi, pour les cinq premières années. Pour ce faire, Ival a déjà entamé «plusieurs phases théoriques essentielles à l'étude du projet, des discussions et négociations avec des carrossiers, des fournisseurs de boîtes de vitesse (notamment ZF), des constructeurs de batteries...»

L'usine Iveco du groupe Ival produira trois modèles : la référence est le New Daily, un camion léger (PTAC de 3,5 à 7 tonnes), proposé sous un format «châssis cab» ; c'est un peu l'utilitaire à tout faire.

L'usine devrait produire 1500 unités de New Daily dès la deuxième année, puis monter régulièrement en cadence. Grâce aux carrossiers locaux, il pourra être proposé sous toutes ses variantes : chambre froide, plateau, benne... L'usine produira également les gammes Eurocargo (PTAC de 10 à 18 tonnes) et Trakker (PTAC de 19 à 100 tonnes) déjà commercialisées en Algérie.

R. Beldjenna

POINT ZÉRO

Le mouvement perpétuel de la pensée

Par Chawki Amari

Comme un arbre immobilisé dans sa terre, on s'habitue. A la chaleur qui persiste, à la pluie au compte-gouttes mais aussi au manque de civisme et d'hygiène, aux prix trop chers et aux gens sans valeurs. Aux insultes de Saadani et aux incohérences d'Ouyahia, au silence pesant du Président, à l'absence de vision générale, aux ministres milliardaires et à la catastrophe sociale qui se prépare. Mais pourquoi ? Certains y voient du fatalisme, de toutes façons, chacun va mourir et personne ne s'en sortira vivant, plus rien n'aura donc d'importance. D'autres y voient une logique de groupe liée à cette différence de comportement d'une personne dans et en dehors d'un groupe, une loi d'échelle où la réflexion individuelle mute quand elle devient collective. Ce qui explique qu'il y a encore beaucoup d'Algérien(ne)s qui voient en leur Président un homme malade victime de son frère Dark Vador et de ses ministres et walis des émanations de l'Empire qui contre-attaque. En fait,

on se retrouve en lui, un homme bon mal entouré, pris en otage par le mauvais œil de groupes mafieux. Il est plus simple de penser que c'est lui, même malade, qui insiste à régner, déléguant quelques pouvoirs à son frère en protégeant ses amis, Khelil ou autres, tout en continuant à oublier les suspicions sur ses hommes et les scandales sur ses entreprises publiques. Mais on préfère oublier cet entêtement à s'accrocher, oubliant même le vieil adage pourtant collectivement partagé qui dit qu'«un président algérien meurt toujours sur le trône». Car c'est plus reposant de penser que tout le monde pense qu'il a la raison comme tout le monde a raison. Une boucle tautologique qui ressemble à un mouvement perpétuel de la pensée et qui explique le blocage, en bas, mais aussi dans les sphères dirigeantes. Où ils pensent qu'ils ont raison pour la simple raison que s'ils avaient tort, cela voudrait dire que les autres ont raison. Inadmissible.

COMMENTAIRE

Lobbying et crédibilité

Par Omar Berbiche

Aucun pays qui a de l'ambition pour son peuple ne peut se passer de l'action de lobbying. Derrière les grandes décisions politiques, les gros contrats, les actions d'intermédiation multiforme, il y a toujours des lobbyistes. Forts de leurs carnets d'adresses, de leurs liens dans le monde de la politique et des affaires, ces acteurs de l'ombre ont pour vocation de rapprocher des belligérants, de mettre en relations d'affaires des opérateurs économiques, de faciliter les contacts avec les institutions internationales et les groupements régionaux. Il y a aussi ce profil de lobbyiste dont la mission est proche du travail des services de renseignement. Sous couvert d'actions de bons offices, il est chargé d'exfiltrer des organisations, des centres de décision pour s'informer et informer à son tour son employeur, alimenter des campagnes d'intox et de désinformation pour déstabiliser des Etats, ternir leur image de marque, saborder des négociations politiques, commerciales... Le Maroc en a fait un puissant levier de sa diplomatie et de sa propagande belliqueuse anti-algérienne. Pour ce pays qui mesure l'importance et l'influence des réseaux dans les relations internationales, l'action de lobbying est une affaire de l'Etat et de toute la société. Le roi Mohammed VI ne s'y est pas trompé en s'investissant personnellement, ciblant prioritairement, pour des raisons géopolitiques et économiques évidentes, le continent africain où il se fait inviter sans discontinuer. Comme le pèrle qu'il a entamé depuis hier dans trois capitales africaines. L'Algérie ne semble pas accorder une quelconque importance à l'action de lobbying, privilégiant la diplomatie officielle qui a le désavantage d'être limitée dans son action et sa portée, contrairement aux structures officieuses de médiation qui ne s'encombrent pas des carcans officiels et bureaucratiques, de la rigidité des lois, voire de la légalité institutionnelle et constitutionnelle. Ce n'est certainement pas pour leurs beaux yeux que les différents présidents français et tout récemment encore le président Hollande se font accompagner, lors de leurs visites officielles au Maroc, par les ministres franco-marocains du gouvernement. Chez nous, rien ne se fait en dehors du sceau de l'officialité qui ne suscite que suspicion et méfiance eu égard à la nature autocratique du système. A-t-on évalué les retombées de l'Année de l'Algérie en France qui a englouti des sommes faramineuses pour un résultat décevant en termes de retour sur investissement ?

Des ressortissants algériens établis à l'étranger introduits dans le monde de la politique et des affaires, des institutions de leur pays d'accueil ne demandant qu'à servir leur pays d'origine : l'Algérie. Un lobbyiste algérien témoigne avoir «déraché un rendez-vous avec de hauts responsables de la Commission européenne à un chef de parti algérien qui se dit porteur d'un projet novateur démocratique pour l'Algérie. Une fois le rendez-vous confirmé et le programme établi, son téléphone était aux abonnés absents», témoigne-t-il avec amertume. «Nos hommes politiques ne sont pas libres de leurs actions», argumente-t-il. Les grandes nations tirent leur puissance de la force de leurs réseaux de lobbying, de l'état de leur économie et de leur bonne gouvernance. Il est difficile de faire la promotion d'une marchandise, même joliment emballée, si elle n'est pas portée et soutenue par un label de qualité, par un Etat respecté et respectable.

A lire demain dans

El Watan week-end

DÉCRYPTAGE

Misères infanticides : les raisons d'un drame

CONTRECHAMP

Promotions immobilières : la pagaille